Le Nouvelliste

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

TROIS-RIVIÈRES | JEUDI 2 MAI 2019 | 99e ANNÉE, N° 154

lenouvelliste.ca

PHOTO STÉPHANE LESSARD

LATULIPPE ET AUDI S'INSTALLENT AU DISTRICT 55

PAGE 3

Groupe Capitales Médias : là pour rester

PAGES 4 ET 5

Pas de loi spéciale pour l'ABI

Jean Boulet clarifie son hypothèse de règlement auprès des parties

PAGE 2

«ELLE EST MORTE DANS MES BRAS»

La maman et les proches de la fillette décédée à Granby sont sous le choc. Le ministre Carmant réclame une enquête

PAGES 6-7

+ FRANCOEUR *Il faudra plus que des enquêtes* PAGE 14

98¢ + TAXES

Semaine 13536 00001 3
8
Postes Canada - convention #40034151

SOMMAIRE

affaires	17 à 19
arts et spectacles	20-21
divertissement	22-23
loterie	41
météo	41
nécrologie	26 à 37
opinions	14-15
petites annonces	25
sports	42 à 47

INSOLITE

Un candidat aux élections accusé de cruauté envers un âne

NEW DELHI (AFP) — Un candidat indépendant aux élections en Inde a été accusé mercredi par la police de cruauté envers les animaux pour s'être rendu à dos d'âne au bureau électoral local pour déposer sa candidature. Mani Bhushan Sharma a déambulé à dos d'âne devant le bureau électoral de Jehanabad, après avoir déposé lundi son dossier de candidature, qui a été rejeté. «Nous avons déposé une plainte conformément (à la loi sur) la prévention de la cruauté envers les animaux contre l'homme politique», a déclaré à l'AFP le chef de la police locale, Shree Maneesh.

M. Sharma a expliqué à l'AFP avoir voulu illustrer d'une manière symbolique le sort des «gens ordinaires qui se consacrent à l'édification d'une société meilleure comme les ânes, contrairement aux hommes politiques qui ne travaillent que pour eux-mêmes. Nous travaillons dur, comme les ânes», a-t-il dit.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle?

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca

Vous avez une opinion?

opinions@lenouvelliste.qc.ca

FACEBOOK
facebook.com/lenouvelliste

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

FRANÇOIS LEGAULT INTERPELLÉ PAR PIERRE ARCAND SUR LE LOCK-OUT

Pas de loi spéciale pour l'ABI

Jean Boulet clarifie son hypothèse de règlement auprès des parties

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

Le lock-out à l'Aluminerie de Bécancour a encore impliqué le premier ministre François Legault et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité, Jean Boulet. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD.

BÉCANCOUR — Pendant que le premier ministre du Québec rejetait mercredi l'idée d'une loi spéciale pour mettre fin au lock-out à l'Aluminerie de Bécancour, son ministre Jean Boulet clarifiait par écrit son hypothèse de règlement auprès des parties.

«Le Parti libéral dit: le gouvernement ne doit pas intervenir, mais nous suggère de faire une loi spéciale dans une entreprise privée. De janvier 2018 jusqu'au 1er octobre 2018, ils n'ont rien fait, maintenant, ils nous accusent de ne pas avoir trouvé une solution dans un conflit privé. Ils veulent faire une loi spéciale! Qu'ils aillent discuter de ça avec les Métallos», a répondu François Legault à une question posée en ce sens par le chef de l'opposition officielle, Pierre Arcand.

Au préalable, celui-ci avait invité le chef du gouvernement caquiste à profiter de la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs pour reconnaître que son ingérence avait nui à la crédibilité de son ministre et à la résolution du conflit.

«J'ai dit tout simplement ce que je pense, la vérité. On a un problème actuellement quand on regarde le coût de la main-d'œuvre dans certaines entreprises manufacturières, qui est plus élevé qu'aux États-Unis. Je pense qu'il va falloir faire un appel aux syndicats, incluant aux Métallos, pour être plus raisonnable. Dans le cas d'ABI, le salaire moyen est de 92 000 $ par année. Ça fait partie des 9 % des personnes les mieux payées au Québec», a lancé M. Legault, qui a évoqué de nouveau la question des libérations syndicales et du fonds de pension.

Or, Pierre Arcand lui a demandé pourquoi refusait-il de reconnaître qu'il est allé trop loin dans ce conflit en prenant position pour l'employeur. «Il m'est arrivé de parler de certains employeurs pour dire que, dans certains cas, ils exagéraient, je vais continuer de le faire. Quand un syndicat exagère, je pense que c'est mon devoir de le dire. Par contre, dans une entreprise privée, ça sera aux travailleurs, aux employés de décider. C'est un conflit privé, donc les employés auront à voter s'ils acceptent ou non la proposition de l'employeur. Donc, en bout de ligne, ce sont les employés qui vont décider, mais je pense que de donner une indication, c'est le rôle d'un gouvernement», a rétorqué le premier ministre.

Mercredi, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité a écrit à la présidente-directrice générale de l'ABI, Nicole Coutu, ainsi qu'au président de la section locale 9700 du Syndicat des Métallos, Clément Masse, pour leur transmettre des clarifications à l'hypothèse de règlement.

Dans les deux correspondances, dont *Le Nouvelliste* a obtenu copie, M. Boulet précise que si les parties adhèrent à l'hypothèse de règlement, l'employeur retirera le grief patronal de 19 millions de dollars intenté contre le syndicat.

Le député de Trois-Rivières mentionne également le rappel complet des salariés sur une période de six mois. «Cependant, à défaut d'atteindre cet objectif, la compagnie s'engage à rappeler un minimum de 85 % des salariés dans les 6 premiers mois et 100 % des salariés avant 7 mois et 14 jours», peut-on lire. De plus, l'employeur versera au syndicat une indemnité forfaitaire hebdomadaire de 635 $ pour chaque salarié non rappelé après le délai de six mois.

Enfin, son ministère, par l'entremise de ses différents programmes, accompagnera ABI dans l'élaboration et la diffusion de programmes de formation qui seront offerts aux salariés lors de leur rappel au travail. Ainsi, le ministère pourrait couvrir les frais de la préparation et de la diffusion de la formation. Il pourrait également payer jusqu'à concurrence de 20 $ de l'heure par salarié pour la formation.

Vendredi, Clément Masse ira parler du lock-out aux quelque 400 membres du syndicat Unifor réunis durant trois jours à Trois-Rivières en conseil québécois.

«Le premier ministre n'aurait pas dû s'afficher. Je trouve que c'est très maladroit. Il peut avoir une opinion personnelle, mais d'émettre publiquement que ces gens-là sont dans le trèfle jusqu'aux genoux... Je pense qu'il y a des problèmes sérieux de relations de travail. Ce qui a été mis sur la table en termes de protocole de retour au travail est irrespectueux», a indiqué le directeur québécois fraîchement réélu, Renaud Gagné.

Celui-ci trouve dommage qu'Alcoa «profite de l'argent des Québécois» en raison de la fameuse clause de force majeure. «Ça n'a aucun sens de dire qu'un lock-out, c'est un Act of God. Comment un gouvernement peut-il tolérer une situation comme ça? Comment une entreprise comme Alcoa peut-elle bénéficier d'exclusions d'amendes de ne pas acheter cette électricité-là? Il y a un déséquilibre, comme c'était dans le cas de Delastek», a-t-il ajouté.

D'ailleurs, ce dernier croit que le dossier de l'ABI «devrait finir en arbitrage de convention collective» pour que les gens retournent au travail, «un peu comme ça s'est passé dans Delastek».

«On aurait souhaité que ça arrive une année plus tôt dans Delastek. Pourquoi attendre trois ans avant de procéder? Dans Delastek, on a poussé jusqu'à ce que ça arrive et on va accompagner les gens d'ABI qui nous ont supportés en solidarité dans les conflits antérieurs. C'est sûr qu'on va appuyer tous les travailleurs qui sont attaqués par des multinationales», a conclu M. Gagné.

Latulippe et Audi s'installent au District 55

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Trois nouvelles bannières s'implanteront au District 55 au cours des prochains mois. Ces nouvelles arrivées ont d'ailleurs fait l'objet d'une conférence de presse qui s'est tenue sur les terrains de ce développement résidentiel et commercial, mercredi après-midi. Le magasin de plein air Latulippe, un concessionnaire Audi de Groupe Gabriel ainsi que l'entreprise Outfront Media feront bientôt leur apparition au District 55.

La présidente du Groupe Robin, Nellin Robin, est accompagnée de François et Louis Latulippe, des magasins Latulippe, ainsi que de la mairesse de Trois-Rivières par intérim, Ginette Bellemare. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

«Les annonces d'aujourd'hui sont importantes. Ça amène du développement économique. Ce sont des commerces qui ne sont pas dans la région et ce sont de nouveaux emplois qui vont être créés», affirme Nellie Robin, présidente du Groupe Robin.

Pour Latulippe, il s'agira d'une première succursale à l'extérieur de la région de Québec. La chaîne qui comptera désormais trois magasins a choisi de poursuivre son expansion en Mauricie, un investissement de plus de 12 millions de dollars qui créera 80 emplois.

«Nous sommes tout près du parc national de la Mauricie et il y a beaucoup d'amateurs de chasse, pêche et plein air dans la région», explique François Latulippe, président des magasins Latulippe, lorsqu'on lui demande pourquoi avoir choisi Trois-Rivières comme première expansion en dehors de la région de la Capitale-Nationale.

Le magasin Latulippe s'installera entre le magasin d'Ameublements Tanguay et l'hôtel Holiday Inn Express. Sa construction devrait débuter dans les prochains mois afin que tout soit près pour l'ouverture prévue au printemps 2020. «On trouvait que le District 55 étant en plein développement et en essor, on trouvait que c'était une destination parfaite pour nous. On a alors décidé d'investir ici», ajoute pour sa part Louis Latulippe, vice-président des magasins Latulippe.

Le Groupe Robin a aussi fait l'annonce de l'établissement dans le District 55 de l'entreprise Outfront Media qui se spécialise dans l'affichage publicitaire. Quant à Audi du Groupe Gabriel, il s'agira d'une première concession en Mauricie.

Par ailleurs, le développement résidentiel dans le District 55 se poursuivra encore cette année, avec la construction de maisons jumelées par l'entreprise Constructions Marc Beaulieu et fils. De plus, le Groupe Arvisais a annoncé la construction de maisons de ville ainsi qu'un duplex, en même temps qu'il poursuit la construction des maisons jumelées sur la rue Jacques-Plante.

«Les bannières qui souhaitent s'établir ici sont grandement intéressées par le colisée»

Alors que le développement du vaste projet se poursuit, le Groupe Robin prend désormais seul les rênes du développement du District 55 à la suite du rachat le 29 mars dernier des actions de son partenaire dans le projet, le Groupe Laferté. «Dès aujourd'hui, nous sommes le seul maître d'œuvre», précise Nellie Robin.

«C'est un projet qui va se développer sur dix années et on aime bien faire les choses à long terme. Groupe Laferté n'avait pas de relève familiale, alors on a décidé que c'était le moment d'avoir chacun nos chemins.»

Le Groupe Robin assure que d'autres annonces sont à venir dans les prochains mois. Une quatrième annonce devait être faite mercredi, mais celle-ci a dû être retardée.

La présidente de l'entreprise Nellie Robin a de plus mentionné à plusieurs reprises sa volonté d'accueillir au District 55 des offres de divertissement. À ce sujet, dans un plan remis aux médias avant la conférence de presse de mercredi, on pouvait apercevoir un espace réservé pour un cinéma sur le boulevard du District. Avec un large sourire aux lèvres, Nellie Robin a préféré ne pas répondre directement sur la venue possible d'un cinéma. «À l'automne, c'est sûr qu'on se revoit pour les autres annonces», a-t-elle ajouté.

Rappelons que le développement du District 55 se poursuit depuis maintenant quelques années, avec l'ouverture en 2015 d'une station-service Ultramar. Par la suite, se sont ajoutés de gros commerces, dont le nouvel Ameublements Tanguay, le concessionnaire Mercedes et le nouvel hôtel Holiday-Inn Express, inauguré en avril l'année dernière.

Le chantier majeur du futur colisée a également été lancé en 2018, et se poursuit avec la construction de la structure, de plus en plus visible. Le chantier devrait se terminer d'ici la fin de l'année 2019, pour une inauguration officielle quelque part en 2020. Cette infrastructure sportive est très attrayante pour les bannières commerciales, avoue le Groupe Robin. Même si le colisée n'est pas utilisé par une équipe de hockey, un tel équipement sportif amène énormément de personnes. «Les bannières qui souhaitent s'établir ici sont grandement intéressées par le colisée», souligne Nellie Robin.

Dans sa volonté de créer un milieu de vie diversifié au District 55, le Groupe Robin souhaite aménager plusieurs parcs ainsi que trois «gros bassins de rétention d'eau» qui sont prévus dans le projet. «Nous avons plus d'espaces verts que le 10 % demandé par la Ville de Trois-Rivières. On construit plus que des immeubles, on construit un milieu de vie. C'est un projet qui est à développement durable et les espaces verts sont hyper importants», conclut la présidente du Groupe Robin.

Avec la collaboration de Paule Vermot-Desroches

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

MESCLUN, *nom masculin*

Définition – Mélange de feuilles de salade diverses et de plantes aromatiques que l'on vend au poids. *Manger du mesclun.*
Étymologie – De l'occitan moderne *mesclum*, 'mélange'.
Champ lexical – laitue, épinard, mâche, pousses, cresson, vinaigrette, cerfeuil, roquette, basilic, verdure, assaisonnement...
Phonétique – Ce mot, dont le *s* se prononce, rime avec *brun*.

Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

Groupe Capitales Médias

CLAUDE GAGNON
Président-directeur général
Groupe Capitales Médias

Le nombre de lecteurs des journaux de Groupe Capitales Médias est en progression tous les jours sur toutes ses plateformes numériques et globalement sur support papier. Une performance exceptionnelle dans le contexte actuel, qui donne confiance en l'avenir.

Cette progression se mesure d'abord sur le Web. Le site lenouvelliste.ca, qui a été totalement repensé, a vu son nombre d'utilisateurs uniques dépasser les 583 000 en mars, soit une augmentation significative de 39 % par rapport à la même période en 2018. (1)

L'application mobile du Nouvelliste a connu elle aussi une progression de sa fréquentation de 10 % en mars par rapport à l'an dernier, sur tablette ou sur téléphone intelligent (2). Cela s'explique : de plus en plus de lecteurs font de l'édition matinale de notre application leur nouveau rituel de lecture.

Sur papier, les 6 journaux de Groupe Capitales Médias voient aussi leur lectorat global augmenter. En semaine, plus de 16 000 lecteurs de plus lisent nos journaux; une hausse significative de 4 %, selon le dernier rapport Vividata (3). Cette progression se vérifie aussi le samedi, avec une croissance globale de 26 000 lecteurs, soit un bond de 5 % comparativement au précédent rapport de l'automne dernier.

Les derniers résultats de Vividata montrent que 75 000 lecteurs choisissent *Le Nouvelliste* en semaine. Ce total atteint 93 000 le samedi. (4)

L'intérêt que vous manifestez pour *Le Nouvelliste* vient conforter nos choix, particulièrement le samedi, où nous avons revu notre édition papier avec l'introduction du supplément Le Mag.

Le rituel papier demeure fort le samedi et nous continuerons de faire évoluer notre édition, pour encore mieux répondre aux préoccupations actuelles de nos lecteurs, y compris les plus jeunes.

La progression du lectorat du Nouvelliste dans le numérique est une autre source de fierté. C'est aussi une grande motivation pour continuer le travail sur l'immense chantier de notre réinvention.

PERSONNE N'EST ÉPARGNÉ

Tous les médias au Canada, sans exception, sont confrontés aux mêmes défis provoqués par une migration accélérée des revenus publicitaires vers le numérique, où essentiellement deux géants se partagent l'enveloppe, soit Google et Facebook.

Or, ces revenus publicitaires demeurent nécessaires aux médias pour maintenir des salles de rédaction capables de livrer une information de qualité, dans toutes les régions. Une information qui n'a rien de gratuite à produire.

Personne n'est épargné par cette réalité, ici comme ailleurs en Occident. Personne ne peut prétendre avoir trouvé le modèle idéal qui assurera la pérennité des médias actuels dans leur marché. Chez Groupe Capitales Médias, on y travaille ardemment, tous les jours.

Plusieurs initiatives ont été mises de l'avant ces dernières années pour réduire nos dépenses, diversifier nos revenus, accélérer le virage numérique. Mais il faut du temps pour que nos stratégies donnent les résultats escomptés.

UNE AIDE POUR LA TRANSITION

L'aide gouvernementale, au fédéral comme au provincial, fait partie des solutions que nous sollicitons pendant cette période de transition. Il en va du maintien d'une information de qualité partout sur le territoire, et du maintien des emplois nécessaires pour la produire.

Cette aide, réclamée tant par les médias que par les syndicats, ne suffit toutefois pas et ne garantira pas à elle seule un avenir, tant l'érosion du modèle publicitaire s'est accélérée. Mais cette aide est une étape nécessaire, comme c'est le cas dans toute industrie traversant une transformation en profondeur.

Que cette aide profite à l'ensemble des médias écrits est tout à fait souhaitable à nos yeux. Nous croyons, chez Groupe Capitales Médias, à la nécessité pour le citoyen d'avoir accès à une pluralité de sources d'information, particulièrement dans les régions. Question de santé démocratique.

Des informations alarmistes ont circulé ces derniers temps sur la situation de Groupe Capitales Médias. Au salissage, on ne répliquera pas par le salissage. Ce n'est pas notre façon de faire. Nous ne souhaitons la mort de personne.

Nous avons d'autres priorités, soit de travailler pour assurer l'avenir de nos journaux, au nom de ses équipes, de ses lecteurs, de ses partenaires et de la vitalité des régions qu'ils desservent.

UN SOUTIEN CONCRET

Ce n'est pas une mince tâche. Le défi est stimulant. Nous y consacrons nos énergies, avec le sentiment, partagé par de plus en plus de lecteurs, d'avancer dans la bonne direction.

Pour réussir une telle transformation, il nous faut avoir le soutien de nos partenaires, mais d'abord de nos lecteurs. Et les nouveaux chiffres que nous publions ce matin – des faits, pas des rumeurs – nous redisent non seulement ce soutien, mais nous montrent qu'il est grandissant. Vous êtes de plus en plus nombreux à trouver chez nous la pertinence, l'utilité dans l'information que vous cherchez.

Vous tenez au Nouvelliste. Vous voulez qu'il continue. Car vous avez aussi votre mot à dire dans notre avenir.

Nous lire, c'est une façon de nous soutenir. Vous abonner, la semaine ou le samedi, c'est aussi une façon de nous appuyer. Une manière concrète de participer au maintien d'une salle de rédaction forte en Mauricie, investie à fond dans la mission de vous offrir le meilleur de l'information.

J'en profite, au nom de toute l'équipe, pour remercier les abonnés qui nous sont fidèles et qui nous permettent, par leur confiance et leur contribution, de continuer à construire l'avenir du Nouvelliste.

Je tiens également à remercier les nombreux partenaires et annonceurs qui nous sont fidèles, qui trouvent chez nous des plateformes non seulement de plus en plus lues, mais adaptées à leurs besoins nouveaux. Des partenaires qui croient comme nous à la nécessité de maintenir une pluralité de voix pour informer sur la région.

Merci à vous lecteurs, d'être encore plus nombreux au rendez-vous. Chaque semaine, c'est plus de 2,1 millions de lecteurs qui font le choix de s'informer chez Groupe Capitales Médias.

Et merci à nos équipes, dédiées à la réussite.

CLAUDE GAGNON
Président-directeur général
Groupe Capitales Médias

(1) Source : Google Analytics, utilisateurs uniques, mars 2019 vs mars 2018.

(2) Source : Google Analytics, utilisateurs uniques, mars 2019 vs mars 2018.

(3) Source : Vividata printemps 2019 vs automne 2018, Québec Est, Québec Centre, Ottawa/Gatineau RMR et Granby RMR, adultes 18+.

(4) Source : Vividata printemps 2019, Québec Centre, ad. 18+

Progression de Groupe Capitales Médias

PAPIER

2018	847 000
2019	911 000

LECTEURS CHAQUE SEMAINE **+ 8 %**

Source: Vividata printemps 2019 vs automne 2018, Québec Est, Québec Centre, Ottawa/Gatineau RMR et Granby RMR, adultes 18+.

INTERNET

2018	3 200 000
2019	4 200 000

VISITEURS UNIQUES PAR MOIS **+ 31 %**

Source: Google analytique mars 2019 vs mars 2018

APPLICATIONS

2018	128 900
2019	132 500

UTILISATEURS UNIQUES PAR MOIS **+ 3 %**

Source: Google analytique mars 2019 vs mars 2018

en progression

› UN GRAND NOMBRE DE LECTEURS POUR L'ÉDITION PAPIER DU NOUVELLISTE

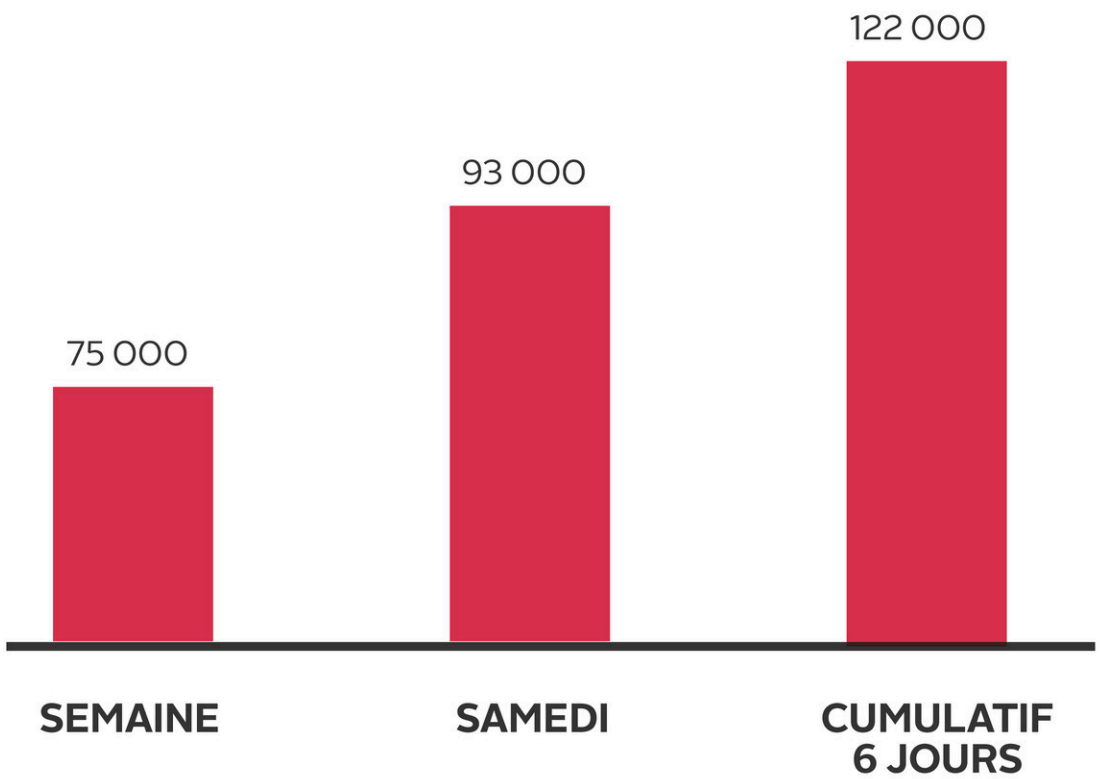

Source : Vividata printemps 2019, Québec Centre, adultes 18+

› LES PLATEFORMES NUMÉRIQUES DU NOUVELLISTE EN PROGRESSION

Site Web leNouvelliste.ca

VISITEURS UNIQUES PAR MOIS

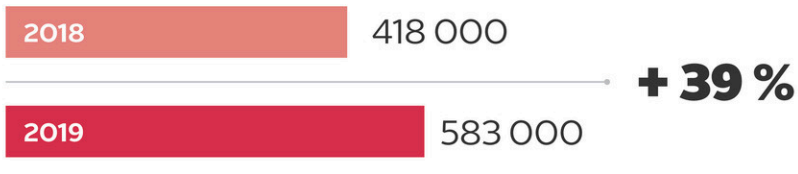

Source : Google Analytics, visiteurs uniques, mars 2019 vs mars 2018.

Application Le Nouvelliste

UTILISATEURS UNIQUES PAR MOIS

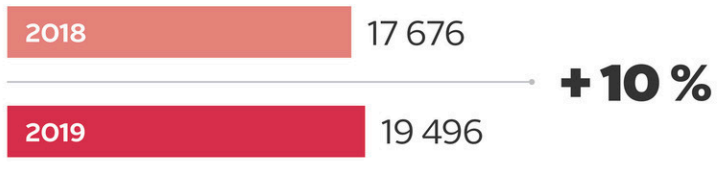

Source : Google Analytics, utilisateurs uniques, mars 2019 vs mars 2018.

FILLETTE MORTE À GRANBY

Le père craignait d'«exploser»

ISABELLE DUCAS
La Presse

Le père de la fillette de 7 ans morte mardi à Granby, après avoir été retrouvée ligotée dans la maison familiale, avait admis lui-même, il y a quelques mois, qu'il craignait d'« exploser », parce que sa conjointe et lui ne parvenaient pas à avoir de l'aide pour s'occuper de la petite fille au «caractère difficile».

«Malgré le nombre d'appels à l'aide qu'on a faits un peu partout, à nos anciens intervenants de la DPJ, aux travailleurs sociaux du CLSC, aux médecins, on n'a pas eu d'aide. On disait: "Un jour, il y a quelque chose qui va arriver, on va exploser. On n'est plus capables, on a besoin d'aide." Mais on n'en a pas eu», a affirmé l'homme de 30 ans au palais de justice de Granby, le 30 juillet dernier.

Le père, maintenant détenu à la suite de la mort de sa fille, témoignait alors en faveur de sa conjointe: la belle-mère était accusée de voies de fait sur l'enfant, à la suite de gestes violents commis en septembre 2017. La femme de 35 ans avait frappé la fillette et lui avait tiré les cheveux, alors que le couple était rentré ivre d'une soirée dans un bar.

Elle a plaidé coupable et a bénéficié d'une absolution inconditionnelle.

Elle et son conjoint feront sans doute face à de nouvelles accusations pour leur responsabilité dans la mort de la petite fille. Mardi, ils ont été accusés de séquestration et la belle-mère, de voies de fait graves contre l'enfant, qui est ensuite morte dans la soirée de mardi, le lendemain de son admission à l'hôpital.

La fillette et son petit frère de 5 ans étaient retournés vivre avec leur père il y a quatre ans, malgré l'opposition de leur grand-mère paternelle, qui s'était occupée d'eux depuis leur naissance à la demande de la Direction de la protection de la jeunesse.

La grand-mère avait fait valoir qu'elle considérait son fils comme inapte à s'occuper de ses enfants en raison de ses antécédents de troubles de santé mentale, mais ses inquiétudes n'ont pas modifié la décision des autorités.

Le couple semblait avoir de graves difficultés à s'occuper des enfants, mais la DPJ avait cessé de superviser la famille, même après l'intervention de la police en 2017 et les accusations de voies de fait contre la belle-mère.

À la suite de cet épisode de violence, le père a dû quitter la résidence familiale avec sa fille, puisque sa conjointe n'avait plus le droit d'être en contact avec l'enfant. Il avait besoin de la supervision de la DPJ pour pouvoir revenir à son domicile, mais il aurait eu beaucoup de mal à obtenir des services. «Ça a pris du temps pour que la DPJ intervienne dans le dossier. Je les ai harcelés. Il a fallu que je me présente au bureau et que je leur dise: "Là, vous me donnez un intervenant." Ça ne pouvait plus attendre», a-t-il témoigné devant le juge Érick Vanchestein, avant que sa conjointe reçoive sa peine.

Au cours de son témoignage d'une quinzaine de minutes, le père a répété quatre fois que «ça aurait aussi bien pu être [lui] qui pose les gestes» reprochés à sa conjointe. «J'ai seulement de vagues souvenirs de cette soirée parce que j'étais en boisson moi aussi», a-t-il dit, admettant qu'ils étaient tous les deux excédés par le caractère difficile de la fillette, alors âgée de 6 ans.

«On parle de grosses crises, de comportements d'automutilation. Elle pouvait prendre [ses selles] et les étendre sur les murs. C'est vraiment une petite fille très difficile», a-t-il expliqué.

Il a aussi raconté que la mère des enfants les voyait très peu, et que sa propre mère s'était alliée avec son ex-conjointe contre lui, ce qui rendait la situation encore plus difficile.

À la suite de ses demandes répétées, le père aurait reçu l'aide d'un intervenant de la DPJ, ce qui lui a permis de retourner à la maison avec sa fille. L'enfant aurait aussi obtenu une référence en psychiatrie.

Le comportement de la petite s'était amélioré, affirmait-il en juillet dernier, et sa conjointe et lui avaient cessé de consommer de l'alcool, ce qui contribuait à un meilleur climat familial.

La belle-mère s'est brièvement exprimée devant le juge. «Même si c'est une enfant difficile, c'est dur pour mon orgueil ce qui s'est passé, parce que j'aurais dû être à la hauteur», a-t-elle admis.

En acceptant de lui accorder une absolution inconditionnelle, ce qui lui évitait un casier judiciaire, le juge Vanchestein a fait remarquer à l'accusée qu'il s'agissait d'une peine exceptionnellement clémente, malgré le fait que les gestes de violences commis à l'endroit d'une jeune enfant constituaient un facteur aggravant.

«Je tiens compte du fait que la vie n'est pas un long fleuve tranquille, mais surtout de votre reprise en main, a souligné le magistrat. Pour votre avenir, et sans nuire à l'intérêt public, j'accepte de vous absoudre inconditionnellement sans frais.»

Avec la collaboration de Daniel Renaud

Le ministre Carmant confirme qu'elle était connue de la DPJ

La Presse canadienne

La fillette morte à Granby était connue de la DPJ depuis son tout jeune âge, a confirmé le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant. Outré, il a demandé une enquête mercredi à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPJ), qui a aussitôt accepté.

La CDPJ a confirmé mercredi après-midi qu'au terme de son enquête, elle formulera des recommandations. «Il y a clairement eu des failles», a tranché le ministre Carmant au sujet de ce drame, qui soulève des questions sur le fonctionnement de la DPJ.

Il n'a pas voulu révéler les détails de la situation de la petite fille de sept ans, mais a néanmoins révélé qu'elle avait fait l'objet d'une intervention fort récemment, après un signalement en avril.

Le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

SITUATION TROUBLANTE

«Je ne comprends pas comment un enfant qui a été retiré de l'école et dont les grands-parents ont tenté de se mêler à la situation n'a pas été pris en charge par le système, par le réseau. S'il le faut, on demandera une enquête», a déclaré le ministre Carmant à la sortie du conseil des ministres, mercredi matin, ajoutant avoir demandé aux autorités un état de la situation, afin d'avoir un portrait clair de ce qui s'est passé.

M. Carmant a indiqué qu'il fallait voir si la prise en charge par la protection de la jeunesse s'est faite dans les règles de l'art.

«Il faut vérifier ce qui s'est passé dans cette situation-là et il faut corriger le tir pour la DPJ [Direction de la protection de la jeunesse] de l'Estrie comme pour toutes les DPJ du Québec en ce moment», a-t-il ajouté.

Le directeur de la DPJ met en garde contre «les amalgames»

LA TRIBUNE — Le directeur de la Protection de la jeunesse de l'Estrie refuse qu'on fasse «des amalgames» en ce qui concerne la mort tragique d'une fillette dans les dernières heures à Granby.

C'est en marchant sur des œufs qu'Alain Trudel s'est présenté devant la presse, mercredi avant-midi à Sherbrooke. D'entrée de jeu, il a refusé de dire si son organisation était ou non sur le dossier de l'enfant qui avait été retrouvé gravement blessé lundi.

La loi l'empêche de confirmer ou d'infirmer une telle information, a-t-il répété. Il ne pouvait donc répondre à la déclaration du ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, laissant entendre que «des failles» étaient apparues dans le dossier. M. Trudel assure que la DPJ de l'Estrie pourra collaborer à une éventuelle enquête, comme le ministre l'a proposé.

«Je suis très triste. Nos pensées vont à la famille et aux proches de l'enfant , a déclaré Alain Trudel. «Mais il serait hasardeux de conclure à quelques conclusions que ce soit. Plusieurs informations circulent sur les listes d'attente et le manque de ressources, mais attention de faire des amalgames et de sauter aux conclusions trop rapidement.»

HOMMAGE À LA FILLETTE QUI EST DÉCÉDÉE

« Elle est morte dans mes bras »

ROXANNE CARON
roxanne.caron@lavoixdelest.ca

PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

GRANBY — La famille de la fillette de sept ans qui est décédée mardi est en deuil. Pour honorer la mémoire de la victime, son oncle, sa mère, ses grands-parents et d'autres membres de la famille se sont réunis, mercredi soir, devant la maison où le drame s'est produit. Un aumônier s'est aussi déplacé sur place afin de prononcer une prière.

Au moins 200 personnes se sont présentées pour honorer la mémoire de la fillette de sept ans qui est décédée mardi. — PHOTO CATHERINE TRUDEAU

Malgré la pluie, au moins 200 personnes se sont présentées pour déposer des toutous et se recueillir en silence devant la maison. Des poèmes et des lettres ont été lus et des lampions ont été distribués.

« Les quatre derniers jours n'ont pas été faciles. Elle est morte dans mes bras. J'ai été là aussitôt que j'ai su qu'elle était à l'hôpital. J'ai été là tout le long. Je l'ai prise dans mes bras après l'avoir débranchée », a confié la mère de la fillette de 7 ans, visiblement encore sous le choc.

Rappelons que la fillette a été hospitalisée après avoir été trouvée ligotée et dans un état critique dans une résidence de Granby, lundi. Son décès a été annoncé mardi après-midi.

Le rassemblement était l'initiative de l'oncle de la petite fille et de sa mère, avec qui elle n'avait pas eu de contact depuis un an.

« On tenait à lui rendre un dernier hommage », a souligné l'oncle.

La mère a reçu plusieurs accolades de gens en pleurs. Quelques jours après le drame, elle n'arrive toujours pas à croire que sa fille est décédée.

« Je ne pourrai jamais faire mon deuil. […] Je ne l'accepte pas, mais au moins, je me dis qu'elle est peut-être mieux où elle est », a-t-elle avoué.

À la vue de l'attroupement à son arrivée, la mère était bouche bée, mais surtout touchée qu'autant de gens se soient déplacés.

« Je me dis que ma fille est enfin soutenue, même si elle est plus là », a-t-elle dit.

La mère croit que le père de la fillette faisait « de l'aliénation mentale » envers la petite. Elle a aussi mentionné que la fillette avait eu des idées suicidaires dans le passé.

« Le père a eu six rapports de police à la fin 2017 parce qu'elle était battue », a avancé la mère tout en critiquant durement la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) pour ne pas avoir retiré la garde au père malgré de nombreux signalements de ses proches à la police et à l'organisme.

Questionnée par TVA à savoir pourquoi elle n'avait pas la garde de sa fille, la mère a raconté avoir tenu des propos inquiétants lors de l'accouchement. Un médecin aurait alors fait un signalement à la DPJ en estimant que la mère était agressive.

« LA DPJ NOUS A TOUJOURS BLOQUÉS »

La grand-mère paternelle a tenu à s'adresser à la foule réunie sur place pour faire le point. Elle affirme s'être « battue corps et âme » pour sortir sa petite-fille de la situation. « La DPJ nous a toujours bloqués », a-t-elle dénoncé.

« On va entamer des procédures. Elle ne sera pas morte pour rien la petite. On a passé des heures à essayer de la sortir de là », a-t-elle lancé.

« Il est temps qu'on fasse une enquête publique », a-t-elle scandé alors que la foule s'est mise à l'applaudir.

La grand-mère avait eu la garde de sa petite-fille dès sa naissance avant qu'elle ne soit remise au père trois ans plus tard.

Le père a au moins deux enfants, dont la victime, et sa conjointe en a un aussi.

Une amie de la mère était dans l'incompréhension. « Comment tu peux faire du mal à un enfant de même ? » a-t-elle lancé en montrant une vidéo de la fillette qui chante la chanson *Que je t'aime*.

Un voisin adjacent à la maison où le drame s'est produit était aussi sur place. Il soutient qu'il ne voyait jamais la victime. « On voyait les deux autres enfants sortir dehors, mais jamais la petite », a-t-il remarqué.

D'AUTRES ACCUSATIONS POURRAIENT ÊTRE DÉPOSÉES

Compte tenu du décès de la fillette, la nature des accusations déposées contre son père et sa belle-mère est appelée à changer.

« Ça change grandement la situation, a indiqué la procureure au dossier, Me Laurence Bélanger, mercredi. Ça sera évalué pour voir si d'autres chefs s'appliquent. On attend d'autres éléments de preuve, notamment des expertises médicales. On est dans l'attente. »

Des accusations de négligence criminelle causant la mort, d'homicide involontaire ou encore meurtre au premier degré pourraient être déposées, énumère Me Bélanger. Le couple doit revenir devant la cour jeudi, à Granby. Les modifications pourraient survenir à ce moment.

« On verra l'état de la situation demain [jeudi] », a dit Me Bélanger. La représentante de la Couronne précise qu'elle ne demandera pas que l'ordonnance de non-publication concernant l'identification des accusés soit levée. Puisque les autres enfants du couple pourraient agir à titre de témoins, leur identité doit aussi être protégée.

La fillette se serait sauvée en pleine nuit

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — La fillette de 7 ans, qui a succombé à ses blessures aurait tenté de fuir le domicile familial la nuit avant d'être découverte chez elle dans un état critique.

Le copropriétaire de la maison qui était louée au père et à la belle-mère de la fillette a confié à *La Voix de l'Est* que quelqu'un a sonné à la porte de sa résidence vers 1 h 40, dans la nuit de dimanche à lundi. En l'ouvrant, il n'a vu personne, mais il a entendu « une petite voix », a-t-il raconté.

Il a finalement vu la belle-mère de l'enfant, restée sur le seuil de la porte de sa maison, qui lui a fait savoir que la fillette s'était enfuie de sa chambre. « Et j'ai entendu craquer dans le bois. J'ai vu le père qui avait la petite dans ses bras et qui essayait de la calmer », raconte l'homme.

« Sur le coup, je n'ai pas réalisé que c'était la petite qui est venue sonner chez nous », explique-t-il, émotif.

Il n'a pas contacté les policiers à ce moment-là parce que ses locataires lui auraient raconté par le passé que la fillette s'était sauvée à quelques reprises de leur ancien logement, explique-t-il.

De retour chez lui après le travail lundi, l'homme a vu les banderoles des policiers, laissant présager que le pire des scénarios s'était produit. « Je ne pouvais pas prévoir que c'était un meurtre qui était pour arriver… », dit l'homme, bouleversé, qui a fait une déposition aux policiers.

Rendez-vous
CULTUREL
en plein air

ARTISTES-CITOYENS RECHERCHÉS

Chanteurs et musiciens non professionnels, mettez votre passion artistique au grand jour!

Les samedis entre le 15 juin et le 31 août, de 19 h à 20 h 30

Parc Robert-Bourassa

Date limite d'inscription : 15 mai

311 v3r.net

trois-rivières TRÈS Trois-Rivières

Sous le seuil d'inondation majeure

MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Signe que la situation des inondations ralentit, les cours d'eau de la région affichent un niveau inférieur au seuil d'inondation majeure et trois rivières ont un débit normal. Mais selon la Sécurité civile, la vigilance est toujours de mise et il est trop tôt pour affirmer que la crue des eaux tire à sa fin.

La tension est à la baisse pour les riverains de la région... — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Les rivières du Loup, Batiscan et Croche sont en baisse et leur débit est sous le seuil d'inondation mineure. La rivière Maskinongé affiche un débit légèrement sous le seuil d'inondation mineure. Le seuil d'inondation majeure du lac Saint-Pierre est établi à 3,40 mètres et les prévisions pour jeudi sont inférieures à 3,30 mètres.

Ce constat est une bonne nouvelle, car la diminution des cours d'eau permet de créer une zone tampon bien utile pour amoindrir l'effet d'une nouvelle masse d'eau ayant le potentiel de créer une remontée. Un tel phénomène devrait se passer durant la fin de semaine avec les précipitations annoncées pour vendredi, le retour des marées hautes et la fonte des neiges.

«Il y a encore beaucoup de neige dans le nord. Les nuits sont sous zéro. Mais on dit aux citoyens de ne rien enlever (de leur système de protection contre l'eau). Ça va remonter. Pas comme en 2017. Mais ça va remonter», mentionne le porte-parole de la Sécurité civile, Bernard Létourneau.

Il devrait tomber entre 10 et 15 mm de pluie vendredi. Cet épisode de pluie sera suivi de deux journées durant lesquelles le mercure tournera autour des 15 degrés.

Le niveau du lac Saint-Pierre devrait grimper jusqu'à 3,44 m, lundi. La mise à jour des prévisions des autorités fait en sorte que le lac va descendre sous les 3 mètres non plus le 5, mais le 13 mai.

«On demande aux gens d'être vigilants et on demeure vigilant, ajoute M. Létourneau. Ça ralentit, on s'en va dans le bon sens, mais on ne crie pas victoire encore.»

La rivière Saint-Maurice demeure sous surveillance, mais la situation actuelle n'inquiète nullement la Sécurité civile.

Signe que les choses semblent se diriger dans le bon sens, la Sécurité civile commence à se préparer pour l'après-inondation. Des rencontres seront tenues dans différentes municipalités afin d'informer les sinistrés des programmes d'aide du gouvernement.

LES MILITAIRES TOUJOURS LÀ

L'armée canadienne maintient ses effectifs dans la région en cette période d'inondation. Quelque 150 militaires sont déployés sur le terrain, mais pour faire autre chose qu'ensacher et installer des sables de sable.

«On a des patrouilles pour rassurer la population. Et on veut s'assurer que les conditions sont sous contrôle», déclare le major David Brochu, porte-parole pour la force opérationnelle déployée dans la région.

Du côté de Trois-Rivières, on précise que le niveau de l'eau a baissé de 30 centimètres en deux jours. Aucun appel n'a été reçu à la centrale 311 depuis deux jours, un service qui en a reçu près de 200 concernant les inondations.

«C'est un signe que les riverains reprennent leur souffle», déclare Ginette Bellemare, mairesse suppléante de Trois-Rivières.

À Louiseville, le constat est le même, selon Yvon Deshaies.

«L'eau a baissé de près d'un pied. C'est encourageant. Les gens sont contents et ça fait du bien au moral», indique le maire de Louiseville.

La Ville de Trois-Rivières est en train d'élaborer sa stratégie au sujet des travaux de nettoyage qui suivront les inondations. Déjà, la Ville a prévu installer d'ici la fin de semaine des conteneurs dans les secteurs inondés.

Trois-Rivières et Louiseville demandent le maintien de l'armée canadienne afin d'aider aux travaux de nettoyage.

COMMISSION SCIENTIFIQUE SUR LES INONDATIONS

Legault hésite, l'Assemblée insiste

PATRICE BERGERON
La Presse canadienne

Le premier ministre, François Legault, et la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, ont annoncé, lundi, la création d'un groupe ministériel sur les inondations. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, JACQUES BOISSINOT

Le premier ministre François Legault n'a cessé de répéter mercredi qu'il était «en action» concernant les inondations: après avoir écarté puis accepté la tenue d'une commission scientifique, il a annoncé la mise sur pied d'un «groupe d'action» ministériel pour une indemnisation rapide et pour prévenir des dégâts éventuels l'an prochain.

Ce serait «utopique» de penser que tous les travaux seront faits d'ici au printemps 2020, mais le gouvernement a parmi ses objectifs d'interdire la construction en zone inondable, a-t-il affirmé en conférence de presse à l'Assemblée nationale, entouré des ministres qui feront partie du groupe d'action.

«Ce que j'aime, c'est un groupe d'action donc qui va avoir un plan d'action et qui va passer à l'action», a déclaré M. Legault, en ajoutant qu'il veut s'assurer qu'on ne vive pas ce qui a été vécu au cours des inondations de 2017.

«On veut éviter que les problèmes se répètent, qu'on soit capable d'estimer les dégâts, de prendre les décisions concernant les déménagements, de rembourser les citoyens, d'aider les municipalités.»

Le groupe ministériel se réunira pour la première fois la semaine prochaine. Il est composé notamment de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, de la ministre des Affaires municipales, Andrée Laforest, du président du Conseil du trésor, Christian Dubé, du ministre de l'Environnement, Benoit Charette, et du ministre des Ressources naturelles, Jonatan Julien.

POUR UNE COMMISSION

Plus tôt en matinée, le chef caquiste avait rejeté la proposition péquiste d'une commission scientifique et technique sur les inondations — pourtant un forum éprouvé lors du déluge du Saguenay en 1996 et de la crise du verglas en 1998, avec des rapports qui sont demeurés des références, puisque bon nombre de leurs recommandations ont été mises en œuvre. Par la suite, M. Legault s'est montré ouvert à la tenue d'une telle commission.

«Je ne suis pas contre, en parallèle», a-t-il finalement dit.

À l'initiative du député péquiste de Jonquière, Sylvain Gaudreault, l'Assemblée nationale a voté mercredi matin à l'unanimité, incluant les élus caquistes, en faveur d'une motion qui demande au gouvernement d'évaluer la mise en place d'une commission scientifique.

Selon M. Gaudreault, un simple comité ministériel comme le propose le gouvernement Legault ne permet pas d'aller au fond des choses, puisqu'on demanderait ainsi aux fonctionnaires «d'évaluer leur propre travail».

En outre, «les sinistrés [des inondations actuelles] n'ont pas à être traités différemment des sinistrés du déluge du Saguenay de 1996 ou de la tempête de verglas», a argué le député péquiste.

De son côté, le ministre de l'Environnement, Benoit Charette, a exprimé une certaine ouverture à l'égard d'une commission scientifique.

Le vote des élus caquistes en Chambre «confirme notre intention de retenir les bonnes façons pour trouver des réponses à ces questions qui sont toutes pertinentes», a-t-il dit en commission parlementaire mercredi midi, en réponse à une question de M. Gaudreault.

VERS UNE STABILITÉ

Par ailleurs, tout indique que les plateaux d'inondation tant attendus ont finalement été atteints mercredi, alors que le gouvernement fédéral a interdit les bateaux sur les plans d'eau les plus inondés.

Les mouvements d'eau tendent d'ailleurs à confirmer que si les plateaux sont atteints à certains endroits, d'autres endroits ont vu l'eau continuer de monter alors que le nombre de maisons inondées a à nouveau augmenté légèrement.

Le plus récent bilan publié en soirée mercredi fait toutefois état de 10 895 personnes évacuées, soit un peu plus que mardi soir. Le nombre de résidences inondées, lui, est passé à 7230 alors que 4064 autres sont isolées par les crues.

Les autorités surveilleront deux épisodes de pluie, le premier jusqu'à jeudi matin, le second vendredi, mais les craintes de voir un afflux d'eau dans le lac Champlain provoquant un débordement majeur dans le Richelieu semblent s'être estompées, selon le météorologue André Cantin, d'Environnement Canada.

APPROCHE «NATIONALE»

L'importance de la catastrophe amène pendant ce temps le gouvernement fédéral à se pencher sur la situation à l'échelle nationale.

Le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, François-Philippe Champagne, a affirmé mercredi qu'il «faudra se poser la question: où et comment on construit».

M. Champagne entend sonder ses collègues du gouvernement du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick sur la possibilité de créer un comité «pour voir comment on peut déployer de façon plus rapide, le plus rapidement possible, l'aide fédérale».

TRUDEL & TRUDEL
AUDIOPROTHÉSISTES
Journée nationale de l'audition 2019 le mardi 7 mai
Claire Gignac audioprothésiste
Marie-Eve Milot audioprothésiste
MadeleineTrudel audioprothésiste
Dépistage auditif sans frais
Trois-Rivières 819.375.1587
Shawinigan 819.537.1717
Louiseville 819.228.8328
St-Tite 819.537.1717
PROTHÈSES AUDITIVES

André «Rocky» Poulin demeure détenu

Le gala de boxe au Colisée Denis-Morel annulé?

AUDREY TREMBLAY
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca
Collaboration spéciale

LA TUQUE — Le propriétaire du Club de boxe Les guerriers du ring de La Tuque, André «Rocky» Poulin, restera derrière les barreaux jusqu'à la tenue de son procès. C'est ce qu'a ordonné le juge Jacques Trudel au terme de son enquête sur remise en liberté. La tenue du gala de boxe, organisé par André Poulin, est donc plus qu'incertaine.

L'événement, qui devait se tenir le 11 mai au Colisée municipal, ne devrait pas avoir lieu, bien que le promoteur n'ait pas confirmé cette affirmation. «Si je ne suis pas là, il n'y a plus de gala. Je ne sais pas ce qu'il va arriver…», avait-il lancé lors de son enquête sur remise en liberté, mardi.

À la Ville de La Tuque, on affirme qu'il n'y aura pas de pénalité pour le promoteur même si l'événement n'a pas lieu le 11 mai tel que prévu. «On n'a aucuns frais encourus présentement pour l'organisation du gala de boxe. On commence à travailler là-dessus le 7 mai seulement. On va voir ce qui va se passer d'ici là. On n'a pas perdu de location non plus puisqu'on est en période estivale. Actuellement, il n'y a aucuns frais encourus par la Ville donc pas de pénalité», a indiqué Hélène Langlais, directrice des communications de Ville de La Tuque.

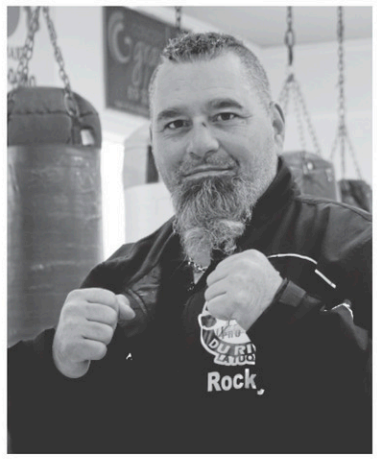

André «Rocky» Poulin sera détenu pour la suite des procédures judiciaires. —PHOTO: ARCHIVES, AUDREY TREMBLAY

Rappelons qu'André Poulin a été accusé en début de semaine de harcèlement criminel vis-à-vis son ex-conjointe et le fils de cette dernière. On lui reproche également d'avoir omis de se conformer à l'ordonnance de probation à laquelle il était soumis.

Le juge Trudel a rendu sa décision, mercredi, au palais de justice de La Tuque dans le cadre de l'enquête sur remise en liberté.

Le juge a d'abord souligné que «la preuve est lourde et accablante». Il s'est également attardé au risque de récidive qu'il a qualifié de «plus que probable».

«Compte tenu de la preuve et de la persistance que vous auriez démontrée dans le harcèlement de ces gens-là, seulement cela me mène à la conclusion qu'il y a une probabilité marquée de récidive», a-t-il lancé.

Le juge a aussi noté que l'accusé avait nié en totalité alors que la preuve est claire.

«Si vous êtes déclaré coupable, la preuve révèle que vous avez littéralement pendant deux à trois mois, empoisonné la vie de cette personne.»

Dans sa décision, le juge a expliqué qu'il avait pris en compte le fait que l'accusé avait une entreprise, soit un club de boxe, et qu'un événement était organisé bientôt.

«Le harcèlement que vous auriez perpétré, pour une bonne partie, s'est produit alors que vous étiez occupé à l'organisation de votre gala de boxe et à votre école de boxe. Pourtant, malgré cette activité fort légitime, vous auriez continué à harceler la victime», a-t-il souligné.

Le juge Jacques Trudel s'est également arrêté sur les nombreux antécédents judiciaires d'André Poulin. Il a souligné que l'accusé avait été condamné dans les dernières années pour ce type d'infraction de menaces et de harcèlement à une dizaine de reprises.

«Une dizaine de reprises, a insisté le juge, et dans un contexte conjugal de sept à huit fois.»

«Harcèlement, harcèlement, menaces, harcèlement, menaces, harcèlement…», a-t-il énuméré.

André Poulin cumule également plus d'une vingtaine de bris de probation à son dossier. Le juge a également fait remarquer que l'accusé avait reçu une peine à l'été 2017 pour des infractions de 2014.

«Vous avez bénéficié d'un sursis de sentence, ce n'est pas une peine sévère, mais le juge y a rattaché un don de 750 $, une probation de 3 ans et une thérapie. […] Selon ce que je vois, rien n'y a fait, ni la probation, ni la clémence du Tribunal jusqu'à un certain point. Vous auriez récidivé», a noté le juge.

Ce dernier a donc ordonné la détention d'André «Rocky» Poulin pour le reste des procédures judiciaires. L'accusé sera de retour devant le tribunal le 16 mai.

La Maison La Nacelle

La Maison La Nacelle offre aide et hébergement aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants.

Nous tenons à souligner l'implication de madame

JOHANNE PARIS

pour ses 13 ans à la direction de l'organisme

Nous vous remercions au nom des femmes et des enfants qui ont profité de votre expérience et de votre générosité.

La Maison La Nacelle
Services gratuits et confidentiels
24 h sur 24/ 7 jours sur 7
819 293-6942

SOS violence conjugale sans frais
1 800 262-9010

PRÉSUMÉS COMPLICES DE RENÉ KÈGLE

Cause reportée au 31 mai

NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Noémie Morin et Mauricio Peralta Severino, deux présumés complices de René Kègle pour les meurtres de Steve Lamy et Jean-Christophe Gilbert, ont fait un bref retour devant le tribunal, mercredi matin.

Le procureur de la Couronne, Me Benoît Larouche, a alors indiqué à la juge Dominique Slater qu'il allait transmettre d'autres éléments de preuve aux avocats de la défense d'ici les dix prochains jours. Son obligation de divulguer la preuve sera ensuite complétée, sauf exception des expertises au Laboratoire de sciences judiciaires et médecine légale qui ne sont toujours pas terminées.

Les dossiers des deux jeunes prévenus ont donc été reportés au 31 mai. À cette date, leurs avocats (Me Alexandre Biron pour Noémie Morin et Me Emmanuel Ayotte pour Mauricio Peralta Severino) devraient être en mesure de faire savoir à la Couronne s'ils désirent tenir une enquête préliminaire ou non avant la tenue d'un éventuel procès. Si tel est le cas, les audiences pourraient avoir lieu à l'automne.

Rappelons que Noémie Morin, 24 ans, et Mauricio Peralta Severino, 29 ans, avaient été arrêtés à la fin de février puis remis en liberté sous de sévères conditions, en attendant la suite des procédures. Noémie Morin est notamment accusée de meurtre au premier degré par complicité de Steve Lamy, de même que de séquestration et d'extorsion également par le biais de la complicité. Mauricio Peralta Severino est accusé de complicité après le fait du meurtre de Jean-Christophe Gilbert, de même que d'outrage à un cadavre.

La jeune femme qui n'a aucun antécédent judiciaire est en train de compléter une thérapie fermée à la Maison Carignan. Peralta doit pour sa part demeurer chez son employeur à Laval et y respecter un couvre-feu de 21 h à 6 h.

Les corps des deux victimes avaient été découverts le 10 octobre dans un véhicule calciné sur le chemin Bradley à Trois-Rivières, le même jour que le meurtre d'Ophélie Martin-Cyr. Kègle a pour sa part été accusé de ces trois meurtres au premier degré.

Noémie Morin et Mauricio Peralta Severino, deux présumés complices de René Kègle pour les meurtres de Steve Lamy et Jean-Christophe Gilbert, étaient de retour en cour, mercredi. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

Fondation RSTR
Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières
DON IN MEMORIAM
En hommage à l'être cher
Pour faire la différence au nom de la santé!
819 697-3333 poste 53582
www.fondationrstr.com
731, rue Sainte-Julie
Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y1

Fabrication et réparation de prothèse dentaire amovible
JEAN FUGÈRE, D.D.
Denturologiste
1410, 3e Rue
Trois-Rivières (Québec) G8Y 2T8
819 376-6772
Face au Centre Les Rivières
Rampe d'accès aux handicapés

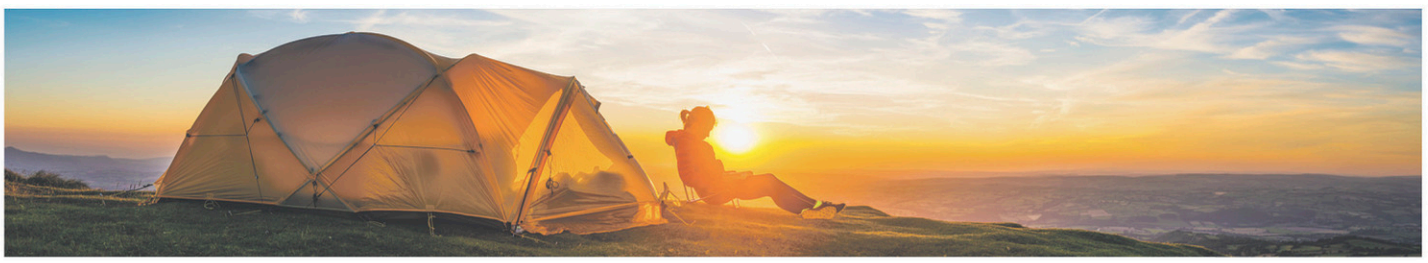

Latulippe
Plein Air ▲ Chasse ▲ Pêche
Camping I Vêtements I Chaussures I Nautique I Travail I Motoneige I Raquettes
Printemps 2020
Trois-Rivières
DISTRICT 55
Fier de s'implanter en Mauricie!
Tous les détails au Latulippe.com

SUIVI SUR LES RAPPORTS DE LA CNESST

Shawinigan annule une rencontre

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Les relations continuent de se détériorer entre l'Association des pompiers et pompières de Shawinigan et la Ville. Une rencontre était prévue mercredi matin pour discuter des deux derniers rapports de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, mais elle a été annulée à une douzaine d'heures d'avis.

Il s'agit d'un nouveau chapitre de ce qui prend la forme d'une guerre d'usure. Rappelons que la CNESST a relevé une douzaine de dérogations dans un rapport publié en février sur deux éléments, à savoir la décontamination et le manque d'habits de combats de réserve pour les pompiers et la gestion de l'intervention lors d'un incendie survenu dans le secteur Shawinigan-Sud, le 23 novembre dernier.

La Ville de Shawinigan et le comité de santé et sécurité au travail de l'APPS devaient se rencontrer mercredi, dès 8 h, pour échanger sur les suites de ce rapport. Selon le syndicat, les représentants municipaux ont annulé cette réunion la veille, vers 20 h. Dans un nouveau communiqué publié mercredi, le syndicat relate que «l'employeur considère qu'il n'est plus pertinent de traiter ce dossier via cette instance pour le moment».

François St-Onge, directeur des communications à la Ville de Shawinigan, indique plutôt que la direction n'avait pas finalisé sa préparation pour cette rencontre, d'où son annulation. «C'est une tempête dans un verre d'eau. Nous n'étions pas prêts à poursuivre les discussions. La rencontre n'était donc pas pertinente pour tout de suite.»

En début de semaine, l'APPS avait publié un autre communiqué dans lequel elle déplorait notamment qu'aucun correctif n'ait encore été apporté aux douze dérogations relevées par la CNESST. Cette dernière a d'ailleurs imposé de nouveaux délais à la Ville la semaine dernière.

M. St-Onge nie que cette nouvelle sortie ait incité la Ville à biffer de son agenda la réunion de mercredi matin. «S'il fallait annuler des rencontres à chaque fois qu'ils font un communiqué...», laisse-t-il tomber.

De son côté, Benoit Ferland, président de l'APPS, déplore l'attitude de la Ville. Le suivi des recommandations de la CNESST devient d'autant plus complexe que le comité paritaire qui avait été mis en place ne peut se réunir, puisque la Ville aurait demandé l'exclusion de M. Ferland.

M. St-Onge n'a pas voulu émettre de commentaires à ce sujet. En théorie, le comité de santé et sécurité au travail de l'APPS est devenu le seul canal pour aborder les dérogations relevées par la CNESST.

«Je ne comprends pas», témoigne M. Ferland. «Ça arrive à la suite de nos sorties. On trouve ça très dommage. Nous offrons notre collaboration depuis le début. Nous offrons des solutions, nous voulons que le dossier avance, mais on se fait arrêter. La Ville ne veut pas travailler dans le bon sens pour un dossier de cette importance.»

M. Ferland croit que la CNESST assurera le suivi directement avec la Ville.

Pour le reste, une rencontre de négociation est prévue le 15 mai avec un médiateur du ministère du Travail. La convention collective est échue depuis le 1er janvier 2017.

«On comprend qu'ils sont frustrés par nos agissements», convient le représentant syndical. «Le maire a mentionné, à plusieurs reprises, que ce n'était pas sa façon de faire. Nous sortons dans les médias parce que ça n'avance pas. On est rendu là.»

Une collision frontale fait un blessé à Saint-Léonard-d'Aston

SAINT-LÉONARD-D'ASTON (MEL) — Une collision frontale a fait un blessé, vers 11 h, mercredi, sur le rang Saint-Joseph, à Saint-Léonard-d'Aston. Un des deux véhicules a dévié de sa voie et est allé percuter la voiture roulant dans la voie inverse. Il est possible que le conducteur se soit endormi au volant. Un des deux conducteurs a été conduit au centre hospitalier. Selon la Sûreté du Québec, il aurait subi des blessures mineures. La route a été fermée à la circulation le temps de remorquer les véhicules.

› AFFAISSEMENT MAJEUR D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT À TROIS-RIVIÈRES

L'affaissement majeur d'une conduite d'égout à Trois-Rivières entraîne la fermeture complète de la rue Père-Daniel, en direction nord, à l'intersection de la rue Bellefeuille, jusqu'au 6 mai. Pour les rues Père-Daniel en direction nord et Bellefeuille en direction ouest, un détour est prévu par la rue Bellefeuille, le boulevard des Récollets, les rues Saint-Joseph, Girard et Chanoine-Chamberland. Pour la rue Bellefeuille en direction est, le détour va passer par la rue Père-Daniel, le boulevard Gene-H.-Kruger, le boulevard des Récollets, les rues Saint-Joseph, Girard et Chanoine-Chamberland. La circulation locale est permise sur la rue Père-Daniel, seulement à partir de Chanoine-Chamberland. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

UQTR: personnel de bureau recherché

TROIS-RIVIÈRES (BT) — L'UQTR est à la recherche de personnel de bureau. Elle tiendra une première journée de recrutement intitulée Ta carrière: UQTR afin de combler les postes qui se déroulera sur le campus, le 4 mai, de 10 h à 15 h.

Lors de cet événement, les participants prendront part à un processus de sélection éclair, incluant une entrevue, afin de pouvoir faire partie de la banque de candidatures du service des ressources humaines.

Il est possible de se préinscrire sur la page web de l'événement au *www.uqtr.ca / tacarrière*.

Les personnes admissibles devront détenir un DEP en secrétariat, un DEC ou un AEC en bureautique ou un DES en administration.

L'UQTR compte 2500 employés.

Jean-François Aubin, candidat à la mairie de Trois-Rivières.
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Aubin s'engage pour les jeunes familles

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Afin d'encourager et soutenir les familles trifluviennes, le candidat à la mairie Jean-François Aubin a présenté divers engagements mercredi s'adressant à cette tranche de la population. En plus de diverses activités, M. Aubin entend assouplir les règles de paiement pour permettre un accès plus élargi aux camps de jour pour les familles à faible revenu.

«Lorsque j'étais conseiller municipal, j'ai été au cœur de discussions lorsque le conseil municipal a choisi de hausser la tarification des camps de jour. J'avais accepté à la condition que l'on crée un fonds d'aide pour aider les familles en situation précaire à pouvoir continuer d'y avoir accès. Or, le fonds n'a jamais vraiment été publicisé et souvent, les familles ne se rendent même pas jusqu'à l'inscription où l'on pourrait les informer de cette aide financière. Les organismes qui travaillent avec ces gens me disent qu'ils s'arrêtent seulement à la consultation des tarifs et se découragent aussitôt de procéder à l'inscription car ce n'est pas dans leurs moyens», relate M. Aubin.

Il propose donc de revoir la tarification des camps de jour pour les familles qui se trouvent en dessous d'un certain plancher de revenu annuel, qui restera à déterminer. «L'objectif est bien entendu de donner un accès à tous pour les camps de jour. Il s'agit d'un service bénéfique pour les enfants, et spécialement ceux provenant d'un milieu à faible revenu, puisqu'ils ont accès à une panoplie d'activités durant l'été, à de l'encadrement, à de la stimulation. Il ne faut pas que la tarification devienne un frein à ça», soutient M. Aubin.

Par ailleurs, le candidat s'engage à organiser deux activités par année pour les petits de cinq ans et moins durant la saison hivernale, où les idées de sorties avec les plus jeunes sont moins nombreuses. La forme de ces activités demeurera à être discutée par le conseil municipal, mais M. Aubin cite en exemple un événement qui pourrait ressembler à la Foire de Noël Frimousse, qui se déroule annuellement au Complexe sportif Alphonse-Desjardins.

M. Aubin souhaite également bonifier le service des bibliothèques de la Ville en y implantant des joujouthèques, où l'emprunt de jouets sera possible. Cette idée ferait d'abord l'objet d'un projet-pilote pour en évaluer les retombées.

Finalement, pour chaque naissance sur le territoire de Trois-Rivières, Jean-François Aubin propose que la Ville plante un arbre sur des terrains publics, des arbres qui seront identifiés au nom de chaque enfant. «Ça se fait déjà dans plusieurs villes, et ça vient rejoindre aussi notre désir de verdir davantage Trois-Rivières. Pour les parents, c'est aussi intéressant parce qu'on peut penser qu'il y aura une forme de pèlerinage pour aller voir grandir l'arbre de son enfant, tout en créant un sentiment d'appartenance à la communauté», déclare le candidat.

éditorial

Président et éditeur ALAIN TURCOTTE Rédacteur en chef STÉPHAN FRAPPIER Directeur de l'information STÉPHAN RATELLE

Il faudra plus que des enquêtes

MARTIN FRANCOEUR
m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca

La mort d'une fillette de sept ans à Granby dans des circonstances choquantes vient raviver le débat concernant une réforme des services de la protection de la jeunesse au Québec. Non seulement est-il impératif que les enquêtes en cours et celles demandées par le ministre Lionel Carmant soient menées avec diligence, mais il est aussi nécessaire d'amorcer une sérieuse réflexion sur les façons de faire par lesquelles on tente de rencontrer les objectifs enchâssés dans la Loi sur la protection de la jeunesse.

Une réforme de la Direction de la protection de la jeunesse semble de plus en plus pertinente. Les histoires d'horreur concernant le travail de la DPJ continuent de s'accumuler sans que le fonctionnement même de cet organe soit réévalué en profondeur.

D'abord, cette histoire survenue à Granby vient démontrer l'incapacité de la DPJ de donner suite rapidement et efficacement aux signalements. Les enquêtes en cours nous diront exactement ce qui en est, mais disons que les premiers témoignages – notamment celui de la grand-maman de la fillette décédée – en disent beaucoup sur le dysfonctionnement de la DPJ.

Le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, a demandé à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) d'ouvrir une enquête, compte tenu des «failles» qu'il observe déjà dans ce dossier.

Des failles? Appelons cela des catastrophes. La fillette était connue de la DPJ depuis son plus jeune âge et il y avait eu une intervention donnant suite à un signalement, pas plus tard que le mois dernier.

Il n'est certainement pas normal que la fillette morte à Granby après avoir été séquestrée et ligotée dans la maison familiale ait été laissée à la garde de son père, vraisemblablement aux prises avec des problèmes de santé mentale. Comment se fait-il que l'enfant n'ait pas été prise en charge malgré des demandes répétées d'intervention? Pourquoi, par exemple, n'a-t-on pas pu tenir compte des demandes de la grand-mère paternelle, qui s'occupait de la fillette et de son petit frère de cinq ans avant que ceux-ci retournent chez leur père?

Les enquêtes de la Sûreté du Québec, du coroner, du CIUSSS de l'Estrie et de la CDPDJ devraient permettre de découvrir ce qui n'a pas fonctionné pour ce cas spécifique.

Cette histoire tragique révèle que le problème est beaucoup plus large. Il y aurait pas moins de 400 dossiers en attente à la DPJ de l'Estrie. À l'échelle du Québec, on parlait récemment d'une liste de 3000 noms d'enfants en attente d'une évaluation. Et on parle beaucoup, aussi, d'une pénurie d'intervenants de première ligne, notamment dans les centres jeunesse. De normes administratives que certains perçoivent de plus en plus comme des quotas d'interventions. De manque de soutien clinique.

Il y a quelques mois, l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec parlait d'une crise dans les services de protection de la jeunesse et appelait à la modernisation du fonctionnement de la DPJ.

Les événements des derniers jours donnent raison à ces professionnels qui sont bien placés pour voir comment l'organisme s'éloigne de la mission que lui confère la Loi sur la protection de la jeunesse.

Ce n'est pas d'hier qu'on parle de la nécessité de réformer la DPJ. Dans la région, il en avait encore été question il y a six mois à peine, alors que la juge Marie-Josée Ménard avait rendu un jugement accablant contre la DPJ de la Mauricie–Centre-du-Québec, qu'elle estime responsable de l'abandon d'une enfant au sein d'une famille d'accueil «toxique» et «dysfonctionnelle» pendant six ans. Un «échec lamentable», avait-elle écrit pour qualifier le travail de la DPJ.

Quand va-t-on enfin prendre acte de ces décisions coup-de-poing? De ces appels à l'action? Il est inacceptable d'attendre que surviennent d'autres drames comme celui de Granby.

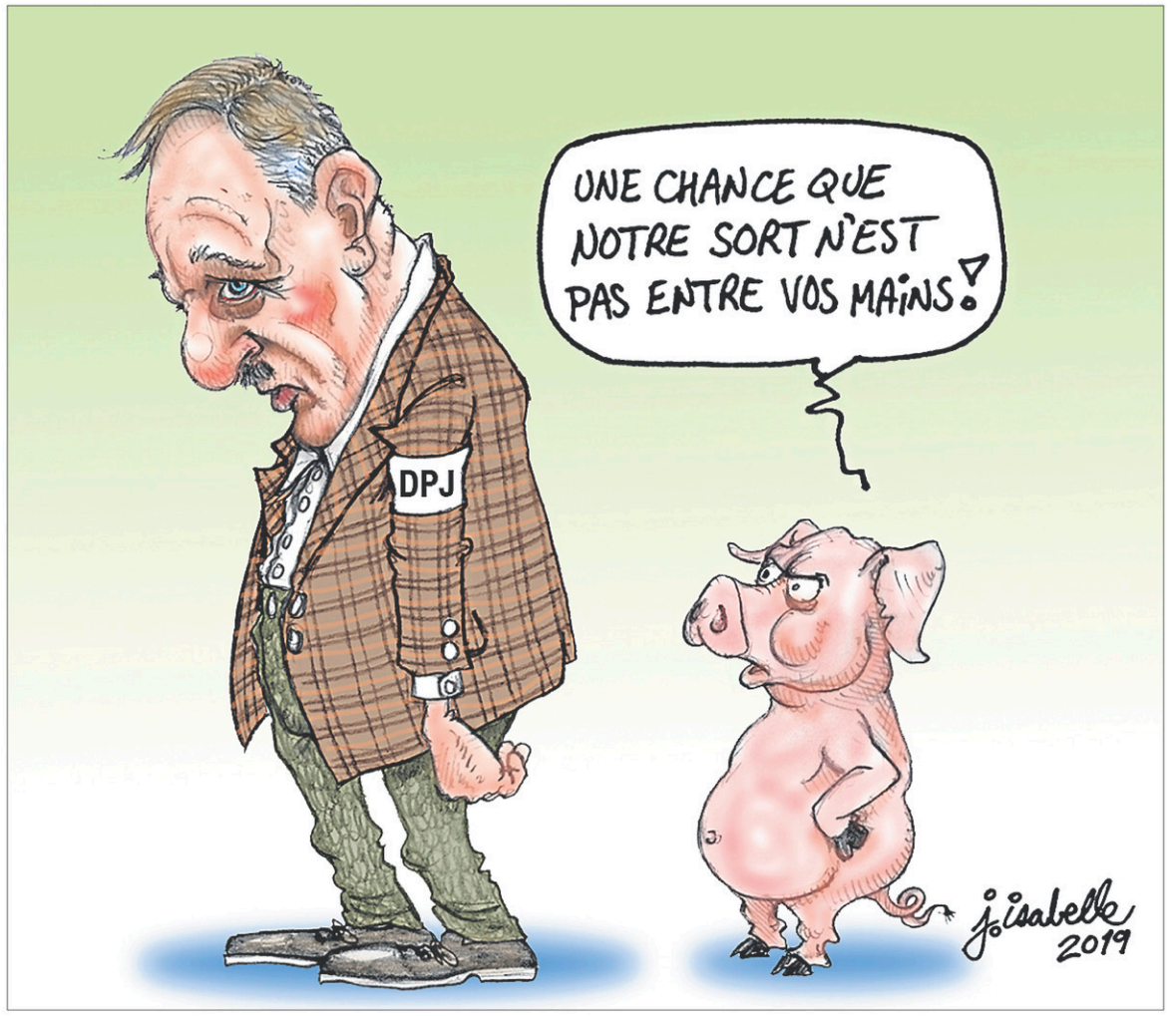

MON CLIN D'ŒIL **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

Contrairement à l'humain, l'eau met plus de temps à descendre qu'à monter.

CARREFOUR DES LECTEURS

Georges et les animaux

Les organisateurs du Festival du cochon de Sainte-Perpétue ont décidé de mettre fin à la course au cochon graissé. Les pressions exercées il y a quelques années par Georges Laraque ne sont pas étrangères à cette décision.

Georges le matamore aime tellement les animaux qu'il ne peut concevoir qu'ils vivent le moindre stress. Il les aime tellement qu'il occulte le fait que toute leur vie les êtres vivants sont condamnés à vivre du stress. C'est le Créateur qui en a décidé ainsi. Parlez-en aux gazelles et aux autres victimes des prédateurs. Monsieur Laraque – qui par ailleurs est devenu millionnaire en massacrant des êtres humains à grands coups de poing dans la face –, aime tellement les animaux qu'il en a oublié d'aimer ses semblables qu'il a bassement sacrifiés à l'appât du gain.

Les animaux sont doués de sensibilité et doivent être aimés et protégés, et c'est tant mieux, mais les humains en méritent autant sinon plus car ils sont infiniment plus sensibles que les bêtes. Méfiez-vous de ces animalistes fanatiques qui cultivent l'amour des animaux au plus haut point mais qui distillent la haine des humains en général.

Qui souffre le plus: le cochon graissé ou les victimes des *goons* comme Monsieur Laraque, dont le nom, quant à moi, à toujours rimé avec massacre?

Michel Favreault
Sainte-Ursule

Un concert vu et entendu sous un autre angle

Comme à chaque Vendredi saint depuis 15 ans, je me suis retrouvée à la chapelle du Séminaire Saint-Joseph pour le concert du choeur ProMusica. Habituellement, j'y étais comme choriste. Mais cette année, j'y étais en tant que spectatrice... et quel bonheur!

Nous, les choristes, nous savons l'effort et l'énergie que nous mettons pour préparer un concert mais nous ne sommes pas en mesure d'évaluer ce que les gens reçoivent dans la salle. Je peux vous dire que j'ai été émerveillée et bercée par la qualité des voix que j'ai entendues, tant des choristes que des solistes. Claude Godbout, chef de chœur, vous avait lancé tout un défi: interpréter une œuvre magistrale, *Les sept dernières paroles du Christ en croix* de Haydn... en allemand! Et vous l'avez relevé avec brio.

Chef, solistes, choristes, musiciens et accompagnateur, vous étiez beaux à voir et tellement agréables à entendre. Soyez très, très fiers de votre prestation!

Yolande Villemure
Charette

CARREFOUR DES LECTEURS

Le lock-out comme symptôme d'une gouvernance déficiente

L'auteur, Gilles Bronchti, est président du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Trois-Rivières (SPPUQTR).

Cette photo a été prise il y a exactement un an, le 2 mai 2018. Les professeurs de l'UQTR se rassemblaient à la suite de l'annonce d'un lock-out par la direction de l'établissement. Un an plus tard, le Syndicat estime qu'il reste des plaies encore très vives et plaide notamment pour le retour d'un esprit de collégialité et de service public au sein de la direction et du corps professoral. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

«L'UQTR est une grande université dans le cœur et l'esprit de tous les membres de notre communauté universitaire.» C'est par ces mots que commençait le message du recteur M. Daniel McMahon annonçant, dans la nuit du 1er au 2 mai 2018, aux 450 professeurs qu'un lock-out avait été décrété. Pourtant, le recteur et le conseil d'administration annonçaient, par ce message, que cette «grande université» pouvait se passer de ses professeurs et, qu'en été, les professeurs ne servaient à rien.

Ce geste jeta la consternation chez les professeurs et chez les étudiants. Comment cette institution publique d'enseignement supérieur en est-elle venue à se comporter en entreprise privée? Bien entendu, le financement anémique peut être servi comme justification, mais il n'excuse pas une mauvaise gouvernance.

La direction de l'UQTR s'est servie du lock-out comme stratégie de négociation avec les professeurs dans le cadre du renouvellement de la convention collective. Rien ne laissait présager que le respect de la communauté, la transmission de la connaissance et la recherche, ces pierres d'assises d'une université allaient être supplantés par le dogme de la saine gestion. Le lock-out confirme la dérive de notre réseau universitaire où la comptabilité oriente les stratégies institutionnelles et dicte les actions à entreprendre au détriment de la mission même de l'Université. L'Université veut rentabiliser l'enseignement et la recherche et les professeurs ne représentent qu'un coût, une charge pour les finances de l'université.

En ce 2 mai 2019, les professeurs soulignent le 1er anniversaire de ce geste qui aura eu des conséquences négatives sur plusieurs aspects, dont le cheminement normal du parcours universitaire de plusieurs étudiants, la charge de travail de rattrapage infligée aux professeurs, de nombreux effets sociaux et psychologiques et, surtout, un bris de confiance entre l'administration et ses professeurs. Peut-on même dire «ses» professeurs?

Pour que plus jamais ne se reproduise une telle négation de l'essence même de l'Université de la part de l'administration, les professeurs devront réfléchir sur l'université du 21e siècle qu'ils souhaitent. Par la suite, ils devront travailler à recréer cet esprit de collégialité et de service public qui animait jadis l'université.

L'administration de l'UQTR devra elle aussi faire ses devoirs: reconnaître ses erreurs et faire sa part du chemin vers l'Université de demain. Personne ne peut se vanter d'avoir gagné lorsque l'UQTR reste, déchirée, la grande perdante de l'histoire.

Agissons avant qu'il ne soit trop tard!

C'est dans le cadre de l'un de mes cours que j'ai, pour la première fois, pris conscience de la gravité des problèmes environnementaux. J'ai eu cette révélation en assistant à la conférence de Dominic Champagne portant sur Le Pacte sur la transition énergétique, le 16 avril dernier au Cégep de Trois-Rivières.

Le Pacte est ainsi une pétition ayant pour objectif de lutter contre les changements climatiques actuels. Elle représente une promesse des signataires de faire leur possible pour réduire leur empreinte écologique sur le monde et une requête, à nos dirigeants d'imposer les changements nécessaires. L'objectif premier de la conférence était de nous alerter sur la situation environnementale pour nous convaincre de signer Le Pacte. J'espère pouvoir y contribuer à mon tour avec ce texte, car selon moi, l'état de la planète est un enjeu important qui nécessite des interventions individuelles et gouvernementales, ce qu'il encourage.

Pour commencer, Le Pacte présente des pistes de solutions et d'actions individuelles. Avant tout, signer Le Pacte c'est s'engager à réfléchir à l'impact de nos gestes quotidiens et à amorcer, dans la mesure du possible, un changement dans nos habitudes nocives pour l'environnement. Par exemple, j'avais moi-même pris l'habitude de commander une boisson (servie dans un contenant en plastique) presque tous les jours au bistrot de mon cégep.

Le Pacte et la conférence m'ont alors poussé à réfléchir à ce que je pourrais faire pour changer cela. Il ne m'a pas fallu longtemps pour en arriver à la conclusion qu'un gobelet et une paille réutilisables seraient la solution parfaite. Ainsi, de simples petits gestes posés sur une base quotidienne contribuent à faire une différence.

Ensuite, Le Pacte comporte également des demandes qui s'adressent aux gouvernements. En effet, même si l'action individuelle est importante, elle n'est pas suffisante si nos représentants ne font rien de leur côté. Leurs décisions ont une grande influence sur les comportements individuels et voter des lois en faveur de l'environnement pousserait donc les réticents à changer. Étant caissière, je vois régulièrement des clients ayant emballé individuellement leurs fruits ou légumes et qui me demandent quand même un sac en plastique. J'entends également souvent la phrase: «J'ai oublié mes sacs dans ma voiture» et je grince des dents lorsqu'on me demande alors des sacs au lieu de sortir simplement avec le panier...

Pour conclure, comme l'a répété Dominic Champagne lors de sa conférence, Le Pacte souhaite que la population s'engage à «respecter l'eau que l'on boit, l'air que l'on respire et les sols qui nous nourrissent». Personnellement, j'espère simplement que nous serons assez prompts à réagir face aux problèmes actuels, et ce, avant qu'il ne soit trop tard.

Léa Latulippe
Étudiante
au Cégep de Trois-Rivières
Trois-Rivières

Mon choix est fait

Il ne reste que quelques jours à la campagne électorale pour la mairie de Trois-Rivières. J'ai lu, j'ai écouté et j'ai surtout réfléchi au type de ville que je veux et que nous voulons selon certains commentaires.

Je nous souhaite un maire qui a une vision de la ville non seulement conjuguée au présent mais qui sait donner un sens au vivre ensemble, qui recherche une perspective de développement intégrateur à la fois des divers secteurs géographiques de notre municipalité mais surtout des différentes composantes telles la démographie, la culture caractérisant chaque district, la diversité des besoins et intérêts des résidents.

Je recherche un maire préoccupé de développement durable, capable d'une saine gestion des finances, en mesure de bien communiquer avec la population avec un sens aigu de l'écoute, doué d'une capacité de travailler en équipe, l'intégrité étant une de ses valeurs fondamentales ce qui n'exclut pas son sens de la justice sociale, d'une démocratie participative avec un leadership assuré.

Mon choix s'est aussi basé sur l'expérience de travail partagé avec Jean-François Aubin dans de nombreux comités. Représentant de l'UQTR, j'ai pu constater la sensibilité de ce dernier par son respect des personnes et des idées émises. Tout en ayant une opinion bien définie sur divers sujets, il était constamment à la recherche de solutions, de consensus.

Ayant eu le plaisir d'enseigner, j'ai vite réalisé que l'élève peut dépasser le maître. Jean-François a été d'un apport certain au sein du groupe d'étudiants en raison de la qualité de ses interventions basée sur une large expérience couplée à son goût de se nourrir constamment par des lectures dans plusieurs langues. Son talent de pédagogue ne nuira certainement pas dans sa manière de communiquer avec la population et dans ses relations avec les conseillers municipaux.

Sans ambages donc, mon choix est fait. Je serai fier de contribuer encore au développement de notre ville sous le leadership de Jean-François.

Michel Nolin
Trois-Rivières

AGRANDISSEMENT D'UN GÎTE AU LAC À LA TORTUE

Le projet anéanti par une mobilisation citoyenne

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

Les arguments des citoyens de la rue Saint-Exupéry ont convaincu les élus de Shawinigan d'abandonner une modification au zonage pour faciliter un projet d'affaires. Parmi eux, on retrouve Réjean Paquin, Pauline Désaulniers, Nicole Racicot, Céline Carpentier et Pierre Gélinas. —PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Les élus se sont réunis en séance privée et en sont venus à la conclusion que le projet d'agrandissement, même réduit, ne franchirait pas l'acceptabilité sociale. Ils ont donc décidé de mettre fin au processus d'adoption du PPCMOI. En conséquence, l'avis public portant sur une demande d'approbation référendaire, prévu vendredi, ne sera tout simplement pas publié.

SHAWINIGAN — Inquiets de voir la quiétude de leur quartier perturbée par un projet d'agrandissement d'un gîte touristique sur les rives du lac à la Tortue, des citoyens ont convaincu le conseil municipal de ne pas poursuivre les démarches pour permettre l'ajout de chambres sur deux lots. Un investissement d'au moins 300 000 $ qui tombe à l'eau, déplore la propriétaire du site, Jeanne Charbonneau.

Actuellement, le Gîte du lac à la Tortue propose cinq chambres aux visiteurs. La femme d'affaires vient de faire l'acquisition d'une maison voisine en rénovation pour augmenter sa capacité d'accueil. Dans son projet initial, elle souhaitait offrir jusqu'à une vingtaine de chambres sur deux lots.

Pour rendre le zonage conforme à ces nouvelles modalités, le conseil municipal de Shawinigan avait entrepris l'adoption d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI). Une première version a été adoptée en séance extraordinaire le 25 mars.

Une assemblée publique de consultation était présentée le 8 avril, mais en raison du mauvais temps, seulement trois citoyens s'étaient déplacés. Le conseil municipal avait noté certaines réserves. De concert avec Mme Charbonneau, le projet avait été réduit à une capacité maximale de 16 chambres, soit huit sur chaque lot.

Les élus ont pris connaissance de l'appréciation de cette nouvelle proposition en assemblée spéciale, lundi. Cette fois, huit résidants se sont déplacés et pendant une cinquantaine de minutes, ils se sont relayés au micro pour communiquer leurs inquiétudes.

Le Gîte du lac à la Tortue est situé sur la rue Saint-Exupéry, une voie plutôt étroite. En haute saison touristique, les citoyens vivent déjà les inconvénients des visiteurs stationnés dans la rue, ce qui perturbe leur environnement. À certains moments, ils déplorent également le volume élevé de la musique. Voisine immédiate du gîte, Nicole Racicot raconte que des touristes se sont déjà installés sans trop de réserve sur sa plage.

Après cette assemblée spéciale, les élus se sont réunis en séance privée et en sont venus à la conclusion que le projet d'agrandissement, même réduit, ne franchirait pas l'acceptabilité sociale. Ils ont donc décidé de mettre fin au processus d'adoption du PPCMOI. En conséquence, l'avis public portant sur une demande d'approbation référendaire, prévu vendredi, ne sera tout simplement pas publié. Le conseil municipal adoptera une résolution, lors de la séance publique du 14 mai, pour confirmer l'arrêt des procédures.

«On sait très bien qu'une mobilisation s'est installée», commente le maire, Michel Angers. «Plutôt que de laisser une procédure se poursuivre, en sachant très bien sa finalité, on préfère laisser faire le projet.»

Des citoyens ont appris ce retournement de situation de la bouche du *Nouvelliste*, mercredi matin. Visiblement satisfaits, ils préfèrent néanmoins attendre la confirmation lors de l'adoption de la résolution, le 14 mai, avant de trop s'emballer. En fait, l'acquisition d'une maison sur le terrain contigu fait toujours craindre aux résidants l'augmentation de la capacité d'accueil, même si le projet initial est abandonné.

«Ce n'est pas encore clair», prévient Pauline Désaulniers. «On ne connaît pas le nombre de chambres, il y a toujours deux bâtiments. Pour moi, ça reste à préciser. Par contre, on est content que l'expansion soit limitée.»

«Ça n'avait pas de bon sens», renchérit Céline Carpentier. «Compte tenu de la largeur de la rue, ce n'était pas cohérent. Il reste à savoir ce qu'ils vont faire exactement.»

«Je pense qu'on ne prendra pas de chance», glisse Mme Racicot. «On va recueillir nos signatures quand même, au cas où ce ne soit pas abandonné. Va-t-elle représenter le projet sous une autre forme?»

PAS INTÉRESSANT

Martin Asselin, conseiller du district des Boisés, avoue avoir été surpris par les propos entendus lors de l'assemblée extraordinaire de lundi. Comme élu, il se trouvait entre l'attrait d'un investissement dans son secteur et la qualité de vie du voisinage.

«On veut le bien de tout le monde», commente-t-il. «Au début, je trouvais que le projet cheminait bien. Mais l'achat du deuxième lot changeait la donne. Avec ce que les voisins disaient, le référendum n'était pas une option.»

Pour Mme Charbonneau, la décision du conseil municipal ne semblait pas représenter un si grand choc, puisqu'elle avait elle-même décidé de mettre fin à son projet devant la contestation qui se dessinait.

«J'avais décidé de retirer le PPCMOI», commente-t-elle. «Le contexte était trop difficile. Je n'ai pas envie de me battre. J'ai une belle petite entreprise, mais je n'ai pas envie de dépenser de l'énergie là-dessus. Je vais monter des projets d'affaires plus porteurs que celui-là. J'ai envie de faire des choses positives dans ma vie, pas d'alimenter des controverses. Je vais simplement continuer à faire ce que j'ai le droit de faire.»

Mme Charbonneau précise qu'elle prévoyait un investissement de plus de 300 000 $ pour l'agrandissement de son gîte et la création de six emplois.

«Si on veut vraiment être une ville d'entrepreneuriat, il faut laisser les entrepreneurs faire leurs projets!», suggère-t-elle. «Comme la majorité des entrepreneurs, je veux juste avoir le moins de problèmes possible et des expériences positives.»

ÉTUDE DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIOÉCONOMIQUES

Le revenu viable est de 23 504 $ à Trois-Rivières

AUDREY TREMBLAY
Collaboration spéciale

Niveau de revenu viable 2019

Ville	Personne seule	Personne monoparentale avec un enfant	Couple avec deux enfants d'âge préscolaire
Trois-Rivières	23 504 $	34 236 $	55 017 $
Saguenay	23 888 $	40 593 $	60 405 $
Sherbrooke	24 037 $	34 653 $	55 414 $
Gatineau	25 753 $	35 927 $	56 590 $
Québec	26 651 $	37 081 $	57 504 $
Montréal	27 205 $	37 435 $	58 166 $
Sept-Îles	30 935 $	41 579 $	62 180 $

LA TUQUE — Le revenu annuel nécessaire pour vivre dignement est de 23 504 $ pour une personne seule vivant à Trois-Rivières selon une méthode de calcul élaborée par un chercheur de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS). Pour une famille de deux adultes et deux enfants d'âge préscolaire, on parle d'un revenu viable à 55 017 $ et de 34 236 $ pour une personne monoparentale avec un enfant.

Ce sont deux des nombreuses données publiées jeudi par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS). Ces montants qui apparaissent dans la publication, rédigée par le chercheur Philippe Hurteau, représentent le revenu qui permet selon l'organisation de sortir de la pauvreté, et pas seulement de «survivre».

Le calcul tient compte du revenu disponible, donc l'argent dans vos poches après impôts et autres déductions.

«Une personne qui a seulement assez d'argent pour payer ses besoins de base est encore en situation de pauvreté. […] J'ai envie de dire qu'on offre un indicateur manquant. À partir d'où, en termes de ressources monétaires, une personne n'est plus en situation de pauvreté», note le chercheur Philippe Hurteau.

«La pertinence de l'indicateur qu'on a mis à jour, c'est de combler un vide. À partir de là, les différents gouvernements pourraient commencer à construire des politiques publiques plus efficaces.»

L'IRIS a mené cette étude afin de guider le gouvernement dans son plan de lutte contre la pauvreté. Selon le chercheur Philippe Hurteau, les résultats de l'étude tiennent compte du coût de la vie et des spécificités régionales pour arriver à des seuils de sortie de la pauvreté plus réalistes.

«Les montants utilisés à l'heure actuelle par le gouvernement du Québec pour mesurer la sortie de la pauvreté ne correspondent tout simplement pas à la réalité. Ils ne couvrent que les besoins de base. Ils ne permettent pas de faire des choix», a indiqué le chercheur.

Philippe Hurteau, insiste sur le fait que le revenu viable se base sur les besoins réels des ménages.

«On ne parle pas de luxe ici, mais bien de légères périodes de répit pour des familles qui en auraient bien besoin. Par exemple, avec notre indicateur, un ménage pourra se permettre un repas au restaurant par mois et une activité plus festive, alors que la Mesure du panier de consommation (MPC) s'en tient strictement au guide alimentaire canadien et peut difficilement permettre une certaine vie sociale», note-t-il.

Le chercheur poursuit en soulignant qu'avec le revenu viable, une personne pourra pourvoir à ses besoins en vêtements là où, du côté de la MPC, elle devra probablement fréquenter les comptoirs vestimentaires.

«Elle pourra aussi épargner pour la retraite et prendre deux semaines de vacances modestes. Ce n'est pas la vie des gens riches et célèbres. C'est le strict minimum pour permettre de sortir la tête hors de l'eau», note Philippe Hurteau.

Trois-Rivières a le revenu viable 2019 le plus faible des sept villes qui ont été mentionnées dans l'étude, notamment en raison des coûts de logement et de transport. On note qu'il faudra environ 6846 $ pour se loger à Trois-Rivières comparativement à 9930 $ à Montréal.

«C'est une des différences assez marquées. En fait, c'est vraiment le logement qui vient expliquer le plus gros de l'écart», a confirmé le chercheur. Niveau de revenu viable 2019

TRANSAT

Un groupe québécois intéressé

La Presse canadienne

Au moins un groupe québécois semble avoir démontré de l'intérêt à l'endroit du voyagiste Transat A.T., qui a confirmé discuter avec plus d'un acheteur potentiel, selon le ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon.

«J'ai eu un appel ce matin avec un groupe qui travaille depuis quelque temps et qui est prêt à le regarder», a-t-il indiqué, mercredi, en mêlée de presse avant son entrée au conseil des ministres.

Interrogé par les journalistes, M. Fitzgibbon n'a pas dévoilé l'identité des investisseurs qui forment ce groupe, précisant au passage que ceux-ci n'avaient pas «nécessairement» besoin d'un coup de pouce du gouvernement québécois.

Le voyagiste Transat A.T., la société mère d'Air Transat, a évoqué une vente de l'entreprise.
— ARCHIVES, LA PRESSE

Le ministre de l'Économie a précisé au passage qu'il avait offert de demeurer disponible pour aider ces gens d'affaires «s'ils veulent continuer».

Entre-temps, Investissement Québec (IQ), qui ne détient aucune action de la société établie à Montréal, a confirmé avoir reçu, de la part du gouvernement Legault, un mandat pour se pencher sur la situation du voyagiste.

«Le gouvernement du Québec souhaite qu'IQ puisse contribuer à soutenir de potentiels acheteurs québécois de l'entreprise, au besoin, s'est limité à dire sa porte-parole, Isabelle Fontaine. Pour le reste, IQ ne discute pas publiquement des discussions qu'elle a ou pourrait avoir.»

Après avoir vu la société mère d'Air Transat évoquer une vente de la société – ce qui n'est toutefois pas garanti au terme du processus en cours – Québec a rapidement signalé qu'il ne fermait pas la porte à une intervention visant à conserver le siège social.

«C'est important que nous appuyions les gens qui veulent maintenir les [5000] emplois et le [siège social], a dit M. Fitzgibbon. Si le plan d'affaires permet d'avoir une concurrence, c'est sûr que l'on va supporter les gens qui vont faire cela.»

Jusqu'à présent, les noms d'Air Canada et WestJet ont été évoqués comme éventuels prétendants de Transat A.T. Des sociétés étrangères, comme le géant allemand TUI, ainsi que des fonds d'investissement pourraient également être sur les rangs.

affaires

TORONTO
16 502,75
- 77,98

NEW YORK
26 430,14
- 162,77

S&P 500
2923,73
- 22,10

PÉTROLE
$US 63,60
$US - 0,31

DOLLAR
¢US 74,50
¢US + 0,04

EURO
$CAN 1,5070
¢CAN + 0,15

facebook.com/lenouvelliste

LE PRÉSIDENT D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION AU DIGIHUB

Rassurant sur l'avenir du LTÉ

Éric Filion croit que la diversification favorisera la région

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Le DigiHub de Shawinigan recevait de la grande visite dans le cadre de ses conférences du Hub mercredi midi, avec la présence d'Éric Filion, président d'Hydro-Québec Distribution. Si son propos portait principalement sur le portrait de sa division et les nouvelles solutions énergétiques, le maire de Shawinigan, Michel Angers, a voulu profiter de l'occasion pour être rassuré sur les perspectives d'avenir du Laboratoire des technologies de l'énergie, l'un des deux centres qui forment l'Institut de recherche d'Hydro-Québec.

Le nombre de chercheurs a fondu sur l'avenue de la Montagne depuis plusieurs années, ce que déplore M. Angers.

«Le directeur du LTÉ me dit qu'éventuellement, il y aura une croissance», témoigne le maire. «J'ose espérer que la contribution des chercheurs de Shawinigan (...) sera une plus-value non seulement pour notre ville, mais pour le Québec.»

Les laboratoires de recherche ne relèvent pas directement d'Hydro-Québec Distribution, mais M. Filion convient que cette division travaille étroitement avec lui.

«Pour nous, le LTE, c'est l'aspect développement du service au client», explique le conférencier. «Nous avons une soixantaine de personnes qui travaillent à Shawinigan. C'est assez stable depuis les trois ou quatre dernières années. Par contre, nous allons continuer à nous diversifier.»

«Présentement, environ le quart des effectifs œuvrent au nouveau centre d'excellence pour le transport électrique, tout ce qui concerne le stockage, entre autres», ajoute le président. «C'est une des diversifications qui a été faite. Nos nouveaux produits et services nous amèneront d'autres opportunités pour le futur. Nous avons une super équipe, à Shawinigan.»

Pendant son discours d'une trentaine de minutes, M. Filion a d'ailleurs cité le développement de la résidence intelligente, réalisé par le LTÉ depuis deux ans.

«Nous avons deux maisons expérimentales où nous avons installé toutes les technologies possibles, autant dans la domotique, les panneaux solaires, les batteries, les bornes de recharge bidirectionnelle... C'est un cocktail de technologies pour voir comment tout ça s'intègre ensemble, comment ça va influencer notre réseau et aussi, quelle sera la plus-value pour nos clients. C'est un beau projet qui mènera à des annonces pour de nouveaux produits pour la population.»

Éric Filion, président d'Hydro-Québec Distribution, était invité par le DigiHub de Shawinigan mercredi midi. —PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

DEMANDE

Environ 80 personnes ont assisté à cette conférence, qui était suivie d'une période de questions. L'un des volets de la présentation touchait la croissance de la consommation prévue en raison d'une nouvelle demande, notamment celle des centres de données. À Shawinigan, Watts Illimités doit entreprendre l'exploitation du sien au début de l'été, dans le Technoparc. Un investissement de 10 millions $ dans sa première phase qui garantira un très haut niveau de sécurité à ses clients, en plus d'offrir un volet de récupération d'énergie.

«Depuis 2007-2008, la consommation au Québec stagne à 170 térawattheures», rappelle M. Filion. «Comme nous avons des actifs vieillissants qui nécessitent plus de maintenance, il faut accroître nos revenus. Nous avons donc développé certains créneaux, fait du démarchage pour attirer des entreprises.»

«Tout ce qui touche aux centres de données est un créneau de croissance important. C'est une consommation qui nous intéresse beaucoup, parce que pour un certain niveau de puissance, ils utilisent un maximum de consommation d'énergie. Montréal et le Québec sont rendus une plaque tournante mondiale dans ce domaine. La chaîne de blocs est aussi un créneau important. Les serres industrielles est un autre domaine qui nous intéresse.»

En entrevue, M. Filion précise que les consommateurs verront les bénéfices de ces nouveaux marchés.

«Ces ventes additionnelles, avec la même base d'infrastructures au Québec, permettent de faire une pression à la baisse sur les tarifs de tous les clients. C'est pourquoi nous entreprenons des initiatives pour attirer des entreprises ici. La notion du développement économique dans les communautés est aussi intéressante.»

Avant sa conférence, M. Filion a visité le DigiHub et il en est reparti avec une très favorable impression.

«Le mot qui me vient en tête, c'est dynamisme», résume-t-il. «J'ai vu plein de beaux projets, de belles entreprises. Des éléments qui pourraient être intéressants pour Hydro-Québec, comme des logiciels sur les façons avec lesquelles on interagit avec les fournisseurs, des clients. J'aime beaucoup le concept.»

TAUX D'INTÉRÊT

BANQUES	DÉPÔTS À COURT TERME					DÉPÔTS À LONG TERME						HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES								
	Min.	60j.	90j.	120j.	180j.	Min.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Var.	6 m.o.	6 m.f.	1 an o.	1 an f.	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
La Banque HSBC Canada	5,000	0.40	0.95	0.95	1.00	1,000	1.65	1.75	1.85	1.90	2.00	3.04	7.10	3.19	4.99	3.19	3.24	3.24	3.29	3.09
Banque Nationale du Canada	5,000	0.40	0.55	0.65	0.70	1,000	1.40	1.50	1.60	1.80	2.00	3.95	7.05	4.50	7.05	3.64	3.89	4.30	4.89	5.34
Banque Laurentienne	500	-	0.30	0.30	0.40	500	-	1.50	1.60	1.80	2.00	3.95	6.70	4.40	6.30	3.79	3.89	4.34	4.89	5.34
Banque Royale	5,000	0.35	0.35	0.35	0.45	1,000	1.65	1.75	2.00	2.10	2.20	3.95	7.45	3.64	7.45	3.64	3.89	4.45	5.04	5.34
Banque Scotia	5,000	0.40	0.50	0.55	0.60	1,000	1.20	1.25	1.60	1.50	1.60	4.15	7.25	4.75	7.25	3.64	3.74	4.44	4.59	5.34
TD Canada Trust	5,000	0.50	0.95	1.00	1.10	1,000	1.45	1.60	1.80	2.00	2.20	4.10	-	3.34	4.50	3.59	3.74	3.89	3.94	5.34
BMO Banque de Montréal	5,000	0.40	0.50	0.60	0.60	1,000	1.45	1.60	1.80	2.00	2.20	4.10	7.25	4.20	7.25	3.79	3.99	4.29	4.89	5.34
CIBC	1,000	0.15	0.25	0.30	0.35	1,000	0.55	0.65	0.85	1.05	1.25	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIBC Mortgages	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	3.95	7.25	3.75	6.35	3.54	3.64	3.94	4.49	5.34
Manulife Bank	25,000	1.10	1.20	1.20	1.35	2,500	2.10	2.11	2.26	2.31	2.46	4.45	-	4.45	4.45	3.69	3.69	3.69	3.74	3.79
FIDUCIES																				
Home Trust	5,000	1.45	1.50	1.65	2.11	5,000	2.46	2.52	2.54	2.60	2.73	-	-	-	-	3.99	3.54	3.79	3.84	3.74
Oaken Financial	1,000	2.30	2.30	2.30	2.45	1,000	2.80	2.85	2.85	2.95	3.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Caisses Desjardins	5,000	0.40	0.50	0.55	0.60	1,000	1.40	1.45	1.60	1.65	2.00	3.95	6.95	4.40	6.95	3.79	3.89	4.34	4.89	5.34
Fiducie Desjardins	5,000	0.40	0.50	0.55	0.60	1,000	1.40	1.45	1.60	1.65	2.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe Investors	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	3.70	6.95	4.20	7.10	3.49	3.59	4.14	4.89	5.34
Sun Life - Assurance	0	-	-	-	-	1,000	r1.45	r1.25	r1.35	r1.70	r2.25	-	-	-	-	-	-	-	-	-
London Life	0	-	-	-	-	10,000	1.75	1.55	1.60	1.65	1.60	3.70	6.95	4.20	7.10	3.49	3.59	4.14	4.89	5.34
Épargne Placements Québec	0	-	-	-	-	100	1.80	1.90	2.00	2.10	2.15	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Informations fournies le 1er mai 2019, 15:6 hres. par les services Cannex qui les ont transmises au Le Nouvelliste hier.
Les lecteurs peuvent en tout temps consulter les taux de Cannex sur internet à l'adresse suivante : **www.cannex.com**.
Les abréviations suivantes sont : 'j.' = jour, 'Min.' = placement minimum, 'm.' = mois, 'o.' = hypothèque ouverte, 'f.' = hypothèque fermée, 'r.' = dépôts rachetables.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

«Que le gouvernement du changement nous écoute»

Manifestation pour réclamer de meilleures conditions de travail en 2019

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

Plusieurs centaines de manifestants ont pris d'assaut les rues du centre-ville de Trois-Rivières dans le cadre de la Journée internationale des travailleurs. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

TROIS-RIVIÈRES — «On veut des actions concrètes et que les engagements suivent. Que le gouvernement du changement nous écoute.» Voilà l'un des nombreux messages lancés mercredi par les organisateurs d'un grand rassemblement au parc Champlain à Trois-Rivières dans le cadre de la Journée internationale des travailleurs.

C'est d'ailleurs avec percussion et humour que la Coalition des forces sociales Mauricie-Centre-du-Québec a fait part de ses revendications. «On souhaite que le nouveau gouvernement investisse dans le réseau public et le milieu communautaire. On veut un meilleur respect du travailleur et de la travailleuse en 2019. On réclame de meilleures conditions de travail», a soutenu son représentant, Marc Benoît.

Même si la rareté de main-d'œuvre peut sembler favorable aux travailleurs, «il n'en reste pas moins que les conditions de travail, de rémunération et de vie de plusieurs d'entre eux laissent à désirer».

«Les femmes forment la vaste majorité du personnel salarié des organismes communautaires dont les conditions laissent à désirer depuis longtemps. Avec des revenus insuffisants, difficile d'offrir des conditions de travail avantageuses, surtout dans le marché d'emploi actuel. Le roulement de personnel nuit au développement d'une expertise stable et à des actions durables», renchérit le coordonnateur du Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie.

Les centres de femmes de la région ont profité de l'occasion pour mettre en relief le travail non rémunéré qui est davantage le lot des femmes que des hommes.

«Le travail invisible désigne le travail qui n'est pas officiellement reconnu comme tel et qui n'est pas comptabilisé dans la création de richesse du pays. C'est le travail des femmes dans la sphère familiale ou privée, comme celui de la proche aidance, des bénévoles, des mères qui travaillent et assument une large part des tâches ménagères et de l'organisation familiale», a expliqué France Lavigne, porte-parole régionale.

C'est également, dit-elle, la charge mentale qui découle de tout ce travail porté par les femmes. «Ce travail gratuit a une valeur inestimable pour la société, mais il pèse lourd sur la vie des femmes qui se retrouvent trop souvent avec une double charge de travail, une première rémunérée et une deuxième non rémunérée. Cette double charge a des impacts sur leur santé physique et mentale et contribue à maintenir les inégalités économiques et sociales entre les femmes et les hommes», a-t-elle ajouté.

D'ailleurs, les centres de femmes ont souligné l'existence d'un calculateur en ligne visant à sensibiliser la population au nombre d'heures que les femmes passent chaque mois à travailler gratuitement, au bénéfice de leur famille et de la société (*https://rcentres.qc.ca/travail-invisible.html*).

«L'organisation sociale des tâches confine les femmes plus souvent qu'à leur tour à des emplois précaires dont se nourrit le cycle de la pauvreté», dénonce la coordonnatrice des communications et de la vie associative au Centre des femmes de Shawinigan. La directrice de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie, Joanne Blais, a également décrié la pauvreté et la précarité vécues par les femmes.

La Coalition des forces sociales aura reçu la visite des centaines de délégués d'Unifor, réunis en conseil québécois à Trois-Rivières. Les deux groupes ont marché dans les rues du centre-ville pour se faire entendre.

«Nous avons les mêmes luttes pour plus de justice sociale», a déclaré le directeur québécois du syndicat Unifor, Renaud Gagné. Ce dernier a donné l'exemple de l'usine Crustacés de Gaspé qui vient d'être fermée par son propriétaire Gestion M.D.M., «une compagnie antisyndicale», alors que les parties étaient en processus de négociation de première convention collective.

«Ils ont fermé l'usine, ils ont même affiché des jobs à des salaires différents pour les hommes et les femmes. Ces gens-là sont punis parce qu'ils ont voulu se syndiquer. À la Walmart, on tente de les exclure. On va se battre au bout. C'est un employeur aussi difficile que Delastek», a-t-il mentionné.

Or, par rapport à Delastek, «on attend une décision très importante de l'arbitre qui va conclure l'ensemble du dossier et on devrait avoir cinq dollars l'heure de plus», a-t-il conclu.

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU MARCHÉ PUBLIC DE SHAWINIGAN

Pierre Giguère à la présidence

MARIE-EVE LAFONTAINE
meve.lafontaine@lenouvelliste.qc.ca

Pierre Giguère — PHOTO: SYLVAIN MAYER

TROIS-RIVIÈRES — L'ancien député de Saint-Maurice, Pierre Giguère, est le nouveau président de la Coopérative de solidarité du Marché public de Shawinigan.

«Le Marché public de Shawinigan est une institution qui me tient à cœur. Étant moi-même propriétaire d'une ferme bovine, je comprends la réalité des producteurs d'ici et je me donne comme défi d'accompagner ceux du Marché dans le but d'assurer le succès de leurs entreprises», a mentionné M. Giguère.

Le président sortant, Gilles Lafrenière, était en poste depuis 2017. Il a cédé sa place à M. Giguère lors de l'assemblée générale annuelle de la Coopérative, le 27 mars dernier.

M. Giguère apportera une expertise, une expérience et une vision qui permettront à la Coopérative de grandir encore, a souligné l'organisme par voie de communiqué. Il sera secondé de Louis Diamond à la vice-présidence, Alain Richard à la trésorerie et Daniel Rocray au secrétariat. Rachid Mekkaoui complète le conseil d'administration en tant que membre producteur.

Le Marché public de Shawinigan est ouvert à l'année. Fondé en 1902, il est l'un des plus vieux du genre au Québec.

Le salaire minimum passe à 12,50 $ l'heure

La Presse canadienne

QUÉBEC — Le taux général du salaire horaire minimum augmente mercredi de 0,50 $ au Québec; il passe à 12,50 $.

En effectuant cette annonce en janvier dernier, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, affirmait que cette hausse de 4,17 pour cent profiterait à 288 200 salariés québécois. Il précisait qu'il s'agirait d'une augmentation annuelle du revenu disponible variant entre 400 $ et 650 $, selon le nombre d'heures travaillées et la situation familiale des salariés.

Le salaire minimum payable aux salariés rémunérés au pourboire est fixé à 10,05 $ l'heure, une augmentation horaire de 0,25 $, et celui des cueilleurs de framboises ou de fraises passe respectivement à 3,71 $ et à 0,99 $ du kilogramme, des hausses respectives de 0,15 $ et de 0,04 $.

Le ministre Boulet a prévu que ces mesures relèveraient à 50 pour cent le ratio entre le salaire minimum et le salaire horaire moyen pour la période 2019-2020. Selon le ministère des Finances, le salaire horaire moyen a été de 24,92 $ l'heure au Québec en 2018.

PROGRAMMATION PRINTEMPS-ÉTÉ 2019 À BORÉALIS

Maintenir la cadence

FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — On aime devancer les saisons à Boréalis et sur le bord du Saint-Maurice, on a déjà la tête à l'été. On y dévoilait mercredi la programmation printemps-été qui se veut un heureux mélange de nouveautés et de classiques qui ont fait beaucoup d'habitués au fil des saisons.

La directrice de Boréalis et directrice du patrimoine à Culture 3R Valérie Bourgeois a présenté une programmation estivale misant autant sur les classiques que sur la nouveauté pour satisfaire sa clientèle. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Encore une fois, on mise sur la famille avec des activités qui s'adressent aux petits comme *Ma première visite au musée*, une activité ouverte les samedis du 22 juin au 31 août à 10 h 30. Deux nouveautés viennent s'ajouter à l'offre familiale. D'abord, *Ça bûche à bobo*, les mercredis entre le 3 juillet et le 28 août, qui fera découvrir l'univers des bûcherons aux visiteurs de six ans et plus et cela inclut la possibilité de tenter sa chance à l'atelier de coupe en utilisant un véritable godendart. On invite également le public à s'initier à la sculpture sur bois le 25 mai à 13 h 30, en compagnie du sculpteur Gilles Caron dans une activité prévue pour les 12 ans et plus.

Boréalis se veut également un lieu de découverte et d'apprentissage et deux activités en témoigneront au cours des prochains mois. *Passionné de papier*/*Visite en compagnie d'un ancien* propose des visites en compagnie d'anciens employés des usines de pâtes et papiers les samedis et dimanches du 29 juin au 1er septembre. On ne manquera certainement pas d'anecdotes croustillantes et amusantes pour décrire l'atmosphère unique de ces lieux de travail.

Nouveauté de ce côté également avec *Ma voisine dérange*, une conférence originale de Michèle Gélinas, enseignante et historienne, sur les choix de vie et les pratiques de plusieurs femmes avant-gardistes qui ont choisi de travailler dans le monde des pâtes et papiers. L'activité, qui aura lieu le 31 août, offrira un pendant à la nouvelle exposition, *Femmes de papier* conçue à Boréalis qui sera présentée au cours de l'été. On reviendra sur le sujet en début de belle saison.

Les soirées animées demeurent un socle solide dans la programmation de Boréalis et l'été 2019 en est la preuve. La soirée d'impro musicale revient sur la terrasse avec un affrontement entre deux trios musicaux: le trad, mené par Nicolas Pellerin, affrontera le pop mené par Sébastien Saliceti. Le duel est prévu pour le 3 juillet.

Retour également des mardis jazz, véritable classique de la terrasse qui offriront huit soirées musicales entre le 9 juillet et le 27 août. Se produiront, dans l'ordre chronologique: le Trio Guillaume Martineau, Gentiane, le Trio Bartula, Freedom Jazz Band, Masson Stromp, Staccattojazz invite Samuel Blais, Simon Denizart et, finalement, No Codes.

> Les soirées animées demeurent un socle solide dans la programmation de Boréalis et l'été 2019 en est la preuve

Autre ajout à la programmation, *Histoires à boire*, le 20 septembre, proposera une activité de visite guidée à la lampe torche accompagnée de dégustation de produits alcoolisés.

La visite se fera avec un ouvrier de la CIP dont les histoires étonnantes à propos d'une époque révolue se marieront bien à d'autres sur le monde de l'alcool clandestin.

Si la liste des activités est moins longue pour la programmation estivale qu'elle ne l'est en hiver, l'été n'en est pas moins la grosse saison de Boréalis. «On reçoit autour de 30 000 personnes pendant l'été, calcule la directrice du patrimoine à Culture 3R Valérie Bourgeois. Le défi n'est donc pas d'attirer les gens en été puisqu'ils viennent déjà. Par contre, on retrouve davantage d'activités qui se répètent pendant la saison estivale. Cela dit, on essaie quand même d'innover et d'avoir des choses *trippantes* à offrir et c'est la raison pour laquelle on garde les 5 à 7 puisqu'ils ont marqué l'imaginaire et ont cristallisé dans l'opinion populaire une fierté par rapport à Boréalis. Souvent, la première chose que les gens nous disent, c'est qu'ils trouvent la terrasse magnifique et que les 5 à 7 jazz sont super. Nous avons réussi à laisser une empreinte positive parce qu'on a su faire autrement il y a quelques années et on continue de le faire en sortant du cadre strict du musée.»

À l'approche de ses 10 ans d'existence, dans les bureaux, on est déjà en période de transition alors qu'on regarde vers l'avenir avec plusieurs projets innovants et de rénovations qui vont marquer les prochaines années. «On veut renouveler complètement l'expérience d'ici deux ans en touchant l'accueil, l'expérience extérieure, la restauration, l'expérience des visites, etc. tout en maintenant la qualité de l'offre et notre succès.»

Le cinéma à l'OSTR

FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

C'est sous la baguette du chef Daniel Myssyk que les musiciens de l'OSTR s'exécuteront le dimanche 5 mai pour livrer le concert intitulé: *On se fait du cinéma*.

TROIS-RIVIÈRES — Le prochain concert de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières aura lieu le dimanche 5 mai à 14 h 30 à la salle Thompson et sera entièrement consacré à la musique de film, allant de James Bond au *Seigneur des anneaux* en passant par *Harry Potter*. Le titre de ce concert: *On se fait du cinéma*.

Pour l'occasion, le nombre de musiciens de l'orchestre sera augmenté à 65 et c'est sous la baguette du chef Daniel Myssyk qu'ils s'exécuteront. Les habitués s'en souviendront, ce dernier a déjà dirigé l'OSTR pour *Le fantôme de l'opéra* en 2008, lors d'un hommage au chef-d'œuvre du cinéma muet datant de 1925. Le programme du 5 mai mettra en lumière le rôle primordial que joue la trame musicale dans le 7e art. Pour ce faire, on présentera quelques compositeurs marquants dans le genre comme John Williams, Ennio Morricone ou même le Québécois François Dompierre sans omettre des compositeurs classiques dont des œuvres ont été reprises au cinéma.

Au programme: *Gazza ladra: Ouverture,* de Rossini (*La pie voleuse*) , *The Lord of the Rings: The Fellowships of the Ring, suite for Orchestra*, de Howard Shore, *Les portes tournantes: La mort de Céleste,* François Dompierre, le *Concerto pour clarinette en la majeur, K 622, II. Adagio*, de Mozart et le *West Side Story: Selections (Mason)* de Leonard Bernstein. En deuxième partie, on entendra *Theme from Schindler's List*, de John Williams, *Themes from 007*, de John Barry, *Harry Potter and the Sorcerer's Stone: Suite for Orchestra*, de John Williams, *The Mission: Gabriel's Oboe*, d'Ennio Morricone ainsi que *Raiders March from Raiders of the Lost Ark*, de John Williams.

Le concert permettra de mettre en lumière les talents de deux musiciens chevronnés de l'orchestre: Marie-Josée Arpin, violon solo, qu'on entendra sur le thème de *La liste de Schindler* ainsi que *Zaven Zakarian,* clarinette solo, qui sera mis en vedette dans le *Concerto pour clarinette en la majeur* de Mozart que le film *Out of Africa* a contribué à faire connaître.

De plus, trois étudiants avancés de la classe d'orchestre de Sébastien Lépine au Conservatoire de musique de Trois-Rivières, Viviane Lafrance (flûte), Marie-Pier Descôteaux (trompette) et Félix Gauthier (trompette) se joindront à l'orchestre pour ce concert.

L'habituelle causerie préconcert animée par Francis Dubé se tiendra dès 13 h 30 au foyer Gilles-Beaudoin alors que le cocktail pour les abonnés aura lieu dès 17 h.

› CONFÉRENCE DE DOMINIQUE DEMERS

L'auteure du livre *L'albatros et le mésange*, Dominique Demers, a présenté une conférence mercredi à Saint-Tite dans le cadre du Salon du livre de Mékinac organisé par les élèves de l'école La Providence. Cette conférence a été présentée à l'auditorium de l'école secondaire Paul-Le Jeune. On reconnaît sur la photo Alexis Rheault, coordonnateur loisir et culture à la MRC de Mékinac, Nadia Moreau, directrice du service de développement économique à la MRC Mékinac, l'auteure Dominique Demers, ainsi que Sophie Renée Vaugeois, enseignante de 2e année à l'école La Providence. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

Décès du fondateur du Centre de pianos mauricien

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

Le fondateur du Centre de pianos mauricien, Maurice Grand'Maison, est décédé à l'âge de 82 ans. — PHOTO: COURTOISIE

TROIS-RIVIÈRES — La communauté d'affaires de Trois-Rivières a perdu un de ses plus anciens membres. Le fondateur du Centre de piano mauricien, Maurice Grand'Maison, est décédé d'un cancer le 27 avril dernier, à l'âge de 82 ans.

Il a fondé le Centre de pianos mauricien, autrefois connu comme le Centre de pianos et d'orgues mauricien, en 1972. Depuis, ce commerce a vendu des instruments à des générations de musiciens dont certains sont devenus des professionnels.

Le commerce du boulevard du Saint-Maurice à Trois-Rivières est maintenant dirigé par deux de ses enfants, Carole et Richard Grand'Maison. Tous se souviennent de Maurice Grand'Maison comme d'un homme intègre, honnête et d'une grande générosité.

«Il a toujours accordé une place importante aux jeunes musiciens. Il a même déjà dit à des jeunes de venir payer leur guitare plus tard», se souvient Carole Grand'Maison. «Il a même déjà été reconduire des jeunes qui ne pouvaient transporter l'amplificateur qu'ils venaient d'acheter.»

Patron consciencieux, il était très apprécié de ses employés et il savait s'entourer de professionnels compétents, car, fait surprenant, Maurice Grand'Maison n'était pas musicien.

Maurice Grand'Maison laisse dans le deuil sa conjointe Estelle Cossette, ses quatre enfants ainsi que ses onze petits-enfants et une arrière-petite-fille. «Mon père adorait ses petits-enfants», mentionne Carole Grand'Maison.

Ses proches accueilleront parents et amis au Complexe funéraire J.D. Garneau situé dans le secteur Cap-de-la-Madeleine le 3 mai de 19 h à 22 h et le 4 mai, jour des funérailles, à partir de 11 h. Un service religieux aura lieu à l'église Saint-Odilon à 14 h. Carmen Dessureault, une des sœurs Dessureault, rendra hommage en chanson à M. Grand'Maison. De plus, les chevaliers de Colomb seront sur place pour honorer la mémoire de leur ancien grand chevalier.

La famille de Maurice Grand'Maison suggère de faire des dons à la Société canadienne du cancer.

Un nouvel outil web permet de trouver où sont diffusés plus de 75 000 films

MONTRÉAL (PC) — Un nouvel outil web permettant de chercher dans quelles salles ou sur quelles plateformes il est possible de voir un film donné est maintenant disponible. Le site *ouvoir.ca* permet de chercher parmi plus de 75 000 films et de savoir où ils sont diffusés, qu'ils soient en salle, en vidéo sur demande, sur les chaînes de télévision ou les plateformes numériques.

L'outil, disponible gratuitement, a été financé par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et réalisé par Mediafilm. On peut y chercher tant des classiques du cinéma que des mégaproductions récentes, tous genres, nationalités et catégories confondus.

Outre l'ensemble des salles de cinéma et des chaînes de télévision, *ouvoir.ca* référence tous les longs métrages contenus sur les plateformes Club Illico, Google Play, iTunes, Netflix, Tou.tv, YouTube et plusieurs autres.

«Après leur exploitation en salle, qui constitue l'étape la plus médiatisée de leur carrière, les films ont tendance à disparaître dans un grand tout, obligeant les spectateurs à faire des recherches souvent fastidieuses pour les retrouver, a expliqué le rédacteur en chef de Mediafilm, Martin Bilodeau, par communiqué.

MOTS CROISÉS JUNIOR

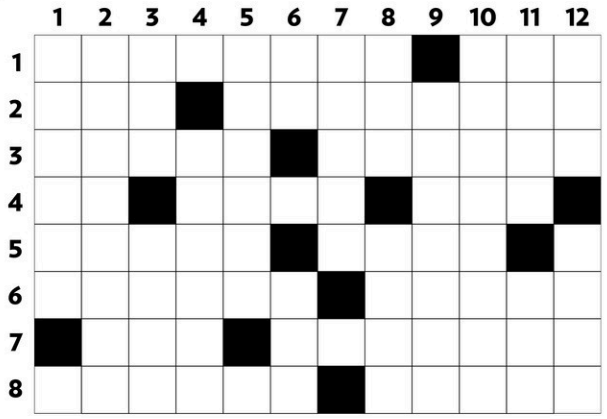

HORIZONTALEMENT

1 Il est situé à l'arrière du cerveau et est le centre de coordination des mouvements musculaires – Signal sonore bref.
2 Dans le lieu où l'on est – Mammifère qui se nourrit d'insectes qu'il capture avec sa longue langue.
3 Écrire sur un calepin – Séparée des autres.
4 Préposition qui indique la matière – Dire qu'une chose n'existe pas – Qui sont à toi.
5 Qui a cessé de vivre – Elle a un fan-club.
6 Câble qui sert à attacher un bateau – Qui reflète la joie.
7 Celle de Robinson Crusoé était déserte – Changer d'orientation par un déplacement circulaire.
8 Spectacle merveilleux – Déterminant démonstratif.

VERTICALEMENT

1 On dit que c'est le septième art.
2 Gestion où l'on évite de dépenser inutilement.
3 Réagit à quelque chose de drôle – Manifeste sa mauvaise humeur.
4 Aller de l'extérieur à l'intérieur.
5 Il y en a un de chaque côté de la selle.
6 Après le sol – C'est la saison du camping.
7 Princes musulmans.
8 Grande quantité de choses – Le magicien en connaît plus d'un.
9 On va le voir pour faire un testament.
10 Qui respecte les opinions des autres.
11 Gros oiseaux aux pattes palmées – Bien distinct.
12 Prairie naturelle – Avoir une réalité, une existence.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	O	L	I	E	R	E	■	N	O	E	L
2	I	R	A	N	■	A	N	C	E	T	R	E
3	L	E	■	O	B	S	T	R	U	E	E	S
4	L	E	G	U	E	■	R	I	T	■	I	■
5	I	■	R	I	C	H	E	■	R	A	N	G
6	A	N	E	■	H	A	■	F	E	N	T	E
7	R	O	C	H	E	U	S	E	S	■	E	N
8	D	E	S	E	R	T	E	R	■	F	E	E

MOT MYSTÈRE

CHIENS - Un mot de 7 lettres

ABOYER
AFGHAN
ALLANT
ARGOS
ARGUS
ATTACHER
ATTITRER

BEAU

CLEBS
CRI
CROC
CUREE

DENTS
DINGO
DOGUE

ECOSSAIS
EPERON
EPUCER
ERGOT
ETRILLER

FOU

GALE
GLAPIR
GRIS
GUEULER

HALENER
HARDE

LABRI
LAIKA
LASSIE
LICE

MALE
MENE

G	R	I	S	A	N	I	C	H	E	L	A	B	R	I
R	E	R	T	I	T	T	A	R	G	O	S	E	E	M
E	H	C	A	R	R	L	S	B	E	L	C	A	C	E
N	C	Z	A	O	E	U	A	C	R	O	C	U	U	N
C	A	I	B	N	R	C	O	S	S	R	R	E	P	O
O	T	E	E	D	G	U	I	S	S	E	T	T	E	R
N	T	R	O	L	O	M	A	L	E	I	P	R	K	M
T	A	G	A	A	T	I	F	O	N	L	E	I	I	A
R	U	P	R	I	S	T	G	U	E	L	P	L	N	N
E	I	G	Q	K	P	U	H	G	M	E	E	L	O	D
R	U	U	Z	A	E	E	A	H	E	S	R	E	I	I
S	E	E	T	U	L	S	N	I	A	R	O	R	S	N
T	N	A	L	L	A	B	O	Y	E	R	N	U	F	G
X	U	E	Y	R	G	S	S	T	N	E	D	T	O	O
D	R	O	T	W	E	I	L	E	R	E	U	E	U	Q

Solution du dernier numéro : SCALPEL **02-05-2019**

NEZ
NICHE
NORMAND

OREILLES

PATAUD
PEKINOIS
PIE

QUEUE

RAS
RENCONTRER
ROBE
ROTWEILER
RUT

SETTER
SLOUGHI
SOIE
SOURIS

TIQUE

TRAIT

YEUX

ZAIN

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Nom hébreu de la Pâque juive - Le roi des Juifs.
2. Province du Canada - Le grand écran.
3. Relatif au raisin - Mettre en liberté.
4. Grand chapelet - Pilier d'encoignure.
5. Colique de miserere - Passionné.
6. Pronom personnel - Mère des Néréides - Plante à fleurs bleues.
7. Sert à suspendre - Il a construit une Arche.
8. Cheville fixée en terre - Délicatesse.
9. Recueil de fables - Auditorium.
10. C'était un jeune noble - Agité de sentiments contraires.
11. Cocktail au rhum - Bon imitateur.
12. Plus vieux que le cadet - Oiseaux palmipèdes.

VERTICALEMENT

1. Fête juive - Calotte juive.
2. Élan oratoire - Barbouillé.
3. Arrêt de circulation - Phrase publicitaire.
4. Ignobles - Pièce de serrure.
5. Argon - Plante lacustre.
6. Dans un passé récent - Liquide très volatil.
7. Alcène - D'accord.
8. Volcan du Japon - Dont on ne peut douter.
9. Objet qui protège - On y dépèce du gibier.
10. Bip! - Risques.
11. Assemble - Contenir en soi.
12. Paisible - État des États-Unis.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	I	S	E	E	N	O	E	U	V	R	E
2	E	D	E	N	■	O	R	L	■	A	I	L
3	G	E	N	D	R	E	■	L	A	R	D	E
4	A	M	E	R	E	■	C	E	S	I	U	M
5	L	■	V	O	C	A	L	■	T	E	L	E
6	O	B	E	I	R	■	O	U	I	■	E	N
7	M	A	■	T	U	N	I	S	■	O	S	T
8	A	R	E	■	T	O	T	E	M	S	■	A
9	N	O	N	N	E	■	R	E	U	S	S	I
10	I	N	F	I	R	M	E	■	F	U	I	R
11	E	N	E	E	■	U	R	E	T	E	R	E
12	■	E	R	R	E	R	■	L	I	S	E	■

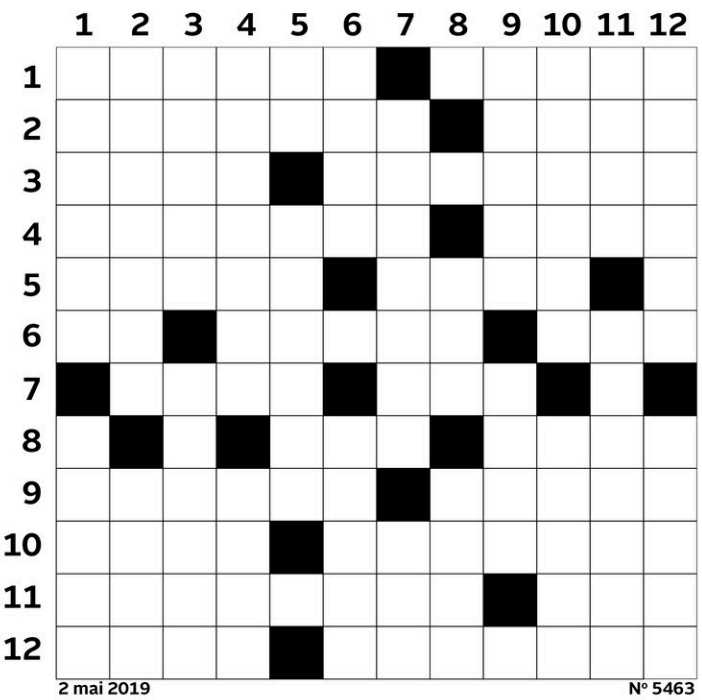

2 mai 2019 Nº 5463

SUDOKU

1								2
		3		5	7	6		9
							1	
7	8				9	1		
3	6	4	7			2		
		5		8		4	7	
		8		7				
2								6
6		9	4		2	5		

Niveau de difficulté : facile 4738

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

4	5	6	9	2	3	7	1	8
7	2	3	8	1	5	4	9	6
9	1	8	6	4	7	2	3	5
8	9	7	5	3	4	1	6	2
3	6	2	1	7	9	8	5	4
5	4	1	2	6	8	9	7	3
1	8	4	3	9	6	5	2	7
6	7	9	4	5	2	3	8	1
2	3	5	7	8	1	6	4	9

4737

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

T U D	E H I	E A S	D S N	M T I	E O R	I A S	I	Q E	T Q U	U I	J I	T E	T U	
			■				■				■			
■							■			■			■	
		■						■				■		
	■			■										

Thème : Citation de Miguel de Cervantès

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de André Malraux: Etre aimé sans séduire est un des beaux destins de l'homme.

HOROSCOPE

Jeudi 2 mai 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)
La valeur d'une chaîne est déterminée par son maillon le plus faible. Pour augmenter vos chances de réussite, vous gagnerez à travailler une vulnérabilité plutôt que de vous affairer à renforcer un élément constituant déjà un point fort. Alors avec la Lune qui flirte aujourd'hui avec Vénus en Bélier, l'ambivalence sera à l'honneur et une association dépareillée constituera un atout fiable et solide.

Taureau (20 avril au 20 mai)
Le ressentiment nuit essentiellement à la personne qui le nourrit. Alors étant donné que la Lune flirt aujourd'hui avec Vénus en Bélier, vous connaîtrez une meilleure journée si vous parvenez à faire fi d'une remarque ou d'un comportement vous ayant agacé. Et avec la personne qui vous inspire, vous devriez finalement passer des moments plus agréables que vous ne le pensiez...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)
Il y a une première fois pour toute chose, et c'est parfaitement normal de ressentir un peu de trac. Le duo de la Lune avec Vénus en Bélier, Signe de Feu ami de votre Air, devrait contribuer à maximiser votre niveau d'assurance. Chassez votre nervosité, donnez le meilleur de vous-même, mais avec Mars en Gémeaux, n'essayez pas de brûler des étapes en espérant sauver du temps.

Cancer (22 juin au 22 juillet)
Les préparatifs en vue de la fin de semaine pourraient transformer votre journée en course contre la montre. Il serait préférable de vous concentrer sur l'essentiel. Certains éléments pourraient être reportés à plus tard sans avoir de répercussions négatives dans l'immédiat. En vous accordant le temps de souffler, vous augmenterez la qualité de votre rendement, ainsi que celle de votre instant présent.

Lion (23 juillet au 22 août)
La Lune se trouve avec Vénus et Mercure en Bélier, mais à cause du Soleil en Taureau au carré de votre Signe, elle risque de faire ressurgir quelques malaises ou contradictions. Une initiative sagement mûrie vaudrait mieux qu'un geste posé impulsivement sous le coup de l'émotion. Il est donc recommandé de prendre votre temps et de bien réfléchir afin d'obtenir les meilleurs résultats.

Vierge (23 août au 22 sept.)
En accordant de l'importance à tout propos désobligeant, vous contribuez essentiellement à le légitimer. Une façade imperturbable démontrera une plus grande force de caractère que n'importe quel accès de colère. La meilleure attitude consistera à ignorer toute remarque arrogante, ou à y répondre avec courtoisie, peu importe que ce soit en public ou en privé. La Lune est en Bélier...

Balance (23 sept. au 23 oct.)
Le passage de la Lune en Bélier, en face de votre Signe, vous propose une journée sans complications. Vu que les personnes qui vous côtoient semblent bien disposées à vous faciliter l'existence, il serait dommage de ne pas oser leur demander de vous rendre service. Dommage aussi que l'opinion d'un proche au sujet d'une nouvelle personne influence injustement votre perception de celle-ci.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)
Tant que la Lune parcourt le Bélier, vous devriez essayer de fermer les yeux sur des commentaires qui vous agacent. Une discussion avec une personne obstinée ne rapporterait qu'un sentiment de frustration. Gardez les individus susceptibles de vous exaspérer à distance. Les gens vous sembleront plus charmants sous peu, alors que la Lune arrivera en Taureau, face au Scorpion...

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)
Si on se présente les mains vides, on nous dira que le maître dort, mais si on arrive avec un présent, on nous priera de bien vouloir entrer. Il n'est pas question d'amadouer qui que soit, mais de poser des gestes concrets qui témoigneront d'un intérêt sincère de votre part. Les autres vous offriront ce que vous désirez dans la mesure où ils sentiront que vous avez l'intention de vous investir.

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)
Autant les mots sont légers pour celui qui les jette, autant il sont lourds pour celui qui les reçoit. Gardez-vous de prononcer des paroles à la légère, car compte tenu du carré qui se dessine entre les astres en Bélier et ceux dans votre Signe, un esprit susceptible pourrait se vexer facilement. Parallèlement, une personne que vous appréciez prendra conscience de sa complémentarité avec vous...

Verseau (20 janv. au 18 fév.)
Vu que la Lune poursuit son séjour en Bélier, mieux vaudra suivre votre première idée sans vous laisser dissuader par les intentions éventuelles que vous attribuez à autrui. Il serait d'ailleurs contre-indiqué de faire des suppositions quant aux attentes des autres si celles-ci n'ont pas été explicitement verbalisées. L'initiative la plus spontanée sera celle pouvant engendrer les meilleurs résultats.

Poissons (19 fév. au 20 mars)
Vous pourriez avoir l'occasion de revivre une expérience agréable plus rapidement que vous ne l'espériez. Augmentez vos chances de recevoir une proposition en manifestant votre enthousiasme, mais en évitant l'insistance. Une personne indépendante qui recule devant l'engagement a peut-être peur de l'envahissement. Ne lui donnez pas l'impression d'être quelqu'un d'étouffant.

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS

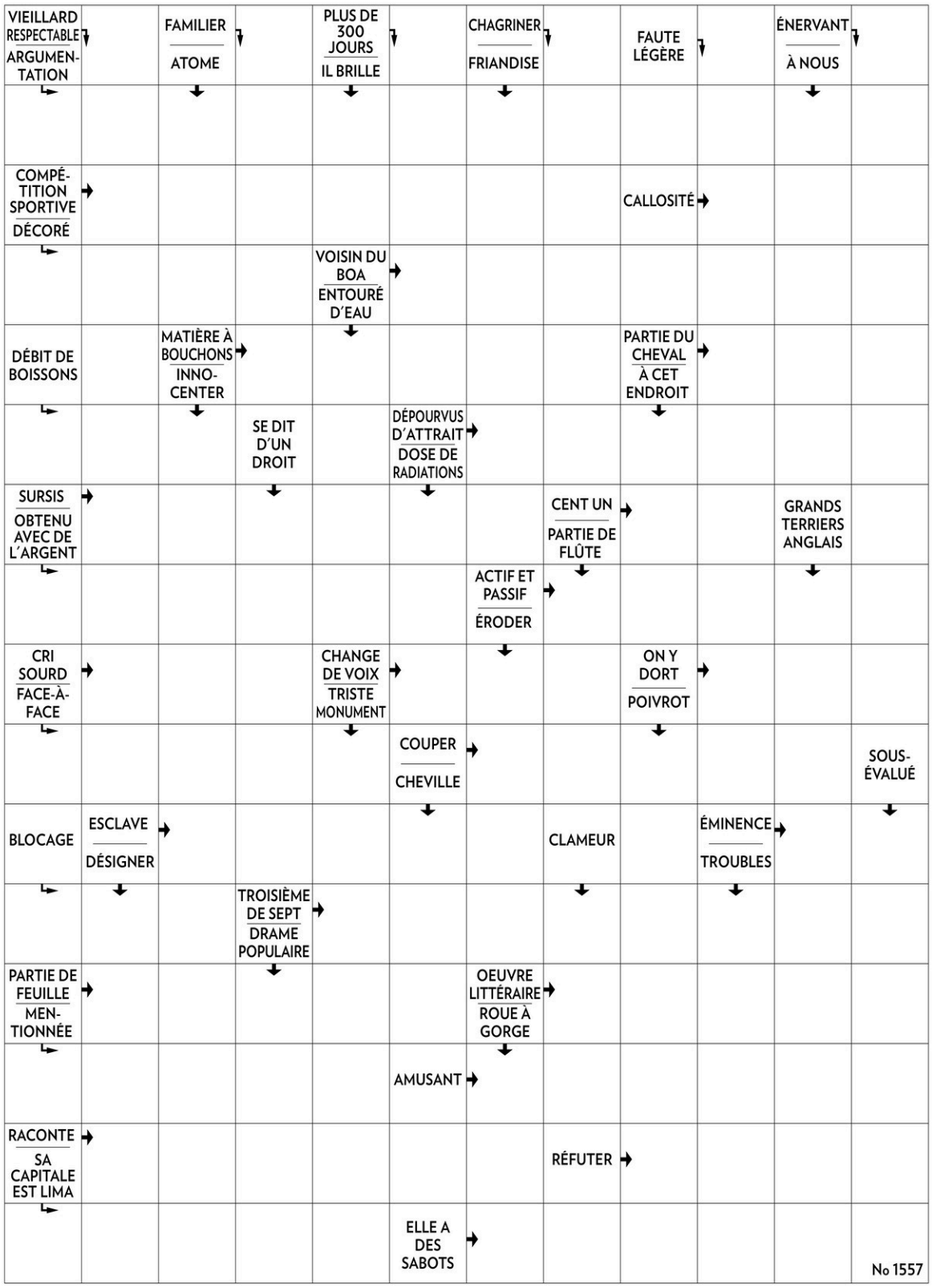

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

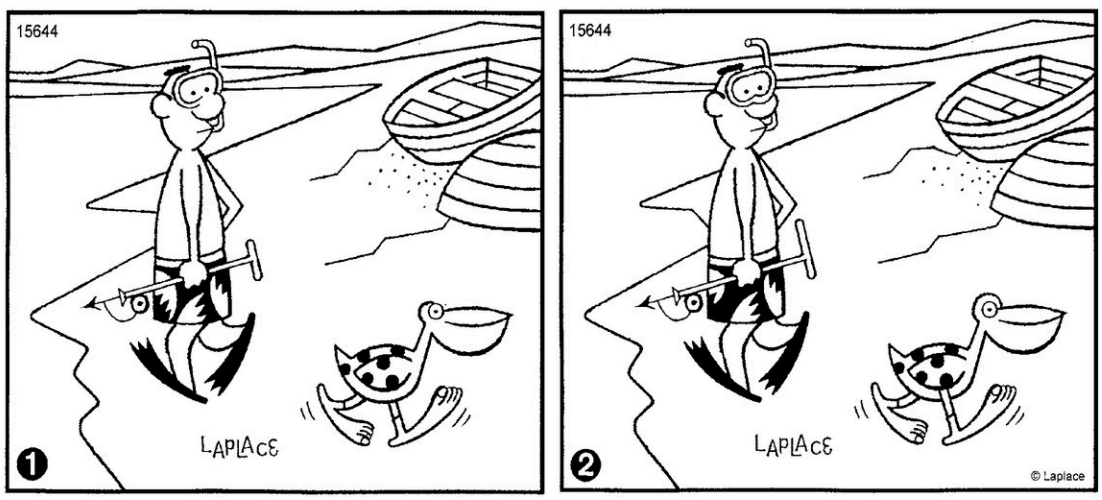

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 La monture des lunettes de l'homme. • 2 Un motif plus petit sur l'avant du bermuda. • 3 La poignée du harpon est plus longue. 4 Forme du rivage devant la poitrine de l'homme. • 5 La tête du canard est plus grosse. • 6 Sa patte droite est plus longue sous le ventre. • 7 Forme du sol sous la barque du haut. • 8 Le siège de la barque du haut est plus large.

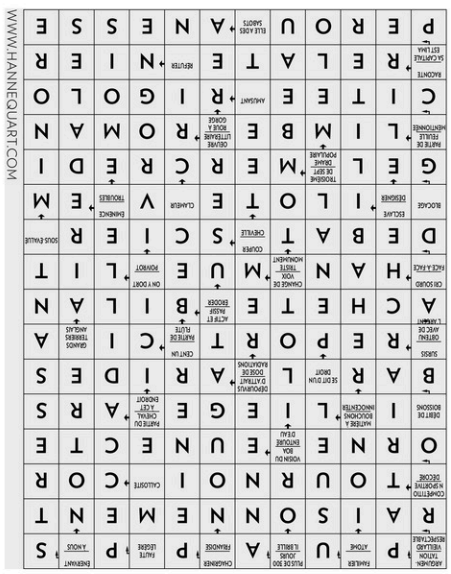

CAMPAGNE DE FINANCEMENT DES OEUVRES DU LAC EN COEUR

De grands noms en renfort

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'honorable Jean Chrétien, le cinéaste Denis Villeneuve, le PDG du Cirque du Soleil, Daniel Lamarre, pour n'en citer que quelques-uns, sont de très gros noms qui s'unissent à la campagne de souscription majeure des Oeuvres du Lac en Coeur lancée mercredi à Trois-Rivières. Le site, qui aura enchanté de nombreuses générations depuis 1946, a besoin d'un coup de pouce. Il y a 28 bâtiments à entretenir, dont l'auberge qui a 30 ans. «Elle a vraiment besoin d'amour», souligne la présidente des Oeuvres, Maude Blouin-Hallé.

Daniel Lamarre, PDG du Cirque du Soleil et président d'honneur de la campagne et Maude-Blouin Hallé, présidente des Oeuvres du Lac en Coeur. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Daniel Lamarre a accepté la présidence d'honneur de cette campagne majeure 2019-2021. «Très heureux d'être de retour chez nous», a indiqué le PDG du célèbre cirque en rappelant ses racines trifluviennes. Ancien journaliste au *Nouvelliste*, M. Lamarre avait également occupé un emploi à la caisse populaire de Trois-Rivières où son père, Gilles Lamarre, était directeur.

Gilles Lamarre s'était grandement impliqué dans la Fondation des Oeuvres du Lac en Cœur, dont il fut président. Une fois rénovée, l'auberge portera donc le nom d'Auberge Gilles-Lamarre a annoncé Mme Blouin-Hallé, une attention qui touche le PDG du Cirque du Soleil et sa famille droit au cœur.

«J'ai eu moi aussi la chance d'aller au Lac en Cœur lorsque j'étais au Séminaire Sainte-Marie», raconte Daniel Lamarre qui se dit «très touché par tout ce qui a été fait au fil des ans au Lac en Cœur».

M. Lamarre prévoit que sa tâche sera «très facile» à cause du comité d'honneur qui l'entoure. «C'est assez particulier de pouvoir compter sur tous ces grands personnages», dit-il.

«On s'est donné un objectif qui est ambitieux, 500 000 $», dit-il. «On va l'atteindre et on va essayer de l'atteindre rapidement parce qu'on veut que la construction avance rapidement», dit-il.

Le Lac en Cœur offre des séjours en plein air aux enfants et aux familles en leur offrant une expérience éducative riche en émotions et en expériences. «Les Oeuvres offrent à certains enfants et familles de la région des séjours à prix modique», souligne Mme Blouin-Hallé.

Chaque été, pas moins de 5000 jeunes et familles profitent du Lac en Cœur. Le site enchanteur génère 5 emplois à plein temps, 32 emplois à temps partiel et accueille 60 moniteurs bénévoles chaque année. Pas moins de 26 000 repas y sont servis chaque été.

La dernière souscription majeure au profit du Lac en Cœur remonte à 30 ans. Elle avait pour objectif de construire l'auberge qu'il faut aujourd'hui rénover. Mme Blouin-Hallé demande donc aux anciens, aux entreprises de la région et au grand public de faire un don afin d'assurer la pérennité de ce trésor national pour de nombreuses générations à venir.

RÉMUNÉRATION DES 2350 HEURES DE STAGES

Les étudiantes sages-femmes manifestent à Québec

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

QUÉBEC — Vingt-deux étudiantes en pratique sage-femme de l'Université du Québec à Trois-Rivières ont manifesté, mercredi matin, devant le Parlement de Québec.

Les étudiantes ne réclament pas seulement la rémunération de leurs sept stages qui totalisent 2350 heures. Elles demandent également au ministre de l'Enseignement supérieur de leur accorder, durant ces stages, le statut de travailleuses, ce qui leur donnerait accès à une protection de la CNESST, au Régime québécois d'assurance parentale, aux arrêts préventifs de travail en cas de grossesse et aux congés de maladie.

«Les résidents en médecine ont ça», fait valoir Florence Navia, porte-parole de l'Association des étudiantes sages-femmes du Québec. «Nous aussi, nous avons un stage à faire en milieu hospitalier», plaide-t-elle.

Mme Navia souligne qu'il en coûte sept fois plus cher de faire un baccalauréat en pratique sage-femme que bien d'autres types de baccalauréats. Sa durée est de quatre années et demie au lieu de trois ans. Les 2350 heures de stages ne sont pas rémunérées et le parcours académique implique que les étudiantes doivent déménager au moins deux fois durant leurs stages qu'elles doivent obligatoirement accomplir dans diverses régions du Québec.

Elles doivent également disposer d'une voiture puisqu'elles sont de garde durant leurs stages et peuvent être appelées à tout moment.

La situation est tellement difficile que le taux de diplomation n'est que de 50 %, indique Mme Navia qui parle de précarité, de vulnérabilité et de grandes injustices vécues par ses consœurs étudiantes sages-femmes.

Leur association a rencontré des représentants du ministre de l'Enseignement supérieur à la mi-avril, dit-elle et la date du 30 avril avait été soulevée pour répondre à la demande des étudiantes face à la rémunération des stages. Or, ces dernières n'ont finalement pas eu de nouvelles, d'où leur manifestation de mercredi matin. «Le ministre Roberge avait promis une annonce de scénario le 30 avril 2019 pour donner suite aux revendications et à la mobilisation nationale menée par diverses associations étudiantes, groupes communautaires et politiques rassemblés sous l'égide des Comités unitaires sur le travail étudiant (CUTE). Cette annonce n'a pas été faite», déplore l'Association par voie de communiqué.

Les étudiantes sages-femmes de l'UQTR devant le Parlement de Québec. — COURTOISIE

Comme le fait valoir Mme Navia, il n'en coûterait par cher au gouvernement de rémunérer les stages et d'accorder aux sages-femmes le statut de travailleuse. «Nous ne sommes que 78 pour les quatre cohortes», précise-t-elle.

Rappelons qu'il y a quelques jours, l'Association des étudiantes sages-femmes publiait un rapport dénonçant des situations de harcèlement et de discrimination qui seraient posées à leur endroit, notamment par des professeurs, durant leur formation à l'UQTR. Le rapport a été remis au recteur de même qu'au ministre de l'Enseignement supérieur.

Mercredi matin, «la secrétaire du ministre a dit qu'il n'allait pas sortir pour venir nous rencontrer», a indiqué au *Nouvelliste* Mme Navia.

«Pour les étudiantes sages-femmes, il est clair que la précarité financière du programme, l'impossibilité de travailler pendant les études, l'inflexibilité du programme de Prêts et bourses et la non-couverture par le RQAP et la CNESST sont autant de facteurs qui augmentent la vulnérabilité des étudiant(e)s», fait valoir l'Association.

Rappelons aussi que sept étudiantes sages-femmes ne s'étaient pas présentées à un examen, le 15 mars dernier, afin de respecter un vote de grève adopté par l'AGEUQTR permettant de manifester pour la planète. La chose ne semble pas s'être soldée à leur avantage, finalement. Elles devront en effet subir une évaluation de leurs compétences, dans un premier temps. Par la suite, étant donné qu'elles ne s'étaient pas présentées à leur examen, elles devront reprendre le cours au complet lors de leur 4e année et dernière année d'études, indique Morwenna Tosser. Il s'agira d'une épreuve, croit-elle, car la quatrième année de la formation est déjà extrêmement chargée.

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30 AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

AVIS | DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉES.

IMMOBILIER VENTE

8686 Commerces et bâtisses commerciales à vendre

RAMONAGE 04 à vendre, excellente clientèle, en opération depuis 25 ans, Marc : 819-378-4642

IMMOBILIER LOCATION

8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300$ à 455$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

1 MOIS GRATUIT
4½-5½, arrière Galeries du Cap et 2½ Des forges, 819 692-3117, 819 691-7020.

2½ 3½ 5½ - À Trois-Rivières, semi-meublé ou non, rénovés, plancher bois franc, 819 378-9325.

2½, TRÈS PROPRE
819-374-2184 CELL: 819 996-6452

3½, NEUF CHATEAU LAVIOLETTE
CLIMATISÉ, entre lave-vaiss., 1er juil., plafond 9pi, sécuritaire, 819-609-0425

4½, 1er juillet (Ste-Marthe) beau et grand, pl. flottant et céramique, 480$, 819 609-4758.

4½ 470$/ MOIS
bois franc, céramique, eau ch. incl., 2 balcons, intercom, rangement, 819 609-0425

4½, AIRE OUVERTE
CALME, sécuritaire, pl. béton, intercom, stat., 819-609-0425.

4½ entièrement refait, chauffé et éclairé, s/sol, 575$, libre 1er juil. 819 372-5267

4½ plusieurs de libres, Trois-Rivières, 500$ à 625$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

4½ PRÈS LES RIVIÈRES,
ch./écl., intercom., clientèle 50 ans et plus, 585$/mois, 3790 Jacques de Labadi, 819 448-2255

5½, 2e étage, près hôpital et Cegep, 535$/mois, non ch., non écl., pas d'animaux, non-fumeur. 819-376-4389

ARRIÈRE GALERIES DU CAP
4½, non ch. ni écl., stat., 495$, 819 448-5964

AVENUE CHAMPLAIN, Shawinigan 4½. non ch., non écl., rénovations récentes, stat., endroit tranquille, propriétaire résident dans l'immeuble. 350$/mois 819 539-2634.

BORD FLEUVE, NEUFS
3½, 4½, 5½, à compter de 625$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

8766 Résidences et centres d'accueil

A LOUER À PARTIR DE 985$.
819-374-2184 CELL: 819 996-6452

SERVICES ET EXPERTS

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL
Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi

698-7014 , M U R I E L L E
massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 18h.

(819) 373-3305 / (819) 995-2626
Un bon massage.
Johanne

Pensez à vous
excellent massage de détente
Dès 8 heures, 819 698-8084

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

8788 Services professionnels et divers

DEC-K-ING.
Professionnels du vinyle pour patios et terrasses depuis 1978
PIERRE LECLERC
Conseiller technique
Anti-dérapant, estimation gratuite
(Mauricie et Rive-sud)
(819) 692-4225

8797 Paysagement et services extérieurs

CÈDRES À HAIES DE 3 À 12 PI, au meilleur prix en ville! 819-698-8791

COUPE DE PELOUSE
déchaumage, aération, nettoyage du terrain, taille des haies et d'arbustes
Pour informations : **819 696-7132**

Remise à neuf et réparation de pavés unis, nettoyage printanier de terrain, parking en asphalte et de pavés unis. Estimation gratuite **(819) 531-1284**

SERVICES PERSONNELS

8819 Messages personnels

DUO massage détente, Valérie et Lise vous reçoivent, 819 697-2166.

★ ★ ★ Exotique, 25 ans Latina, ★ ★ ★ 438-345-0509

JOLIE, NYMPHO 42
bon massage, douceur ++
Réservez : (819) 266-6847 24, 7

EMPLOIS

8834 Offres d'emploi

2 CUISINIER(ÈRE)S demandé(e)s, temps plein 35h/semaine et plus, soir, fin de semaine et déjeuner. 15 à 18$/h selon exp. Stratos Shawinigan-Sud. **Demandez Mélanie : 819 852-2687 ou 819 537-6666.**

Avant le 5 mai recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé santé Canada)
www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

COMPAGNIE de transport, situé à St-Jean-sur-Richelieu recherche un chauffeur classe 1 dans la region de Trois-Rivières pour conduire un camion avec "flatbed" Transport local, pour information supplémentaire appeler Robert Audet 514 220-5486

CUISINIER(ÈRE)
avec expérience, temps plein, déjeuners un atout. Pizzéria 67 au 610 Thibeau.
819 378-6767

RECHERCHONS assistant(e)s virtuel Bilingue du lundi au vendredi, 450$/sem. CV à bradfish74@gmail.com

CAB du Rivage
Centre d'action bénévole du Rivage
819 373-1261

VÉHICULES

8851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

MARCHANDISES

8873 Divers à vendre

2 fusils; cal.12 avec 2 canons & cal. 22 semi-auto, télescope, 141 cartouches, étuis & barrures inclus, 550$ pour les 2, **819 377-2075**

Pompe à eau au gaz, Flotec
Clément 819 979-4707 ou 819 268-5033

8874 Ventes garage

FERMETURE DE MAISON
1521 rue principale batiscan
À vendre : Antiquités, vaisselle, meubles, tableaux, roulotte, tracteur, etc... le 3, 4, 5 mai dès 9 h 00 Beau temps mauvais temps.

FERMETURE DE MAISON 4-5 et 11-12 mai
Meubles et accessoires à vendre.
125 des Chenaux Ste-Anne-de-la-pérade

8834 Offres d'emploi

leNouvelliste
CAMELOT MOTORISÉ RECHERCHÉ
Secteurs Saint-Prosper et Sainte-Geneviève-de-Bastican
Environ 145 copies
Salaire offert d'environ 1 000 $/mois
Contactez M. André Carignan
au 418 365-4187
ou 418 365-0336
acarignan@lenouvelliste.qc.ca

8834 Offres d'emploi

leNouvelliste
CAMELOT MOTORISÉ RECHERCHÉ
SECTEUR ST-MATHIEU DU PARC
19.5 h/SEMAINE
6 JOURS/SEMAINE
Salaire offert d'environ 320 $/semaine
Contactez Mme Elaine St-Hilaire
819 692-8650
rdesauln@lenouvelliste.qc.ca

BABILLARD

BINGO ÉGLISE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE
Prochains bingos réguliers, jeudi 2 mai et 13 juin, à 19 h au Centre communautaire Charles-Henri Lapointe, 1000 $ en prix, ouverture des portes à 18 h. (18 ans et plus)

FADOQ AGE D'OR SAINT-SACREMENT
le Vendredi 10 mai à 18h, à la Résidence Place Belvédère, aura lieu un souper formule buffet pour souligner le 50e anniversaire de fondation du club FADOQ Âge d'or St-Sacrement. Le coût du billet est de 25 $ taxes et service inclus. Toutes les personnes ayant déjà été membres ou désirant venir célébrer avec nous peuvent communiquer avec Jocelyne Légaré, si possible avant le vendredi 3 mai, au 819-378-9325. Bienvenue à tous.

MAISON DE LA CULTURE FRANCIS-BRISSON
Ligue d'improvisation littéraire: 2 mai à 19 h au 15, avenue de Grand-Mère, Shawinigan. Réservations: 819 536-721

ÉCOLE SECONDAIRE L'ESCALE
Le Salon du livre usagé se tiendra le 4 mai de 9 h à 17 h et le 5 mai de 9 h à 16 h, à la cafétéria de l'école secondaire l'Escale, au 391, rue de La Mennais à Louiseville. Information ou don de volumes: Mélanie Poirier au 819 840-4350, poste 5031.

FILLES D'ISABELLE CERCLE MARIE LENEUF
Dîner spaghetti, dimanche le 5 mai à 12h. au sous-sol de l'église St-Laurent , 1705 rue de Malapart à Trois-Rivières. Coût : $12. (dessert et breuvage inclus). Bienvenue à tous! Infos. et réservations 819-372-0282.

ÂGE D'OR SAINTE-THÉRÈSE
Souper Pères-Mères le 2 mai à 18 h à la bâtisse industrielle dernière journée pour l'achat des billets jeudi au souper des élections ouvert de midi jusqu'en soirée. Info: Noëlla Dubé. 819 841-0478

AQDR SHAWINIGAN
Amélie Gélinas, intervenante du milieu proche aidant parlera du vieillissement et son questionnement, de même que la maladie d'Alzheimer. Vendredi 3 mai 2019 à 10 h à la salle communautaire Christ-Roi, 2633 boul. Royal à Shawinigan. Coût : 12 $ pour les membres, 15 $ pour les non-membres. Divertissements en après-midi. Pour réserver, téléphonez au 819 729-3175 ou au 819 539-3553.

ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES DE LA VALLÉE-DE-LA-BATISCAN
Café-jasette. Jeudi 2 mai à 13h15 : Relais de la Station au 240, ch. de la Côte-Saint-Paul, St-Séverin. Inscriptions : 1 855 284-1390

Église Sainte-Anne-de-la-Pérade
Mois de Marie: Une heure d'adoration vendredi 3 mai à 14 h 30 dans l'église. Récitation du chapelet, tous les mardis, 19 h à la sacristie.

ÉGLISES NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL
Les dimanches 17 février, 17 mars, 14 avril, 5 mai et 16 juin. 2019, les professeurs de musique de Val-Mauricie Andréanne Lamothe, musicienne et Annie Morneau, chanteuse assureront le chant de la célébration de 10 h. Claire Loranger sera responsable des jeunes.

8834 Offres d'emploi

8834 Offres d'emploi

leNouvelliste
CAMELOT MOTORISÉ RECHERCHÉ
Secteur entre Yamachiche et Charette
24 hrs / semaine • 6 jrs / semaine
Salaire offert d'environ 400$

Secteur entre Yamachiche et St-Alexis
25 hrs / semaine • 6 jrs / semaine
Salaire offert d'environ 410$

Secteur Louiseville, St-Léon
24 hrs / semaine • 6 jrs / semaine
Salaire offert d'environ 370$

Contactez Mme Elaine St-Hilaire
rdesauln@lenouvelliste.qc.ca • 819 692-8650

Nécrologie

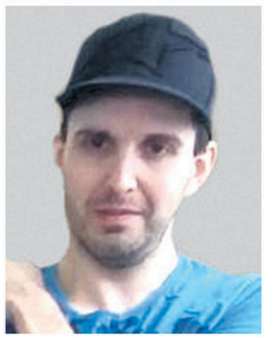

Maxime Aubry

1985 - 2019

À son domicile, le 30 avril 2019 est décédé à l'âge de 34 ans, Maxime Aubry, conjoint de Marie-Pier Caron, demeurant à Maskinongé.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Résidence funéraire I. Gagnon & fils inc. 111, rue Saint-Louis, Sainte-Ursule. Heure d'accueil : samedi, jour de la liturgie, à partir de 9 h. Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 4 mai 2019 à 11 h à la résidence funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Ursule.

Maxime laisse dans le deuil : outre sa conjointe; sa fille Léa; sa mère France Aubry (Jean-Paul Béland); ses beaux-parents : Chantale Michaud (Claude De Champlain); plusieurs membres des familles Aubry et Caron ainsi que plusieurs cousins, cousines et ami(e)s. Des dons à la Fondation prévention du suicide Accalmie seraient appréciés.

Entreprise membre de la Corporation des Thanatologues du Québec

Résidence Funéraire i. Gagnon & fils inc.

Résidence funéraire I. Gagnon & fils inc.

Tél : 819-228-2209
Télécopieur : 819-228-8631
Courriel : i-gagnon@cgocable.ca

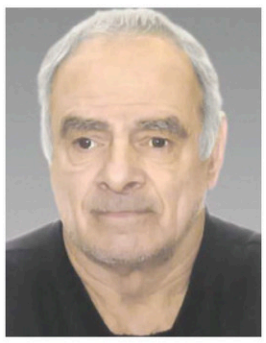

M. Cyrille Bernier

1950 - 2019

À l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ, le 28 avril 2019, est décédé à l'âge de 69 ans, M. Cyrille Bernier, fils adoptif de M. Jules Lord et de Mme Rachel Jourdain, demeurant à Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud).

La famille accueillera parents et ami(e)s au: Centre funéraire Sylvie Picard, 1660, boulevard de Shawinigan-Sud, Shawinigan (Québec) G9P 0G8. Heures d'accueil: Le dimanche 5 mai 2019 à compter de 10 h. Suivra une cérémonie de prières à 12h30.

I laisse dans le deuil sa soeur Murielle Lord (Denis Isabelle); son frère Raymond Lord (Carmen Pelletier); ses nièces : Mélanie Payette (Nicolas Bourque) et Johanne Duguay (Tim Day); sa bonne amie Pierrette Blais. Un grand merci à l'équipe des soins intensifs et de l'unité des soins palliatifs de l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie pour les bons soins prodigués Télécopieur : 810-536-0800 Courriel :mescondoleances@hotmail.com

Centre funéraire Sylvie Picard

819.536.0010
www.sylviepicard.com

Lucille Diamond

1930 - 2019

Au Centre d'hébergement Laflèche du CIUSSS MCQ, le 19 avril 2019, est décédée à l'âge de 88 ans, Mme Lucille Diamond, épouse de feu René Bonami, demeurant à Shawinigan.

Elle laisse dans le deuil son frère et sa soeur, Raymond de St-Jean de Matha, Anita (feu Nelson Guillemette) de Shawinigan, ses belles-soeurs, Lise Gélinas (feu Rémi Diamond) de Trois-Rivières, Lucienne Lévesque (feu Germain Diamond) de Montréal, de nombreux neveux et nièces, ainsi que plusieurs amis de la Résidence du Campanile.

L'ont précédée ses frères et soeurs : Thérèse, Laurette, Charles, Maurice, Germain, Lilie et Rémi.

La famille recevra les condoléances le samedi 4 mai, jour des funérailles, à compter de 10 h en l'église de Charette. Les funérailles seront célébrées cette même journée, à 11 h . L'inhumation aura lieu par la suite, au cimetière paroissial.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à tout le personnel de l'unité S du Centre d'hébergement Laflèche pour les soins prodigués durant les dernières semaines.

MONUMENTS BOUCHER
De père en fils nous fabriquons dans notre atelier les monuments.
275, Dessureault Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
819 379-3366
LETTRAGE AU CIMETIÈRE
lesmonumentsjeanboucher.ca

Mme Lucille Soulard Auger

1930 - 2019

À St-Pierre-les-Becquets, au CIUSSS MCQ - Centre d'hébergement Romain-Becquet, le 22 avril 2019, est décédée à l'âge de 88 ans et 3 mois, Mme Lucille Auger, veuve de M. Bruno Soulard. Elle demeurait à St-Pierre-les-Becquets, mais autrefois à Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

La famille accueillera parents et amis le samedi 4 mai 2019 de 9 h 30 à 10 h 55, au Funérarium Charland & Soucy, 1035, Route Marie-Victorin, Deschaillons-sur-Saint-Laurent. Le service religieux sera célébré le samedi 4 mai à 11 h à l'église de Deschaillons, 1040, Route Marie-Victorin, et sera suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Pierre (Ghislaine Doucet), Carole (Serge Francoeur), Dominique (Mario Bérubé); ses petits-enfants : Yanick Soulard (son filleul)(Ariel Arsenault), Marie-Ève Soulard (Dominique Chouinard), Mélanie Soulard (Hakim Chekired), Marie-Alexandra Francoeur (Jeannot St-Pierre), Marie-Philippe Bérubé (Alexandre Giordano) et Bruno Bérubé (Marie-Paule Roger); ses arrière-petits-enfants : Samy Chekired, Alex Émond, Marty St-Pierre, Émy St-Pierre; son conjoint Jean Leblanc, son filleul Denis Soulard; ses frères et soeurs : Gilbert (Rita Lalonde), Lise (Martin Boucher), Jacques et Jean-Paul (France Thibodeau) ; ses belles-soeurs : Lise Beauchênes (feu Simon Auger) et Dorothy Parisien (feu Gérard Auger); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, amis et amies. En témoignage de votre sympathie, des dons à la Société Alzheimer du Centre-du-Québec seront grandement appréciés. Des dépliants seront sur place ou vous pouvez vous rendre sur le site internet suivant : www.alzheimer-centre-du-quebec.org pour effectuer votre don.

La famille tient à remercier chaleureusement tout le personnel de la Résidence Jardin les Becquets ainsi que celui du Centre d'hébergement Romain-Becquets pour leur dévouement, l'attention et les bons soins prodigués à leur mère.

Information : 819 292-2115 / Télécopieur : 819 356 2727 / Courriel : jcsoucy@jcsoucy.com

Mme Fernande Baril-Gagnon

1933 - 2019

À la résidence Avellin-Dalcourt de Louiseville, le 4 avril 2019, entourée de l'amour de ses trois enfants et leurs conjoints(es), est décédée à l'âge de 85 ans et 9 mois, Mme Fernande Baril, épouse de feu Réjean Gagnon, demeurant à Maskinongé.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Résidence funéraire St-Louis 92, St-Laurent, Maskinongé Heures d'accueil: samedi 4 mai 2019 jour des funérailles, à partir de 12h. Les funérailles auront lieu le samedi 4 mai 2019 à 15h30 en l'église de Maskinongé. L'inhumation aura lieu au cimetière de Maskinongé à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Jocelyne (Yvan Lemay), Michèle (Laurent Bleau), Gilles (Line Lamy); ses petits-enfants: Alexandra Vertefeuille (Hugues Gendron), Pierre-Anthony Rinfret (Lisa-Marie Gendron), Grégory Rinfret, Mali Bleau, Mira-Fey Bleau; ses arrière-petits-enfants: Mathilde, Émile et Victor Gendron, Angélina et Mavricks Rinfret; son frère : feu Charlemagne Baril (Carmen Genest); ses soeurs : feu Yvette Baril (feu Roland Normandin), Simone Baril (feu Guy Nadon); ses belles-soeurs: Gilberte Gagnon (feu Jean-Paul Houle), Gisèle Gagnon (feu Denis Bélair), (Marcel); feu Georgette Leroux (feu René-Paul Gagnon); ses filleules Louise Gagnon et Alexandra Vertefeuille; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel de la résidence Avellin-Dalcourt pour les très bons soins prodigués à leur mère.

St-Louis Maison funéraire

Maison funéraire St-Louis

www.maisonstlouis.ca
Télécopieur : 819.228.3345
condoleances@maisonstlouis.ca

Mme Anita Beaubien Richard

1920 - 2019

Au CIUSSS MCQ - Hôpital Centre-de-la-Mauricie, le 22 avril 2019, est décédée à l'âge de 98 ans, Mme Anita Beaubien, épouse de feu Raymond Richard, demeurant à Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud).

La famille accueillera parents et ami(e)s au : Centre funéraire Sylvie Picard 1660, boulevard de Shawinigan-Sud Shawinigan (Québec) G9P 0G8 Heures d'accueil : le samedi 4 mai 2019 à compter de 13 h. Une liturgie de la Parole sera célébrée à 14 h 45. Par la suite, l'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Madeleine, Suzanne (Roger Couture) et Jean-Louis (Madeleine St-Amand); ses petits-enfants : Caroline Mackenzie (Patrick Salvail), Geneviève Couture (Kia Faridi), Laurence Couture (Sébastien Baribeau), Émilie Richard (Jean-Sébastien Brûlé); ses arrière-petits-enfants : Adrienne, Mallory, Darian, Clara, Justin et Émile, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier tout le personnel et les résidents de la Résidence du Boisé Ensoleillé pour leur amour et leur affection.

Renseignements : 819 536-0010, télécopieur : 819 536-0800, courriel : mescondoleances@hotmail.com

Centre funéraire Sylvie Picard

819.536.0010
www.sylviepicard.com

M. Serge Bettez

20 mars 1946 - 2019

Au CIUSSS MCQ - Centre Cloutier-du-Rivage de Trois-Rivières, le 26 avril 2019, est décédé paisiblement à l'âge de 73 ans, M. Serge Bettez, époux de Mme Thérèse Fortin, fils de feu M. Alexandre Bettez et de feu Mme Fernande Tremblay, demeurant à Trois-Rivières, secteur Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Complexe funéraire J. D. Garneau, 274 rue St-Laurent, Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 6G7. Heures d'accueil : le samedi 4 mai de 16 h 30 à 22 h et le dimanche 5 mai 2019, jour de la cérémonie à partir de 9 h. Un service religieux suivra à la chapelle du Complexe funéraire à 11 h. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse des 50 dernières années Thérèse Fortin : ses enfants : Marie-Josée (Sylvain Young) et Yannick (Stéphanie Bilodeau); ses petits-enfants adorés : Amélie Young (Jean-Sébastien Flageol), Alexis Young, Maya Bettez et Anne Bettez; sa belle-soeur Francine Fortin (Maurice Tremblay); son filleul Gabriel Tremblay; sa nièce Véronique Tremblay (ses enfants Mary-Jane et Guillaume); ainsi que plusieurs, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au médecin Patricia Marchand et au personnel des soins palliatifs du Centre Cloutier-du-Rivage pour les bons soins reçus.

Pour renseignements: (819) 376-3731. Condoléances par télécopieur: (819) 376-3715 ou courriel : jdgarneau@arbormemorial.com, Site Internet : www.maisongarneau.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Complexe funéraire J. D. Garneau
Depuis 1919 - 100 ans au service des familles

819.376.3731
www.maisongarneau.ca

M. Clément Beaudoin

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 25 avril 2019, est décédé à l'âge de 104 ans, monsieur Clément Beaudoin, époux de feu Marie-Marthe Poisson, demeurant à Gentilly.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Funérarium L. G. Gaudet Inc. 2415 boul. Bécancour, Bécancour secteur Gentilly. Heures d'accueil : au salon, le vendredi 3 mai 2019 de 19 h à 21 h. Également à l'église de Gentilly, le samedi 4 mai 2019 de 10 h à 10 h 55. Les funérailles seront célébrées, le samedi 4 mai 2019, en l'église de Gentilly à 11 h suivies de l'inhumation au cimetière du même endroit.

Il laisse dans le deuil ses enfants : André (Nicole Ducharme), Michel (Karen Murray et sa fille Marie-Christine); ses petits-enfants : Stéphane (Marie-Michèle Duchesneau), Lysanne (Christian Germain), Samuel (Roxanne Perinet-Lacroix), Mathieu (Cinthia Herrera); ses arrière-petits-enfants : Marc-André, Logan, Éloïse, Anaïs, Florentina, Clément, Marina, Lilianne, Adèle, Lorena, ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel de la Résidence l'Assomption et les infirmières pour la qualité de leurs soins. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC.

L'ont précédé sa soeur et ses frères : Jeannette, s.a.s.v., Edouard (feu Georgette Toutant), Roland (feu Alice Laliberté); ses belles-soeurs et ses beaux-frères : Alice (feu Edmond Laliberté), Maurice (feu Marie Chartier), Majorique (feu Marguerite Baril), Germaine (feu Jean-Paul Blanchette), Bibianne (feu Charles Beaumier), Béatrice (feu Gérard Paquin), Rose (feu Conrad Roux), Yvette Dusseault (feu Roger Poliquin).

L. G. Gaudet
SERVICES FUNÉRAIRES

Services funéraires L. G. Gaudet

819.297.2928
www.lgastongaudet.ca
info@lgastongaudet.ca

Mme Marie-Paule Barolet Bérard

1941 - 2019

À la Maison Aline-Chrétien, le 18 avril 2019, est décédée à l'âge de 77 ans et 11 mois, madame Marie-Paule Barolet, épouse de monsieur Gérard Bérard, fille de feu monsieur Léopold Barolet et de feu madame Léonida Plourde. Elle demeurait à Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud).

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie 2280, 105e Avenue, Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud), G9P 1P1 Heures d'accueil : vendredi 3 mai à partir de 19 h et samedi, jour des funérailles, à partir de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 4 mai à 10 h en l'église St-Sauveur 615, 123e Rue, Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud), G9P 3R3 L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Outre son époux Gérard, elle laisse dans le deuil, sa fille Geneviève; ses petites-filles : Léonie (Gabriel Lafrance) et Camille (David Lachapelle) ainsi que leur père Pierre Coulombe; sa soeur et frères : Fleurette (feu Roger Beaulieu), Normand (Ginette Béland) et Serge (Gaétane Michaud); ses belles-soeurs et beaux-frères : Cécile Chaput (feu Réjean Barolet), Cécile St-Yves (feu Alain Barolet), Marcel Bérard (feu Jeanne Marcotte), Monique Thomassin (feu André Bérard) et Pierrette Bérard (Milton Ouellet); ses grandes amies Réjeanne Boisvert et Denise Lafrenière, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

Remerciements particuliers au Dr Gaétan Bégin ainsi qu'au personnel et bénévoles de la Maison Aline-Chrétien pour leur appui exceptionnel et leurs merveilleux services.

En sa mémoire, vous pouvez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Maison Aline-Chrétien (Corporation des Trois Colombes). (https://maisonalinechretien.com/faites-un-don/).

Renseignements : 819 537-8828, courriel: mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie

Coopérative funéraire de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperativefunerairemauricie.com

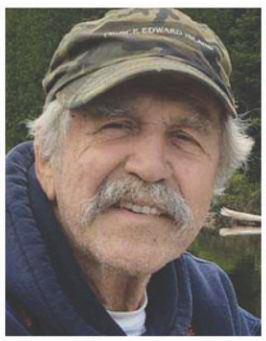

M. Albert Blais

« Dans nos coeurs à tout jamais, ne t'inquiète pas, on s'occupe bien de maman »

Paisiblement et entouré de sa famille, le 25 avril 2019, est décédé à son domicile à l'âge de 79 ans M. Albert Blais, époux de Mme Louise Pronovost. Il était le fils de feu Iréné Blais et de feu Émilienne Trudel, demeurant à Grand-Mère.

La famille accueillera parents et ami(e)s au : Complexe Funéraire Pellerin Lacoste & McGraw 599, Avenue de Grand-Mère, Shawinigan, QC Heures d'accueil : le dimanche 5 mai 2019, jour de la célébration, à partir de 12 h. Une célébration sera célébrée le même jour à 15 h en la chapelle du Complexe Funéraire Pellerin.

L'ont précédé sa soeur Huguette, son frère Justin et sa belle-soeur Hélène Pronovost. M. Blais laisse dans le deuil, outre son épouse Mme Louise Pronovost, sa fille Kathleen; ses petites-filles : Roxanne Lemire (Ludovic Poulin Pomerleau) et Yancee Lemire; sa soeur Nicole (Jacques Doucet); son frère Normand (Lucette Doucet); ses beaux-frères et belles-soeurs : Jeannine Pronovost, Adrien Pronovost (Mariette Robert) et Jacques Pronovost (Dyna Roy); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille désire remercier le Dr Gaétan Bégin, l'équipe des soins palliatifs à domicile ainsi que son fidèle et bien-aimé compagnon de chasse M. Denis Lemire. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer.

Pour renseignements : 819 538-3388, télécopieur : 819 538-0110,
courriel : salonpellerin@cgocable.ca, www.complexefunerairepellerin.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

COMPLEXE FUNÉRAIRE PELLERIN
Lacoste & McGraw inc.

Complexe funéraire Pellerin

819.538.3388
www.complexefunerairepellerin.com

M. Normand Desaulniers

1939 - 2019

Au Centre d'hébergement St-Maurice de Shawinigan, entouré de son épouse et de sa fille adorée, est décédé le 21 avril 2019, à l'âge de 79 ans, M. Normand Desaulniers, époux de dame Jacqueline Petit, ayant demeuré à St-Boniface. Il était le fils de feu Valentine Blais et de feu Salomon Desaulniers.

La famille accueillera parents et ami(e)s à une date ultérieure à la : Maison funéraire Richard et Philibert 69, rue Commerciale, St-Boniface. Les funérailles seront célébrées à une date ultérieure en l'église de St-Boniface.

Il laisse dans le deuil, sa fille unique Luce (Jack Dolic); ses deux petits-fils chéris : William Dolic (Audrey-Ann Bizier) et Alexis Dolic; sa soeur Marie-Paule (feu Jules Duplessis); son neveu Eric Duplessis et sa nièce Anne-Renée Duplessis (Daniel Boutin) ainsi que plusieurs cousins, cousines et ami(e)s.

Monsieur était retraité de l'Alcan. Un merci particulier à l'équipe du Centre d'hébergement St-Maurice pour les bons soins prodigués.

Des dons à la Fondation du Centre d'hébergement St-Maurice seraient appréciés.

Richard Philibert
Maison Funéraire

condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.378.3838
Télécopieur : 819 375.8146

M. Bernard Bourassa

1925 - 2019

À l'unité des soins palliatifs de l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS-MCQ, le 10 avril 2019, est décédé paisiblement et entouré de sa famille à l'âge de 93 ans, M. Bernard Bourassa, époux de Georgette Leclerc, fils de feu Arthona Bourassa et de feu Donalda Garceau, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Salon Oscar St-Ours, 2203, av. Champlain, Shawinigan, G9N 2L5.
Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 21 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 4 mai 2019 à 11 h en l'église Saint-Charles-Garnier de la paroisse Ste-Marguerite d'Youville de Shawinigan.
Les cendres seront déposées au columbarium du cimetière Saint-Joseph de Shawinigan.

L'ont précédé sa belle-fille Manon Vallée, ses frères et soeurs : Jacques (feu Estelle Giguère), Jules, Jacqueline (feu Roger Giguère), Angèle et Monique.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse Georgette Leclerc, avec qui il a partagé sa vie durant 70 ans; ses enfants : Carole (René Vincent), Nicole (Michel Bellemare), Marcelle (Patrice Bruneau), Hélène et Serge (Linda Gélinas); ses petits-enfants : Éric (Anne-Sophie), Isabelle (Stéphane), Rosalie-Kim, Geneviève (Charles), Yancee (Andrée-Anne), Jean-Sébastien (Kimberly), Olivier, Stéphanie (Kevin), Audrey (Olivier) et Samuel; ses arrière-petits-enfants : Élisabeth, Clara, Xavier, Frédéric, Léo, Jules, Louis, Marguerite, Marie, Victorianne, Kaleb, Kyra, Leslie, James, Charlie et à naître bébé Joseph; ses frères et sa soeur : Yvon (Marguerite St-Hilaire), Raymond (Georgette Martin) et Solange (Robert Grenier); ses beaux-frères et belles-soeurs : Réginald Leclerc (Yolande Lacroix), Albertin Leclerc (Simone Veilleux), Cécile Leclerc (feu Émile Chartier), Monique Leclerc (feu Jean-Guy Pépin), Françoise Vallières (feu René-Paul Leclerc) (Robert Gélinas), Denise Bourassa (feu Réjean Leclerc) et feu Marcel Leclerc (feu Thérèse Damphouse), ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au Dre Pascale Frenette Marier et à l'équipe des soins à domicile du CLSC du Centre-Mauricie pour leur soutien et les bons soins prodigués à notre père.

En sa mémoire, veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à l'organisme de votre choix, lequel serait apprécié par la famille.

OSCAR StOURS LTÉE Depuis 1921 THANATOLOGUES

salonoscarst-ours@bellnet.ca
www.oscarstours.ca

Téléphone : 819 536.3717
Télécopieur : 819 536.4259

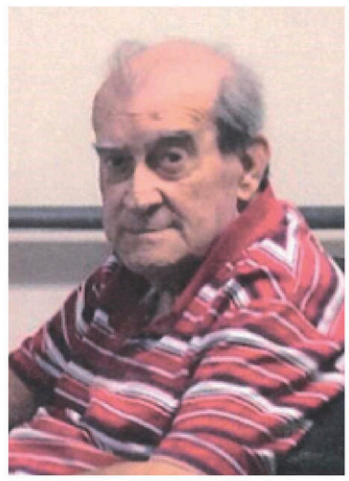

M. Michel Carrier

1943 - 2019

Au CIUSSS MCQ - Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 21 avril 2019 est décédé paisiblement à l'âge de 76 ans, M. Michel Carrier, époux de feu Mme Lucie Trudel, fils de feu M. Antonio Carrier et feu Mme Annette Collins. Il demeurait à Shawinigan (secteur St-Jean-des-Piles).

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie
1250, avenue de Grand-Mère
Shawinigan (secteur Grand-Mère),
G9T 2J5
Heures d'accueil : samedi 4 mai à partir de 10 h.
Une cérémonie suivra à 13 h 30 à la Coopérative Funéraire.
L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure.

L'a précédé son épouse Lucie Trudel. Michel laisse dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs : Jean-Louis Trudel (feu Anne-Marie Gélinas), Réal Trudel (Reine Mercier), Madeleine Trudel, René Trudel, Alain Trudel (Lucille Desaulniers); son filleul Steve Laliberté; ses nièces et son neveu : Hélène et Claire Gélinas, Martin et Nancy Laliberté et Claudine Trudel, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille tient à remercier les médecins et employés du CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie ainsi que tous les intervenants du CLSC de Shawinigan pour les bons soins prodigués. Merci à Chantal Desaulniers et son équipe ainsi qu'à tous ses amis de la résidence À l'ombre du clocher de St-Jean-des-Piles pour votre support. Un merci spécial à Doris Leclerc pour les petites attentions et l'encouragement qu'elle lui a apporté dans ses dernières semaines de vie.
Grâce à vous tous Michel a vécu de belles années même si le plus beau cadeau de sa vie, son épouse Lucie, lui manquait beaucoup.

Renseignements : 819 538-8555
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie

Coopérative funéraire de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperativefunerairemauricie.com

Monsieur Rolland Brunelle

1935 - 2019

À la suite d'une brève, mais fulgurante maladie, monsieur Rolland Brunelle est décédé entouré des siens, le 25 avril 2019, au CIUSSS MCQ Hôpital Centre-de-la-Mauricie, à l'âge de 83 ans et 8 mois. Fils de feu Georges Brunelle et de feu Anaïs Plamondon, il était l'époux de madame Raymonde Lyonnais et demeurait à Ste-Thècle.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Salon Funéraire St-Amand et Fils Ltée
281 rue Dupont, Sainte-Thècle, G0X 3G0
Heures d'accueil :
dimanche de 14 h à 16 h 30 et de 19 h à 21 h
Lundi, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.
Les funérailles auront lieu le lundi 6 mai 2019 en l'église de Sainte-Thècle à 11 h.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Rolland laisse dans le deuil outre son épouse; son fils Christian Brunelle (Pascale Beaulac); ses petites-filles : Alicia, Mathilde et Éléonore; son frère Jacques et ses beaux-frères et belles-soeurs : Rose St-Pierre, Louise Brouillette, Lise Bacon, Luce Lafontaine, Henriette Lyonnais (Maurice Bédard), Roselle Lyonnais, Louisette Lyonnais (Jean-Claude Marchildon), Micheline Lyonnais (Gabriel Naud), Nicole Lyonnais (Pierre Petit), Céline Lyonnais (Michel Turcotte), Pierre Lyonnais (Pauline Huot), René Lyonnais (Ginette Lahaie) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

L'ont précédé sa fille France, ainsi que ses soeurs Fleur-Ange et Huguette, ses frères Anicet, André, Jean-Denis, Jocelyn, Berthold et Réjean, ses belles-soeurs Anicette Lafontaine et Denise Gervais et ses beaux-frères Paul Baril et Armand St-Onge.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel de l'Hôpital Centre-de-la-Mauricie de Shawinigan-Sud pour les bons soins prodigués, particulièrement à Karianne Lavoie pour son accompagnement.

Des dons à l'Association pulmonaire du Québec ou à l'organisme de bienfaisance de votre choix seraient appréciés.

Renseignements : 418 289-2411. Télécopieur : 418 289-3963. Courriel : stamandetfils@globetrotter.net
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Salon Funéraire St-Amand

Salon funéraire St-Amand

418.289.2411
stamandetfils@globetrotter.net

M. Jean-Claude Cloutier

1941 - 2019

Au Centre d'hébergement de Sainte-Thècle, le 23 avril 2019, est décédé à l'âge de 77 ans, monsieur Jean-Claude Cloutier, époux de Madeleine Genest, fils de feu Hervé Cloutier et de feu Méléda Rodrigue, demeurant à Sainte-Thècle.

Les funérailles auront lieu le vendredi 3 mai 2019 en l'église de Sainte-Thècle à 15 h.
La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 13 h.

À son départ, Jean-Claude laisse dans le deuil outre son épouse Madeleine Genest; ses enfants : Yves (Sylvie Goudreault et ses enfants), Nancy (André Brouillard et ses enfants); ses petits-enfants : Guillaume (Joanie Fournier et sa fille), Jonathan (Jessica Guillemette); ses arrière-petits-enfants : Charlie-Rose, Alexi Rose, Zack et Ilyana; ses frères et soeurs : feu Jacqueline Cloutier (Jacques Doucet), Jean-Paul Cloutier (Yolande Martel), Renald Cloutier (Jacqueline Marcouiller), Anita Cloutier (feu Florent Aylwin), Rose-Ange Cloutier (Roger Béland), Magella Cloutier (Robert Veillette), Rose-Aimée Cloutier (feu Florent Massicotte, Normand Martel), Donald Cloutier (Ghislaine Gervais); ses beaux-frères et belles-soeurs : feu Claude Genest (André de la Madeleine) feu Gilles Genest (Colette Martel), Réjean Genest (Marielle Désaulniers), Élianne Genest (feu André Gélinas), Suzanne Genest, Louise Genest (Jean Héroux), Marcel Genest (Doris Masson), Roger Genest (Linda Leboeuf), Jacqueline Genest (feu Serge Boutet), Danielle Genest (feu Jeannot Boutet, Guy Latulippe), Serge Genest, ainsi que plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au Dr Mélanie Cossette Gagnon, à l'équipe des soins à domicile du CLSC de Saint-Tite ainsi qu'au personnel du Centre d'hébergement de Sainte-Thècle pour les bons soins.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

Le défunt a été confié au Salon Funéraire St-Amand et Fils Ltée
281, rue Dupont, Sainte-Thècle (Qc) G0X 3G0

Salon Funéraire St-Amand

Salon funéraire St-Amand

418.289.2411
stamandetfils@globetrotter.net

M. Marcel Désilets

Au CIUSSS MCQ HCM de Shawinigan, le 2 avril 2019, est décédé à l'âge de 77 ans, M. Marcel Désilets, époux de Mme Louiselle Bordeleau, fils de feu Alfred Désilets et de feu Cécile Pronovost, demeurant à Shawinigan (secteur Lac-à-la-Tortue).

La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe Funéraire Pellerin, Lacoste & McGraw
599, avenue de Grand-Mère, Shawinigan, QC
Heures d'accueil : le samedi 4 mai à partir de 12 h 30.
Une cérémonie commémorative sera célébrée
le samedi 4 mai 2019 à 15 h en la chapelle du complexe.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Grandes-Piles
à une date ultérieure.

M. Désilets laisse dans le deuil son épouse Louise « Louiselle » Bordeleau; ses enfants : Johanne, Mario, Martin Désilets et leur conjoint(e); les enfants de son épouse : Stéphane, Éric et Caroline Gélinas et leur conjoint(e); ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs : Réjean, Lise, Huguette, Jean-Claude Désilets et leur conjoint(e); ses beaux-frères et belles-soeurs : André, Normand, Sylvain Bordeleau et leur conjoint(e), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel de l'unité des soins palliatifs du CIUSSS MCQ HCM de Shawinigan pour les bons soins prodigués à Marcel. Prière de ne pas envoyer de fleurs.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de la SSS de l'Énergie.

COMPLEXE FUNÉRAIRE PELLERIN Lacoste & McGraw inc. | Complexe funéraire Pellerin | 819.538.3388 | www.complexefunerairepellerin.com

M. Gilles Duhaime

1939 - 2019

Au CIUSSS MCQ CHAUR, Centre hospitalier de Trois-Rivières, le 24 avril 2019, est décédé à l'âge de 79 ans et 10 mois, M. Gilles Duhaime, fils de feu William Duhaime et de feu Yvonne Lessard, époux de Lise Arsenault, demeurant à Saint-Paulin.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Maison funéraire St-Louis
2801, rue Laflèche, Saint-Paulin
Heures d'accueil : vendredi 3 mai, de 19 h à 21 h 30, samedi,
jour des funérailles, à partir de 9 h. Les funérailles auront lieu
le samedi 4 mai 2019 à 11 h en l'église de St-Paulin.
L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Paulin.

Il laisse dans le deuil, outre sa conjointe Lise; sa fille Manon Duhaime (René Frappier); sa petite-fille Jade Frappier; ses soeurs et frères : feu Jeanne D'Arc Duhaime (feu Réal Diamond), feu Benoît Duhaime (feu Thérèse Blais), Annette Duhaime (feu Bruno Blais), Hervé Duhaime (feu Rita Brodeur), Jean-Paul Duhaime, feu Félicien Duhaime (Lina Noël), feu Léopold Duhaime (Rita Collard); ses beaux-frères et belles-soeurs : Jean-Paul Arsenault (feu Gabrielle Tremblay), Suzanne Arsenault (Paul-André Paquin), Yvon Arsenault (Nicole Morin), Michel Arsenault (Céline Casaubon), Claude Arsenault (Diane Diamond); sa filleule Annie Lessard, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s. La famille remercie sincèrement le personnel du CHRTR 2e étage pour les bonnes attentions et les bons soins. Vos dons à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés.

St-Louis Maison funéraire | Maison funéraire St-Louis | www.maisonstlouis.ca | Télécopieur : 819.228.3345 | condoleances@maisonstlouis.ca

M. Florent (Flo) Fafard

1945 - 2019

À la Résidence St-Maurice du CIUSSS MCQ de Shawinigan, le 26 avril 2019 est décédé à l'âge de 73 ans, M. Florent (Flo) Fafard époux de Lucie Gélinas, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Salon Oscar St-Ours, 2203 Av. Champlain,
Shawinigan, G9N 2L5.
Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h,
samedi, jour des funérailles à partir de 12 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 4 mai 2019 à 14 h en
l'église Saint-Charles-Garnier de la paroisse
Ste-Marguerite d'Youville de Shawinigan.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse Lucie Gélinas; ses enfants : Nancy, Yanick et Mathieu (Valérie Tremblay); ses petits-enfants : Daphné Ducas, Gabriel Ducas, Samuel Fafard et Alexane Fafard (sa mère Mélanie Gélinas); sa filleule Audrey Gélinas; son frère Raynald (Martha Angelopoulos); ses soeurs : Lise (Jean-Marcel Beauparlant) et Huguette; ses beaux-frères et belles-soeurs : Réal Gélinas (Lucie Bellemare), Hélène Gélinas (feu Gilles Rivard), Yvon Gélinas (Carmen Loranger), Michel Gélinas (Guylaine Lapointe) et Sylvain Gélinas (Valérie Larrain), ainsi que plusieurs neveux en particulier Éric Rivard, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer lequel serait apprécié par la famille.

OSCAR St-OURS Depuis 1921 LTÉE THANATOLOGUES | salonoscarst-ours@bellnet.ca | www.oscarstours.ca | Téléphone : 819 536.3717 | Télécopieur : 819 536.4259

Mme Dolorès Dessureault Fugère

1925 - 2019

Paisiblement au Centre d'hébergement St-Narcisse du CIUSSS MCQ le 22 avril 2019, est décédée à l'âge de 93 ans et 4 mois, Mme Dolorès Dessureault épouse de M. Lorenzo Fugère. Fille de feu M. Alphonse Dessureault et de feu Mme Alexandrine Houle, demeurant à St-Narcisse autrefois de St-Luc-de-Vincennes.

La famille accueillera parents et amis au
Salon funéraire André Trudel Béland
458, rue Principale
St-Luc-de-Vincennes, Québec G0X 3K0.
Heures d'accueil : le vendredi 3 mai de 19 h à 22 h
et samedi 4 mai de 12 h à 14 h 45.
Les funérailles seront célébrées le
samedi 4 mai 2019 à 15 h
en l'église St-Luc-de-Vincennes.
L'inhumation suivra au
cimetière St-Luc-de-Vincennes.

Mme Fugère laisse dans le deuil outre son époux, M. Lorenzo Fugère, ses enfants : Bernard (Francine Proulx), Sylvianne, Jocelyn (Nicole Cloutier), Violette, Bertrand, Normand, Gérald (Lise Robert) et Jovette (Réjean Bouchard), ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Mme Carmen Dessureault (feu M. Raymond Roy), M. Rock Dessureault (Mme Constance Beaudoin), M. Grégoire Dessureault (Mme Reine Cossette), M. Jean-Rock Fugère (Mme Louisette Roy), M. Sylvio Fugère (Mme Marielle Dubois), Mme Gisèle Fugère, Mme Mariette Fugère (feu M. Léo-Paul Tremblay), Mme Yolande Brouillette (feu M. Paul Fugère), Mme Jacqueline Dessureault (feu M. Gérard Fugère) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

L'ont aussi précédée, ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Roger Dessureault, Gabrielle Dessureault, Gertrude Dessureault (Cyrille Lajoie), Aurèle Dessureault (Jacqueline Lahaie), Onil Dessureault (Colette Bédard), Wallace Fugère (Bibiane Gonneville dit Lemire), Annette Fugère, Tancrède Fugère (Madeleine Brouillette)(Marie Sokolyk)(Madeleine Veillette), Daniel Fugère (Gertrude Lefebvre) et Muguette Fugère.

Un merci spécial au personnel du Centre d'accueil St-Narcisse pour tous les bons soins prodigués.

Des dons à la Fondation du Centre d'accueil de St-Narcisse, 361, rue du Collège, St-Narcisse G0X 2Y0, seraient appréciés.

Renseignements : 819 295-3439 Courriel : rfatb@hotmail.com. Télécopieur : 819 538-3074
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec

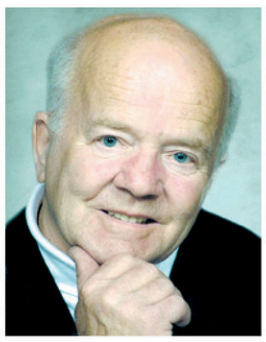

Réjean Fraser

1941 - 2019

À l'IUCPQ - Hôpital Laval de Québec, le 28 mars 2019, à l'âge de 77 ans, est décédé monsieur Réjean Fraser, époux de Colette Vachon, fils de feu Philippe Fraser et de feu Aline Cloutier, domicilié à Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

La famille vous accueillera au :
Centre Funéraire Châteaudun
971, boul. Thibeau, Trois-Rivières, Qc G8T 7B1
Dimanche 5 mai 2019 à partir de 13 h 30, suivi de la liturgie de la Parole
à 15 h 30 au Centre Funéraire Châteaudun.

M. Fraser laisse dans le deuil, son épouse : Colette Vachon; sa fille Nancy Fraser; ses petits-enfants : Sophie (Marc-André) et Mélissa; leur père Renaud Huard; les enfants de son épouse : Luc Leblanc (Isabelle) et Marie-Josée Leblanc (Danny); les petits-enfants de son épouse : Mégan, Jérémy, Alexya, Alexandre, Cédrik, Olivier et Xavier; ses frères et soeurs : André Fraser (Céline), René Fraser (Lilianne), Richard Fraser (Linda), Jean-Pierre Fraser, Ghislaine Fraser (Roger) et Sylvie Fraser (Michel); ses beaux-frères et belles-soeurs : Louise Belley (Jean), Daniel Vachon (Ginette), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de l'IUCPQ pour les bons soins prodigués.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC. https://www.coeuretavc.ca/

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.
Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec.

GROUPE Garneau THANATOLOGUE | Châteaudun | 819.375.2414 | www.groupegarneau.com

LETTRAGE DE MONUMENTS ET PHOTOS SUR MONUMENTS
6082, boul. des Hêtres, Shawinigan
819 539-5050
sans frais 1 877 507-5051
MARJOLAINE TRUDEL 819 537-5903
HENRIETTE TREMBLAY 819 523-7492
RÉGION DE LA TUQUE
monumentstrudel@cgocable.ca
LES MONUMENTS Trudel INC.
MANUFACTURIER DE MONUMENTS

Mme Paulette Fournier Lyonnais

1941 - 2019

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 20 avril 2019, est décédée à l'âge de 77 ans, Mme Paulette Fournier fille de feu M. Henri-Paul Fournier et de feu Mme Marguerite Gauthier, épouse de M. Yves Lyonnais, demeurant à Trois-Rivières, secteur Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Complexe funéraire J. D. Garneau, 274, rue St-Laurent, Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 6G7. Heures d'accueil : le dimanche 5 mai 2019, jour de la cérémonie à partir de 11 h. Un service religieux suivra à la chapelle du complexe funéraire à 14 h. Les cendres seront déposées au columbarium du complexe funéraire.

Elle laisse dans le deuil outre son époux Yves; ses enfants : Suzie, Dany (Andrée Lambert), Steve (Hélène Christie); ses petits-enfants : Florence, Rose, Jeanne, Rachel, Simone, Alexis, Olivier, Léonard; ses frères : Réjean (Denise Savard), Yvon (Nicole Toupin); ses beaux-frères et belles-soeurs : Huguette Cloutier (feu Denis Fournier), Micheline Olivier (feu Gaétan Fournier), Normand Lyonnais (Monique Crête), Jean Lyonnais (feu Jeannine Bergeron); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à tout le personnel soignant du département de Hémodialyse du Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sorel et du CIUSSS MCQ – CHAUR.

Pour renseignements: (819) 376-3731. Condoléances par télécopieur: (819) 376-3715 ou courriel : jdgarneau@arbormemorial.com, Site Internet : www.maisongarneau.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Complexe funéraire J. D. Garneau
Depuis 1919 - 100 ans au service des familles

819.376.3731
www.maisongarneau.ca

M. Réal Germain

1949 - 2018

Au Centre hospitalier Charles-Lemoyne du CISSS de la Montérégie-Centre est décédé le 10 décembre 2018 à l'âge de 69 ans, M. Réal Germain, demeurant à Longueuil. Il a été précédé par ses parents : Paul-Émile Germain et Marie-Berthe Cossette.

La famille accueillera parents et amis pour recevoir les condoléances en présence des cendres le samedi 4 mai 2019 de 14 h à 15 h à l'église de St-Stanislas de Champlain. Le service religieux sera célébré par la suite à 15 h à l'église de St-Stanislas et sera suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs : Jean-Yves (Johane Gauvin), Lise (Normand Cossette), Gilles (Suzanne Lévesque), Diane (Michel Gervais), Nicole (Guy Milette), Gérald (Diane Fréchette), Estelle (Luc Cossette). Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces : Serge, Steven et Annie Germain, Steve, Claude et François Cossette, Sylvie et Jean-François Germain, Nathalie et Mathieu Gervais, Daniel, Julie et Sylvain Cossette, Christine, Patricia et Marie-Pier Germain, Jean-Philippe et Pierre-Olivier Adam, Alexandre et Andréanne Cossette ainsi que leurs conjoints et conjointes et enfants. Il laisse également plusieurs cousins, cousines, oncles et tantes ainsi que plusieurs ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du Centre hospitalier Charles-Lemoyne du CISSS de la Montérégie-Centre pour les soins prodigués. Des dons à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC du Canada seraient grandement appréciés.

M. Gunter Gallisch

Au Centre d'hébergement Cooke de Trois-Rivières, le 21 avril 2019, est décédé à l'âge de 98 ans, M. Gunter Gallisch époux de feu Mme Renée Leblan, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison Funéraire Richard & Philibert, 1350, rue Ste-Marguerite à Trois-Rivières.

Heures d'accueil : le samedi 4 mai 2019 de 12 h à 17 h.

Le défunt laisse dans le deuil son fils Alain, ainsi que plusieurs ami(e)s.

Richard Philibert
Maison Funéraire

condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.378.3838
Télécopieur : 819 375.8146

Mme Rose-Aimée Lemoine

J'ai le regret de vous annoncer le décès de ma tante bien-aimée, Mme Rose-Aimée Lemoine, à l'âge vénérable de 103 ans et 6 mois, le 18 mars dernier.

Elle était la fille de feu Lucienne Boisvert et de feu Émile Lemoine.

L'ont précédée dans la mort tous ses frères et soeurs.

Elle laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines et ami(e)s.

Les funérailles auront lieu le samedi 4 mai 2019 à la Cathédrale de Trois-Rivières à 11 heures. Parents et amis sont invités à souhaiter les condoléances à la famille dès 10 heures.

Sincères remerciements aux employés de la Résidence St-Maurice et à l'Association des bénévoles de cette dernière pour tous les bons soins prodigués durant les 9 dernières années.

Mme Julienne Gignac

1926 - 2019

Au CIUSSS MCQ Hôpital Centre-de-la-Mauricie, le 22 avril 2019, est décédée à l'âge de 93 ans, madame Julienne Gignac, fille de feu Henri Gignac et de feu Cédulie Gingras, demeurant à Notre-Dame de Montauban.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative de la Rive-Nord 420, rue Principale, Notre-Dame-de-Montauban, G0X 1W0 Heures d'accueil : mardi, jour des funérailles, à partir de 10 h. Les funérailles auront lieu le mardi 7 mai 2019 en l'église de Notre-Dame de Montauban à 11 h. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière paroissial.

Madame Gignac laisse dans le deuil ses soeurs et son frère : Yvette Gignac, Lilianne Gignac (feu Jean-Paul Lefebvre), Jacques Gignac, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie pour les bons soins prodigués à madame Gignac.

La direction des funérailles a été confiée au Salon Funéraire St-Amand et Fils Ltée, 281, rue Dupont, Sainte-Thècle, G0X 3G0 Tél. : 418 289-2411

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Salon Funéraire St-Amand

Salon funéraire St-Amand

418.289.2411
stamandetfils@globetrotter.net

Murielle Godin Nault

1950 - 2019

À son domicile, le 15 avril 2019, est décédée à l'âge de 68 ans, Mme Murielle Godin, épouse de M. Richard Nault, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau 3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6 En respect de ses dernières volontés une simple rencontre se tiendra le dimanche 5 mai de midi à 15 h 30. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux Richard Nault; son père Jean-Noël Godin (feu Gisèle Pitt); ses soeurs : Huguette Godin (Jean Robert) et Carmen Godin; sa marraine Gabrielle Pitt (feu William Briggs); sa belle-mère Françoise Matteau (feu Josaphat Nault); ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Bernard Nault (Francine Grenier), Guylaine Nault (René Frigon), Jocelyn Nault; sa filleule adorée Marie-Ève Nault (Geneviève Turgeon), ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Un merci particulier à sa précieuse amie Lucy Dontigny pour son soutien.

Connaissant sa grande affection pour les animaux, toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Mira (1820, rang Nord-Ouest, Ste-Madeleine, QC J0H 1S0).

Rousseau
Centre funéraire

Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrerousseau.com

Mme Reine-Blanche Giguère Deschênes

À son domicile, le 29 avril 2019, est décédée à l'âge de 97 ans, Mme Reine-Blanche Giguère, épouse de feu M. Richard Deschênes, demeurant à Trois-Rivières, originaire de Sainte-Ursule.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison funéraire Richard & Philibert 1350, rue Ste-Marguerite à Trois-Rivières.

Heures d'accueil : vendredi, jour de la cérémonie, à partir de 12 h.
La liturgie de la Parole aura lieu le vendredi 3 mai 2019 à 14 h en la chapelle de la Maison funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de Sainte-Ursule.

Elle laisse dans le deuil, son fils Pierre Deschênes et ses amis, associés et partenaires : Caroline Miller, inf. et sa fille Audrey Deschênes, Jenna Seiden ing., Dr Hélène Rubinstein Rosenberg et ses deux enfants : Geneviève et Henri Deschênes, Dr Rachel Choo, ing. ind. et son fils Charles Deschênes, Jessica Boucher et son fils Samuel; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : René-Paul Giguère (Marthe Lessard), feu Laurette Giguère (feu Lucien Grenier), Thérèse Giguère (feu Bertrand Lessard), feu Pierrette Carle (feu Jean-Charles Giguère), feu Réal Giguère (feu Germaine Chrétien), Jeannette Deschênes, feu Bernadin Deschênes (Adrienne Lambert), feu Ubald Ferron (feu Maria Deschênes), feu Gérald Deschênes, feu Charles Deshênes; son filleul Marcel Lessard (Pierrette Plante); ses nièces et neveux : Francine Grenier (Jacques Pageau), Louise Grenier (Guy Brulé), Luc et Sylvain Grenier, Lise Trudel (Charles Trudel), Jean-Guy et Léo Lessard, Marie-Thérèse Deschênes (Marcel Coutu), Michel, Jacques, David, Christiane et René Deschênes; Nicole Lessard (Réal Plante), Jean-Roch Deschênes (Pauline Milot), Suzanne Giguère (Jean Emond), René et Denis Giguère, Alain, Sylvie, Claude et Michel Giguère, Pauline, Denise et feu Yvon Ferron, Claude, François, Yvan, Jacinthe et Lucie Lessard, ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s dont Nicole Globensky, Sylvie Forcier O'Connor et ses enfants : David, Carole et Pierre Blais, Myriam Charette, t.s., Rebecca Ducharme et Nicole Bourque.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC.

Richard Philibert Maison Funéraire
condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca
Téléphone : 819.378.3838
Télécopieur : 819 375.8146

M. Maurice Grand'Maison

1936 - 2019

Au CIUSSS MCQ - Centre Cloutier-du-Rivage de Trois-Rivières, le 27 avril 2019, est décédé à l'âge de 82 ans et 8 mois, M. Maurice Grand'Maison, époux de Mme Estelle Cossette, demeurant à Trois-Rivières, secteur Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Complexe funéraire J. D. Garneau, 274 rue St-Laurent, Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 6G7.

Heures d'accueil : le vendredi 3 mai 2019 de 19 h à 22 h et le samedi 4 mai, jour des funérailles à partir de 11 h.
Un service religieux suivra en l'église St-Odilon à 14 h.
L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Marie-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, son épouse Estelle Cossette; ses enfants : Richard (Sylvie Gagnon), Sylvain (Francine Guy), Carole (André Noël) et Serge (Marylène Gilbert); ses petits-enfants qu'il adorait : Éric (Caroline), Karine (Aaron), Dominic (Laurie), Marilyn (Vadim), Catherine (Christopher), Stéphanie, Alexandre, Marie-Lou (Philippe), Vincent, Rémi (Catherine) et Doug; son arrière-petite-fille adorée Léa; son frère Luc (Hélène Poirier); ses soeurs : Aline (feu Jean-Paul Thibeau), Madeleine (feu Renald Massicotte), Gisèle (Albert Pépin), Fleurette (André Dubois) et Lise (Ernest Rajotte); ses beaux-frères et belles-soeurs : Fernande (feu Sylvio), Léonette (feu Gérard), Rita (feu Adrien), Gaétan (Alice), Jean-Marie (feu Mariette), Gratien (Lise), Claude (Lucie), Raymond (Jeannine), René (Rita), Raymonde (Joseph), Marie-Claire (feu Julien), Madeleine (feu Jean-Guy), Lyne (Denis) et Michel (feu Daniel); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Un grand merci à tout le personnel du 4e étage du Centre Cloutier-du-Rivage, des gens dévoués et à l'écoute. Un merci spécial à François Giroux et Agathe pour leur présence et leur soutien tout au long de la maladie de Maurice. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés.

Par respect pour Monsieur Grand'Maison, président du Centre de Pianos et Orgues Mauricien, le magasin sera fermé le vendredi 3 mai ainsi que le samedi 4 mai, jour des funérailles. Merci à notre fidèle clientèle pour leur compréhension.

Pour renseignements: (819) 376-3731. Condoléances par télécopieur: (819) 376-3715
ou courriel : jdgarneau@arbormemorial.com, Site Internet : www.maisongarneau.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Complexe funéraire J. D. Garneau
Depuis 1919 - 100 ans au service des familles
819.376.3731
www.maisongarneau.ca

Jacqueline Grondin

1928 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 19 avril 2019, est décédée Mme Jacqueline Grondin, fille de feu Dr Georges-Antoine Grondin et de feu Germaine Fortier, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau 3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 4 mai à 12 h 30 au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Jacqueline laisse dans le deuil, sa soeur, son frère et ses belles-soeurs : Louise Grondin, Dr Claude Grondin (Lucille Guay), Marjolaine Gravel-Grondin (feu Dr Pierre Grondin); sa nièce très proche Roselyne Cossette (Benjamin Keevil), fille de feu Denise Grondin-Cossette; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR) (731, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières, QC G9A 1Y1) ou à la Fondation Albatros Inc. (2325, 1re Avenue, C.P. 1123 Trois-Rivières, QC G9A 5K4).

Rousseau Centre funéraire
Centre funéraire Rousseau
819.374.6225
www.centrerousseau.com

AVIS DE DÉCÈS

Mme Shirley Hayes Després

1940 - 2019

À Trois-Rivières, le 29 avril 2019, est décédée à l'âge de 78 ans, Mme Shirley Hayes Després, épouse de M. Yvon Després, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Complexe Laviolette, 2203 boul. des Forges, Trois-Rivières, G8Z 1V1.
En respect de ses dernières volontés, une simple rencontre se tiendra le samedi 4 mai de 12 h à 15 h.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux Yvon Després; ses enfants : Danny Després (Lise Charette), Kareen-Ann Després (Marc Surprenant); ses petits-enfants : Audrey, Simon, Laurence, Jérémy et son arrière-petite-fille Sofia; ses soeurs : Louise Morin (Gaston Savard), Nicole Morin (Pierre Pellerin); ses belles-soeurs : Andrée Després (Roméo Deschesnes), Lucie Després; son beau-frère feu Jean-Jacques Després (Rosianne Raymond, Francine Thibodeau); plusieurs neveux, nièces, les membres de la famille Hayes et ses ami(e)s.

Selon ses volontés, son corps sera donné à la science à l'Université Laval.

Jeannine Hébert Roberge

1928 - 2019

Au Centre d'hébergement Fortierville, le jeudi 25 avril 2019, est décédée à l'âge de 91 ans, Mme Jeannine Hébert, épouse de feu M. Jean-Paul Roberge. Elle était domiciliée à Fortierville. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Nicole (Michel Brouillard), Denis, Joane (Serge Orzes) et Sylvie; ses petits-enfants : Louis (Marie-Ève Cantin), Saïna, Léa et Wanli; ses arrière-petits-enfants : Kelly Ann, Zachary, Emma. Elle laisse également dans le deuil sa soeur Lucille (feu Gilles Héroux); ses frères : Armand (feu Jacqueline Houde), Aurélien (Carmelle Laquerre); ses belles-soeurs : Thérèse (feu Gaston Roberge) et Donalda (feu Roland Hébert); ses neveux et nièces ainsi que beaucoup d'amis.

La famille recevra les condoléances le samedi 4 mai 2019, jour des funérailles, de 9 h 30 à 13 h 30, à la salle municipale de Parisville, 1260, rue Saint-Jacques, Parisville (G0S 1X0).
Les funérailles seront célébrées ce même samedi 4 mai, à 14 h, en l'église de Fortierville.

Un merci particulier à l'équipe médicale, la direction et les bénévoles du CHSLD de Fortierville pour le dévouement, l'empathie et le soutien apportés à notre mère Jeannine Hébert. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer. Les formulaires seront disponibles sur place ou sur notre site Internet.

Direction des funérailles
Funérarium Serge Garneau
819-263-2481
www.gregoiredesrochers.com

M. Jean-Paul Lacerte

1943 - 2019

Entouré de l'amour de ses proches, à la Maison Aline Chrétien, le 27 avril 2019 est décédé à l'âge de 75 ans, monsieur Jean-Paul Lacerte, époux de madame Micheline Filion. Il demeurait à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s pour un dernier adieu à la :
Coopérative Funéraire de la Mauricie
4620, boulevard Royal
Shawinigan, G9N 7X9
Heures d'accueil : le samedi 4 mai 2019 de 13 h à 16 h.
L'inhumation des cendres aura lieu
à une date ultérieure.
Il laisse dans le deuil, son épouse Micheline Filion; sa fille Marie-Josée Lacerte (Hugo Cloutier); ses petits-fils : Élie et Isaïe Lacerte-Cloutier; ses soeurs : Louise Lacerte (feu Martial Auger) et Denise Lacerte (Benoit Paris); ses neveux : feu Mario Paris, Pierre Auger (Manon Héroux), Marc Auger (Nathalie Portelance) et Luc Auger (Marie-Josée Duquet); sa tante Simone Gélinas; ainsi que cousins, cousines et ami(e)s.

En sa mémoire, des dons à la Maison Aline Chrétien seraient grandement appréciés.

Renseignements: (819) 539-5000, Courriel: mauricie@coopfun.ca.
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie

Coopérative funéraire de la Mauricie | 819.537.8828 www.cooperativefunerairemauricie.com

Mme Sylvie Lamothe

1958 - 2019

Au CIUSSS MCQ - Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 18 avril 2019 est décédée paisiblement entourée de son mari adoré, à l'âge de 60 ans, Mme Sylvie Lamothe, épouse de M. Pierre Brodeur, fille de M. André Lamothe et de Mme Huguette Grenier, demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s à l'Église de l'Assomption,
4443, boulevard des Hêtres, Shawinigan, Qc G9N 4B5,
samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 4 mai 2019 à 14 h.
Elle laisse dans le deuil, outre son époux et ses parents; ses enfants : Marie-Christine (Charles Martineau) et Olivier; son frère et sa soeur : René (France Morand) et Danielle (Denis McMahon); sa belle-mère, Pierrette Martin (feu Gilles Brodeur); ses beaux-frères et ses belles-soeurs de la famille Brodeur : Alain, Sylvie (Jacques Gagnon), Jean (Caroline Lavoie), Martine (Guy Bélanger) et Josée (Steeve Létourneau), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, ami(e)s et collègues de travail.
La famille désire témoigner sa reconnaissance à toute l'équipe des soins palliatifs de l'Unité du Dr Gaston Brunelle de l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie.
Des dons à Albatros Centre-de-la-Mauricie et/ou à la Fondation coeur en tête du Dr David Fortin du CHUS seraient grandement appréciés.
La direction des funérailles a été confiée à la Résidence funéraire Caron, 602, rue Commerciale, La Tuque, Qc. Renseignements, téléphone: 819 523-3566, télécopieur : 819 523-2701, courriel : info@residencecaron.com, site web : www.residencecaron.com

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE Caron

Résidence funéraire Caron | 819.523.3566 www.residencecaron.com

Mme Monique Lampron Jalbert

Au CIUSSS de l'Estrie-CHUS Centre d'hébergement de Weedon, le 1er avril 2019 est décédée à l'âge de 98 ans et 8 mois, Mme Monique Lampron, épouse de feu Jean-Marc Jalbert, demeurant à Sherbrooke autrefois de Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Salon Funéraire Oscar St-Ours,
2203, av. Champlain, Shawinigan G9N 2L5.
Heure d'accueil : samedi, jour de la liturgie, à partir de 11 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée
le 4 mai 2019 à 15 h au salon funéraire.
L'inhumation des cendres aura lieu au
cimetière St-Michel de Shawinigan.

L'a précédée sa fille Denise.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Claudette (Rémi Caillé), Fernand (Louise Boivin), Jean-Pierre (Sylvie Jalbert), Guy et Yvan (Johanne Gervais); ses petits-enfants : Chantal et Richard Caillé, Luc et Julie Jalbert, Louis-Philippe et Caroline Allard, Éric et Stéphane Jalbert, Mathieu et Sébastien Jalbert; ses arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel du CIUSSS de l'Estrie-CHUS Centre d'hébergement de Weedon pour les bons soins prodigués.

OSCAR St-OURS LTÉE Depuis 1921 THANATOLOGUES

salonoscarst-ours@bellnet.ca www.oscarstours.ca | Téléphone : 819 536.3717 Télécopieur : 819 536.4259

M. André Lamothe

1930 - 2019

Au CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 6 avril 2019, est décédé à l'âge de 89 ans, M. André Lamothe, époux de Mme Jacqueline Goulet, fils de feu M. Avila Lamothe et de feu Mme Antoinette Lamy, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Coopérative Funéraire de la Mauricie
205, rue Rochefort, Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 7J6
Heures d'accueil : samedi, jour de la liturgie,
à partir de 13 h 30.
Une liturgie de la Parole aura lieu
le samedi 4 mai 2019 à 16 h à la Chapelle
de la Coopérative Funéraire.
L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

L'ont précédé ses frères Richard et Roland.

André laisse dans le deuil son épouse Jacqueline; ses filles : Louise (Denis Gignac), Francine (feu Michel Berrouard), Diane (feu Normand Allaire), (Raymond St-Pierre) et Linda (Mario Gauthier); ses petits-enfants : Annie Gignac, Martin Gignac (Karine), Maxime Berrouard (Eugénie) et Joanie Allaire (Matt); ses arrière-petits-enfants : Ariane Gignac et Jérémy Berrouard, ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

La famille remercie le personnel de la Résidence Christ-Roi pour les bons soins prodigués.

En sa mémoire, compenser l'envoi de fleurs par un don à une fondation ou un organisme de votre choix.

Renseignements : 819 370-2883
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie

Coopérative funéraire de la Mauricie | 819.537.8828 www.cooperativefunerairemauricie.com

Mme Aline Moisan (Desrochers)

1928 - 2019

Au Centre d'hébergement de Sainte-Thècle, le 10 mars 2019, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Aline Moisan, épouse de feu monsieur Gaston Desrochers, fille de feu monsieur Armand Moisan et de feu dame Régina Bédard. Elle demeurait à Sainte-Thècle et a passé la majorité de sa vie à Notre-Dame-de-Montauban.

La famille vous accueillera pour un moment de reconnaissance à la
Coopérative funéraire de la Rive-Nord,
420, rue Principale, Notre-Dame-de-Montauban,
le samedi 4 mai de 10 h 30 à 12 h.
Une cérémonie et l'inhumation suivront
au cimetière paroissial.
La direction des funérailles a été confiée à la
Coopérative funéraire de la Rive-Nord

Madame Moisan ira rejoindre son époux Gaston, elle laisse dans le deuil ses enfants : Diane (Jean-Guy Laveault), Lorraine (Florent Gosselin), Alain (Nicole Desputeaux), Guy (Renée Gervais) et Manon (Cyrille Robidoux); ses petits-enfants : Olivier, Maxime, Jérôme, Simon, Nellie, Samuel, Zoé, Félix, Stéphanie et leurs conjoint(e)s; ses arrière-petits-enfants : Daphnée, Mathilde, Clément, William, Léa-Lys et Jacob; ses frères : Émilien (Lorraine Bélanger) et Jacques; sa belle-soeur : soeur Jeannine Desrochers p.s.s.f. ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel des Suites du Manoir de Sainte-Thècle pour les bons soins et l'attention qu'elle a reçus tout au long des 10 années où elle y a habité. Des dons à la Société Alzheimer, societealzheimerdequebec.com ou à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, www.coeuretavc.ca, seraient appréciés. Des formulaires seront disponibles au salon.

Téléphone : 418-268-3575
Télécopieur : 418-268-3852
Courriel : info@cooprivenord.com
Site internet : www.cooprivenord.com
Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LA RIVE NORD

Coopérative funéraire de la Rive-Nord | 418.268.3575 http://cooprivenord.com

M. Michel (Royal) Leclerc

1955 - 2019

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 29 avril 2019, est décédé M. Michel Leclerc à l'âge de 63 ans, fils de feu M. Grégoire Leclerc et de feu Mme Cécile Trottier, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Complexe funéraire J. D. Garneau, 274, rue St-Laurent, Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 6G7. Heures d'accueil : le samedi 4 mai 2019, jour de la cérémonie, à partir de 15 h. Un service religieux suivra à la chapelle du complexe funéraire à 17 h. Les cendres seront déposées au columbarium du complexe funéraire.

L'ont précédé, ses frères André et Pierre.
Il laisse dans le deuil son frère et sa soeur : Jacques et Denise (Michel Lefebvre); son neveu et sa nièce : Jean Lefebvre (Anny Rouette) et Lucie Lefebvre (Patrick Gravel); son arrière-petite-nièce Mégane Lefebvre; ses arrière-petits-neveux : Maxime Lefebvre et Brandon Gravel, ainsi que plusieurs cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements : 819 376-3731. Condoléances par télécopieur : 819 376-3715 ou courriel : jdgarneau@arbormemorial.com, site Internet : www.maisongarneau.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Complexe funéraire J. D. Garneau
Depuis 1919 - 100 ans au service des familles

819.376.3731
www.maisongarneau.ca

Andrée Lefebvre

1957 - 2019

À Trois-Rivières, le 24 avril 2019 est décédée à l'âge de 62 ans, Mme Andrée Lefebvre, épouse de M. Claude Lapointe, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau 3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6 Heures d'accueil : jeudi de 19 h à 22 h, vendredi, jour des funérailles, à partir de 11 h. Une liturgie de la Parole sera célébrée le vendredi 3 mai à 14 h au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel de Trois-Rivières.

L'a précédée, son fils Hugues. Elle laisse dans le deuil, outre son époux Claude Lapointe; ses filles : Evelyne Lapointe (David Levasseur), Laurianne Lapointe (Charles Papillon); ses petits-enfants : Marius, Émilien, Laurier, Estelle, Dorine; sa mère Lise Sirois Lefebvre (feu Marcel Lefebvre); ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Renée Lefebvre (Guy Lacerte), Francine Lefebvre (Gilles Chiniara), Claire Lapointe, Michelle Lapointe (Robert Lafontaine), Marc Lapointe (Joëlle Lord), Jean Lapointe (Sylvie Lacombe), Yves Lapointe (Louise Laperrière), Lise Lapointe (Richard Gonneville), Geneviève Lapointe (Stéphane Marcoux), ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don au Centre prévention suicide Accalmie (1905, rue Royale, Trois-Rivières QC G9A 4K8, 819-379-9238)

Rousseau Centre funéraire

Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrerousseau.com

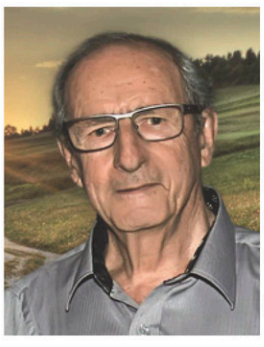

M. Augustin Levasseur

Au CIUSSS MCQ-Centre Christ-Roi de Nicolet, le 27 avril 2019, est décédé à l'âge de 84 ans, monsieur Augustin Levasseur, époux de Blandine Massé, demeurant à Saint-Grégoire autrefois de Sainte-Angèle-de-Laval.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Funérarium L. G. Gaudet, 3900 boul. de Port-Royal, Bécancour, secteur Saint-Grégoire. Heures d'accueil : dimanche de 13 h à 16 h, et lundi jour des funérailles, de 13 h à 14 h 30. Les funérailles auront lieu, le lundi 6 mai 2019, en l'église de Sainte-Angèle-de-Laval à 15 h suivies de l'inhumation au cimetière du même endroit

Il laisse dans le deuil, son épouse Blandine; ses enfants : Francine, Richard (Manon Lenneville), Danielle (feu Denis Dupont) Gaétan Boucher); ses petits-enfants : Nicolas et Félix Levasseur, Joanie et Léanne Dupont, Michaël Boucher (Megan Bonneau); sa soeur et son frère : Marie-Anna (feu Georges Lacharité), Ovide (Jeanne d'Arc Demontigny); ses beaux-frères et belles-soeurs : feu Réal (Fernande Rheault), feu Gilbert (Georgette Tessier), Huguette, Lise (Roger Therrien), Céline (Gilles Désilets), Odette (Albany Thibault), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire remercier chaleureusement le personnel du 5e étage du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières et le personnel du 5e étage du Centre Christ-Roi de Nicolet pour les bons soins prodigués.
Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR) ou à la Fondation Santé Bécancour-Nicolet-Yamaska.

L. G. Gaudet SERVICES FUNÉRAIRES

Services funéraires L. G. Gaudet

819.297.2928
www.lgastongaudet.ca
info@lgastongaudet.ca

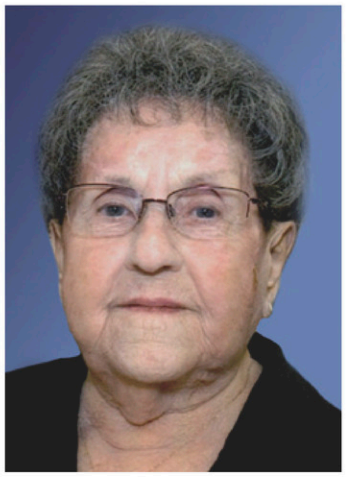

Thérèse Naud Chouinard

Au CIUSSS MCQ - Centre d'hébergement St-Maurice, le 26 avril 2019, est décédée à l'âge de 97 ans, madame Thérèse Naud, épouse de feu monsieur Hector Chouinard, fille de feu monsieur Anthime Naud et de feu madame Julia Naudé. Elle demeurait à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie 2280, 105e Avenue, Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud) G9P 1P1 Heures d'accueil : samedi jour de la liturgie, à partir de 13 h. Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 4 mai 2019 à 15 h 30 à la Chapelle de la Coopérative Funéraire. L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Roger, Carole (feu Michel Hamelin), Denis (Linda Goyette) et Michel (Hélène Cyrenne); ses petits-enfants : Mario, Émilie (Philippe Rioux), Philippe (Véronique Boucher-Lalonde), Frédéric (Nikita Arcand) et Simona; ses arrière-petits-enfants : Kaya, Mao, Charlie, Samuel, Adèle et Alex; sa soeur Julienne; son beau-frère et ses belles-soeurs : Réal Chouinard, Josée Chouinard, Béatrice Chouinard, Thérèse Chouinard et Jeannette Leclerc, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel et les bénévoles du 4e étage du Centre d'hébergement St-Maurice pour les bons soins prodigués.

Renseignements : 819 537-8828
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie

Coopérative funéraire de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperativefunerairemauricie.com

Mme Céline Nobert

1936 - 2019

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 21 avril 2019, est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Céline Nobert (feu Louis Bélanger), fille de feu M. Télesphore Nobert et de feu Mme Marie-Anne Brouillette.

Retraitée de la Commission scolaire de Trois-Rivières, elle a enseigné au préscolaire pendant 35 ans.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison Funéraire Richard & Philibert, 1350, rue Ste-Marguerite à Trois-Rivières.

Heures d'accueil : le samedi 4 mai à partir de 12 h.

La liturgie de la Parole aura lieu ce samedi à 14 h en la chapelle de la Maison Funéraire. Par la suite, l'urne sera déposée au Columbarium Richard & Philibert de Trois-Rivières.

Elle laisse dans le deuil, ses frères et soeurs : feu Yvette (feu Jean-Jacques Poulin), Gérard (feu Madeleine Cossette) (Monique Cossette), Éliane (feu Horace Pronovost), Prosper (feu Pauline Sauvageau) (Rollande Trottier), feu Suzanne (feu Roméo Clermont), Gertrude (Raymond Beaudoin), Jean-Marie Gilles O.F.M., Marie-Thérèse (Jean-Louis Dubois), Monique (feu Jean-Guy Plante), Margo (feu Réjean Lachapelle) et feu Denis, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, particulièrement sa grande amie Janine Sylvain avec qui elle a fait de nombreux voyages, sans oublier ses ami(e)s de la Résidence Place Belvédère.

La famille désire remercier de tout coeur le Dr Alain Veilleux pour son professionnalisme et sa disponibilité.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation régionale pour la Santé de Trois-Rivières (R.S.T.R.) - unité de pneumologie.

Richard Philibert Maison Funéraire

condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.378.3838
Télécopieur : 819 375.8146

M. Bryan Lévesque

1974 - 2019

À La Tuque, le 15 avril 2019 est décédé à l'aube de ses 45 ans, M. Bryan Lévesque, fils de Roger Lévesque et de Micheline Léveillé-Lévesque, demeurant à La Tuque.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Résidence funéraire Caron, 602 rue Commerciale, La Tuque.
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 4 mai 2019 à 10h30,
en l'église St-Zéphirin de La Tuque.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial
à une date ultérieure.

Bryan laisse dans le deuil ses parents : Roger Lévesque et Micheline Léveillé-Lévesque; ses enfants adorés : Jérémy et Noémie; son frère, Yannick Lévesque (Mélanie Jean); sa filleule, Amélia; Marie-Josée et Luna; sa marraine et son parrain : Micheline Lévesque et Robert Déziel; ses oncles et ses tantes: Pierre Lévesque (Micheline Charest), Claire Lévesque (Yvon Chabot), Jocelyn Lévesque, Micheline Lortie (feu André Lévesque), Louise Léveillé (Roger Lavoie), Marie Léveillé, Anne Léveillé (Alain St-Amant) et Lucie Léveillé (Yvon Leblanc); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à Prévention Suicide seraient appréciés.

Renseignements: téléphone: (819) 523-3566, télécopieur: (819) 523-2701,
courriel: info@residencecaron.com, site web: www.residencecaron.com

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE Caron — Résidence funéraire Caron | 819.523.3566 www.residencecaron.com

Mme Nicole Lévesque

1947 - 2019

À la résidence Avellin-Dalcourt de Louiseville, le 22 avril 2019, est décédée à l'âge de 71 ans, Mme Nicole Lévesque, fille de feu Roland Lévesque et de feu Blanche Lachance, demeurant à Louiseville.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Maison funéraire St-Louis
30 St-Marc, Louiseville
Heures d'accueil : samedi le 4 mai 2019, jour de la célébration,
à partir de 11 h. Une célébration de la Parole aura lieu le samedi
4 mai 2019 à 15 h à la maison funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Louiseville

Elle laisse dans le deuil : sa fille Josée Lessard (Annie Morin) et son père feu Claude Lessard; ses soeurs et frères : Michèle Lévesque (Claude Gadbois), Francine Lévesque, Marien Lévesque (Carole Doyle), Richard Lévesque (Angela Bezeau), Élise Lévesque (Yvon Bellemare), Jeanne-Mance Lévesque (Mario Bellemare), feu Carmen Lévesque, Claude Lévesque (Manon Rabouin), Yvon Lévesque, Diane Lévesque (Guy Plouffe), Roland Lévesque, feu Christian Lévesque; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Lessard : René Lessard (feu René Caron) (Francine Poisson), Robert Lessard (Doréanne Masson), Pierre Lessard, Lise Lessard (feu Claude Boudreault), André Lessard (Collette Bellefeuille), Diane Lessard (Claude Béland) et Gilles Lessard; sa filleule Cynthia Lessard et son filleul Alexandre Thomas ainsi que ses oncles, tantes, cousins, cousines neveux, nièces, et ami(e)s. La famille désire remercier le personnel de la résidence Avellin-Dalcourt pour les bons soins prodigués.

St-Louis Maison funéraire — Maison funéraire St-Louis | www.maisonstlouis.ca Télécopieur : 819.228.3345 condoleances@maisonstlouis.ca

Lillian Moller Vetere

1925 - 2019

Au CIUSSS MCQ-Centre Cloutier-du Rivage de Trois-Rivières, le 27 avril 2019, est décédée à l'âge de 93 ans, Mme Lillian Moller, épouse de feu Louis Georges Vetere.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 13 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée
le samedi 4 mai à 15 h 30
au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel
à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil, ses enfants : Charles, Mary, Frank, Catherine; ses petits-enfants : Anna Maguire, Gillian Maguire; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Un merci spécial au personnel et aux médecins du Centre d'hébergement Cloutier-du Rivage, au Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, au Regroupement des aidants naturels, au personnel de la Résidence le St-Laurent ainsi qu'au CLSC pour leur aide.

Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons à la fondation de votre choix.

Rousseau Centre funéraire — Centre funéraire Rousseau | 819.374.6225 www.centrerousseau.com

Mme Rolande Paquet

À la Maison Albatros de Trois-Rivières, le 26 avril 2019, est décédée à l'âge de 68 ans et 7 mois, Mme Rolande Paquet conjointe de M. Jean-Jacques Boisvert, demeurant à Trois-Rivières, autrefois de Louiseville.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Maison funéraire Régionale Richard
140, rue St-Aimé à Louiseville.
Heures d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 13 h.
Une liturgie de la Parole aura lieu le samedi 4 mai 2019 à 15 h,
en la chapelle de la maison funéraire.

Elle laisse dans le deuil, outre son conjoint; ses enfants : Sébastien et Étienne Paillé, Marie-Claire Boisvert (Mathieu Beaudoin); ses petits-enfants : Samuel et Nikolas Paillé, Maeva Paillé-Leclerc, Nelly Boisvert et Théodore Boisvert-Beaudoin; ses frères et soeurs : André (Monique Cyr), René (Lise Gravel), Rita (Yvon Charbonneau), Roger (Suzie Dupuis), feu Claire (André Auger), Réjean (Jessie Alarie), ainsi que les membres de la famille Boisvert et plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Très sincères remerciements au personnel et aux bénévoles de la Maison Albatros de Trois-Rivières pour leurs excellents soins.

Des dons à la Fondation Albatros seraient grandement appréciés.

Richard Maison Funéraire — condoleances@richardphilibert.ca www.richardphilibert.ca | Téléphone : 819.228.4822 Télécopieur : 819 228.3653

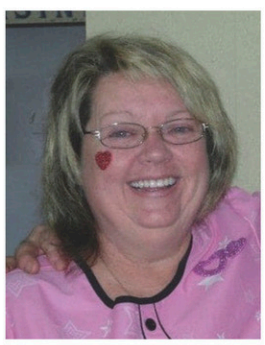

Mme Nicole Mailhot Neault

1957 - 2019

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 22 avril 2019, est décédée à l'âge de 62 ans, Mme Nicole Mailhot, épouse de M. Gaetan Neault, demeurant à Trois-Rivières, secteur Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Complexe funéraire J. D. Garneau, 274, rue St-Laurent, Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 6G7. Heures d'accueil : le samedi 4
mai 2019, jour de la cérémonie à partir de 13 h.
Un service religieux suivra à la chapelle du complexe funéraire à 15 h 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Marie-Madeleine.

Elle laisse dans le deuil, son conjoint Gaetan Neault; ses enfants : Daniel, Frédérick (Josée) et Josée Bordeleau (Georges); ses petits-enfants : Rosalie, Chloé, Camille, Florence et sa marraine Fernande Boisvert; son amie Clémence Thifault, ainsi que la famille Neault, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à tout le personnel de la Résidence 4 Saisons pour leur soutien.

Des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal pour la recherche sur l'amyloïdose seraient grandement appréciés.

Pour renseignements : (819) 376-3731. Condoléances par télécopieur : (819) 376-3715
ou courriel : jdgarneau@arbormemorial.com, Site Internet : www.maisongarneau.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Complexe funéraire J. D. Garneau
Depuis 1919 - 100 ans au service des familles | 819.376.3731 www.maisongarneau.ca

Mme Lucille Paradis Clément

1927 - 2019

Au CHSLD Vigi Les Chutes de Shawinigan le 23 avril 2019, est décédée dame Lucille Paradis, épouse de feu monsieur Gérard Clément. Elle était la fille de feu dame Ida Provost et de feu monsieur Ferdinand Paradis.

La direction des funérailles a été confiée à la
Coopérative Funéraire de la Mauricie
2280, 105e Avenue, Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud) G9P 1P1
Sa famille recevra les condoléances à l'église le vendredi 3 mai 2019,
dès 14 h. Suivront les funérailles, qui seront célébrées à 15 h en l'église
St-Sauveur 615, 123e Rue Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud) G9P 3R3
L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Jean (Joanne Riberdy), Judith (Claudine Blanchet) et Lyne (Marc Bugeaud); ses petits-enfants : Louis-Pierre Clément (Patricia Morin), Marie-Ève Bugeaud (Sébastien Blais), Dominic Bugeaud (Natalie Lefebvre) et Olivier Bugeaud (Myriam O'Connor); 7 arrière-petits-enfants, ainsi que les membres des familles Paradis et Clément.

La famille remercie tout le personnel du CHSLD Vigi Les Chutes pour l'attention portée et leurs bons soins.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Aline-Chrétien, un centre de soins palliatifs à Shawinigan. https://maisonalinechretien.com/faites-un-don/

Renseignements : 819 537-8828. Courriel : mauricie@coopfun.ca

Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie — Coopérative funéraire de la Mauricie | 819.537.8828 www.cooperativefunerairemauricie.com

Mme Rolande Pagé Lefebvre Hétu

1927 - 2019

À l'unité des soins palliatifs du CIUSSS MCQ–Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 25 avril 2019 est décédée à l`âge de 91 ans, Mme Rolande Pagé, épouse en premières noces de feu M. Roland Lefebvre et en secondes noces de M. Jean Hétu, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie 2280, 105e Avenue, Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud) G9P 1P1 Heures d'accueil : le samedi, jour de la liturgie, à partir de 9 h. Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 4 mai à 11 h 30 à la Coopérative Funéraire. L`inhumation aura lieu à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Ghislaine (Jean-René Vincent), Michelle (Ghislain Boisvert), Johanne (Denis Boutet), Dany (Claudia Hurtubise); ses petits-enfants : Julie Vincent (Steve Minier), François Boisvert (Annick Brady), Daniel Boisvert (Anne-Marie Gauthier), Luc Boutet (Caroline Lessard), Marie-Elaine Boutet et Hugues Boutet (Karine Boivin); ses arrière-petits-enfants : Etienne, Félix, Xavier, Noah, Olivier, Rosalie, Fanny et Marc-Antoine; les enfants de son époux Jean Hétu : Suzanne Hétu (William Descôteaux), Jean-Marc Hétu et Alain Hétu; ses frères et soeurs : Jacques Pagé (Mariette Doucet), Réjeanne Pagé (Réjean Brouillette), Huguette Pagé (feu Marcel Gélinas), Pierrette Pagé (Jacques Rougier) et Denis Pagé (Monique Thellend); sa belle-soeur et son beau-frère : Françoise Lefebvre (feu Conrad Gosselin) et Robert Desjardins (feu Marie-Paule Lefebvre), ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel du 4e étage et spécialement de l`unité des soins palliatifs du CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie.

En sa mémoire, veuillez compenser l`envoi de fleurs par des dons à l`unité des soins palliatifs Dr Gaston-Brunelle du CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie.

Renseignements : 819 537-8828 Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie | Coopérative funéraire de la Mauricie | 819.537.8828 www.cooperativefunerairemauricie.com

Mme Diane Perron

1944 - 2019

Au CHAUR du CIUSSS MCQ de Trois-Rivières, le 20 avril 2019, est décédée à l'âge de 75 ans et 12 jours, madame Diane Perron épouse de feu René Lefebvre, fille de feu Hervé Perron et de feu Marie-Blanche Baillargeon, demeurant à Saint-Adelphe.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Salon Funéraire St-Amand et Fils Ltée 470 Principale, Saint-Adelphe, G0X 2G0 Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h. Les funérailles auront lieu le samedi 4 mai 2019 en l'église de Saint-Adelphe à 15 h. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.

L'a précédée son conjoint Marcel Charest. Mme Perron laisse dans le deuil ses fils : Sylvain Lefebvre (Hélène Chauvette), Marc Lefebvre (France Otis); ses petits-enfants : Audrey (Kevin Pronovost), Samuel, Sophie-Rose, Anne-Julie (Raphaël Bilodeau); ses arrière-petits-enfants : Arielle et Logan; ses frères et soeurs : Ronald (Céline Lefebvre), Nicole (feu Réjean Lafontaine, Gaston Asselin), Guy-Paul (Ghislaine Delisle), Raymond (Line Parent), Claudette (Normand Baillargeon), Lisette (Michel Denis), Mario (Johanne Baillargeon), André (Diane Frigon); les familles Lefebvre et Charest; les enfants de Marcel Charest : Christian Charest (Sylvie Crête), Roger Charest (Josée Caouette), Guylaine Charest (Alain Goulet), Normand Charest (Line Bédard), Chantal Charest et leurs enfants, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à l'équipe des soins à domicile du CLSC de Saint-Tite, particulièrement Mélissa Massicotte et Pascale Goulet.

Des dons à la Fabrique de Saint-Adelphe seraient appréciés.

Renseignements : 418 289-2411 Télécopieur : 418 289-3963 Courriel : stamandetfils@gloebtrotter.net Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Salon Funéraire St-Amand | Salon funéraire St-Amand | 418.289.2411 stamandetfils@globetrotter.net

Mme Gabrielle Paré Hould

1936 - 2019

Au CIUSSS MCQ - Centre d'hébergement Laflèche, le 19 mars 2019, est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Gabrielle Paré, épouse de feu M. Claude Hould, fille de feu Mme Laudia Moisan et de feu M. Émile Paré, demeurant à Shawinigan (secteur Grand-Mère).

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie 1250, avenue de Grand-Mère, Shawinigan (secteur Grand-Mère) G9T 2J5 Heures d'accueil : samedi, jour de liturgie, à partir de 12 h. Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 4 mai 2019 à 14 h 30 à la Coopérative Funéraire.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Richard (Patricia Everett), Diane (Daniel Potvin), Michel et Marie-Claude (Emmanuel Allègre); ses petites-filles : Nathalie Potvin (Mathieu Désaulniers-Bellemare), Caroline Potvin (Marc-Antoine Roberge) et Alexandra Bergeron (Jack Kirouac); ses arrière-petits-enfants : Samuel, Marcus, Félix, Tara, Bella et Jacksun Lee; ses soeurs et son frère : Georgette Paré (feu Paul-Émile Plamondon), Jeanne Paré (feu Irennée Moisan) et Frère Bruno Paré; ses belles-soeurs et beaux-frères : Étiennette Fortin (feu Roger Paré), Fernand Hould (Jacqueline Beauchemin) et Günter Neumann (feu Thérèse Hould), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier Sylvain ainsi que tout le personnel du 2e étage du Centre d'hébergement Laflèche pour leur travail remarquable.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer (www.alzheimer.ca), lequel serait apprécié par la famille.

Renseignements : 819 538-8555. Télécopieur : 819 537-8829. Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie | Coopérative funéraire de la Mauricie | 819.537.8828 www.cooperativefunerairemauricie.com

M. Raymond Thibodeau

1937 - 2019

Au CIUSSS MCQ Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 21 avril 2019, est décédé à l'âge de 82 ans, monsieur Raymond Thibodeau, fils de feu Ernest Thibodeau et de feu Florence Nadeau, demeurant à Sainte-Thècle.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Salon Funéraire St-Amand et Fils Ltée 281, rue Dupont, Sainte-Thècle, G0X 3G0 Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 4 mai 2019 en l'église de Sainte-Thècle à 11 h. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière paroissial.

L'a précédé sa soeur Jeannine.

À son départ, Raymond laisse dans le deuil ses frères et soeurs : Germain (feu Gilberte Mercier), Marie-Paule (feu Lucien Proulx), Rolland (Pauline Leclerc), Laurent, Monique (Denis Potvin), François (Sylvie Choquette), Rosaire, Lise (Ghislain Bédard), André (Yolande Nobert), Francine (Ghislain Bronsard), Ginette (Gaétan Tousignant), Gilles (Danielle Boutet), Denis; son oncle Armand Nadeau (Claudette Landry) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au Dr Rémi Grandisson et à Mme Danielle Boutet pour le support qu'ils ont apporté à Raymond.

Des dons à l'Unité Gaston-Brunelle des soins palliatifs de l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie seraient appréciés.

Renseignements : 418-289-2411. Télécopieur : 418-289-3963. Courriel : stamandetfils@globetrotter.net

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Salon Funéraire St-Amand | Salon funéraire St-Amand | 418.289.2411 stamandetfils@globetrotter.net

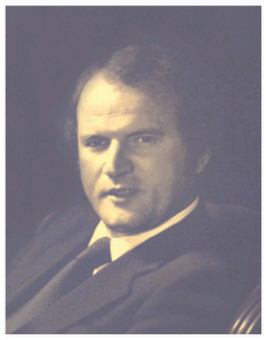

Jacques R. Parent

1939 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 28 avril 2019, est décédé à l'âge de 79 ans, M. Jacques R. Parent, époux de Mme Micheline Lamy, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heures d'accueil : samedi de 15 h 30 à 17 h et de 19 h à 22 h,
dimanche, jour des funérailles, à partir de 10 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée
le dimanche 5 mai à 12 h 30
au Mémorial du centre funéraire.

L'a précédé son fils Stéphan.
Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Micheline Lamy; ses enfants : Marylène Parent (Joël Ospovat), Hugues Parent (Maryse Provencher); ses petits-enfants : Miko Ospovat, Alexandre et Guillaume Parent; ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Pierrette (feu Jean St-Arnaud), Maryna (feu André Marchand), Liette (feu Jean-Guy Cormier), Charles Lemay (feu Élaine Parent), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Chiropratique du Québec (7960, boulevard Métropolitain Est, Anjou, QC, H1K 1A1).

Rousseau Centre funéraire — Centre funéraire Rousseau — 819.374.6225 — www.centrerousseau.com

Mme Luce Philibert

Au CIUSSS MCQ de Trois-Rivières, le 29 avril 2019, est décédée à l'âge de 57 ans, Mme Luce Philibert épouse de M. André Laforest et fille de feu M. Julien Philibert et de feu Mme Hélène Diamond, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Maison funéraire Richard et Philibert
1350 Ste-Marguerite, Trois-Rivières.
Heures d'accueil : vendredi de 19 à 22 h et
samedi à partir de 9 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée,
le samedi 4 mai 2019 à 11 h en
la chapelle de la maison funéraire.
L'inhumation aura lieu au
cimetière St-Michel de Trois-Rivières.

Luce laisse dans le deuil son époux, M. André Laforest; ses fils : Samuel et Pierre-André; ses frères et soeurs : Madeleine (Jean Monnerat), Paul, Pauline (Yvan Gagnon), Claire (Maurice Poulin), Adèle (Théo Lacerte), Céline (Bernard Hubert), Jean-Francois, Marie-Claude et Caroline; son beau-frère : Côme Gélinas ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer.

Richard Philibert Maison Funéraire — condoleances@richardphilibert.ca — www.richardphilibert.ca — Téléphone : 819.378.3838 — Télécopieur : 819 375.8146

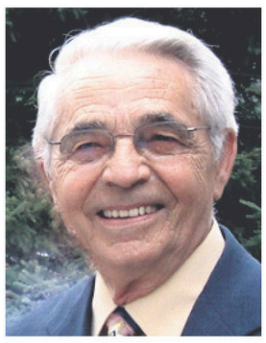

Jean-Paul Régnière

1926 - 2019

Au CHSLD Côté Jardins, le 20 mars 2019, à l'âge de 93 ans, est décédé monsieur Jean-Paul Régnière, époux de madame Ruth Brodeur, fils de feu madame Alma Matteau et de feu monsieur J. Arthur Régnière. Il demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances, en présence du corps, à la
Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire du Plateau
693, avenue Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8
le samedi 4 mai 2019, de 15 h à 16 h.
Une liturgie de la Parole sera
célébrée au salon le même jour à 16 h. La mise en terre se fera
ultérieurement au cimetière St-Joseph de Shawinigan.

Il laisse dans le deuil son épouse Ruth (Brodeur), de Québec, ses fils et belles-filles Guy et Danielle (Vézina) de Québec, Jacques et Ariane (Béchard) de St-Antoine-de-Tilly, Louis et Sabine (Giérula) de Boca Raton (Floride); ses soeurs Margot et Laurence de Trois-Rivières, ses belles-soeurs et beau-frère Gisèle (Brodeur) et Madeleine (Brodeur) de Shawinigan, Suzanne (Brodeur), Lionel (Gauthier) et Pierrette (Giffard) de St-Lambert, Élizabeth (Germain) de Québec. Il laisse aussi huit petits-enfants : Guillaume et Alexandre Vézina Régnière de Québec, Stéphane, Antoine et Olivier Régnière de Québec, Émilie Régnière de Dorval, Samuel Régnière de Sherbrooke et Karine Régnière de Montréal; neuf arrière-petits-enfants, Nicolas, Tomas et Atian Stachura, Maëlle et Liam Régnière, Marguerite Vézina Régnière, Nathaniel, Gabriel et Juliette Régnière, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Coopérative funéraire des Deux Rives — Coopérative funéraire des Deux Rives — 418.688.2411 — www.coopfuneraire2rives.com

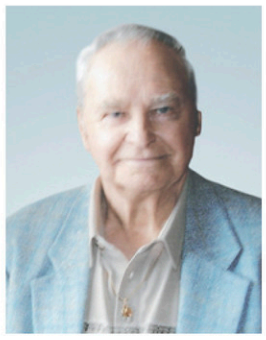

M. Rolland Pratte

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 25 avril 2019, est décédé à l'âge de 90 ans et 7 mois, M. Rolland Pratte époux de Mme Jacqueline Beaudry, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Maison Funéraire Richard & Philibert,
1350 rue Ste-Marguerite à Trois-Rivières.
Heures d'accueil: samedi, jour de la cérémonie, à partir de 13 h.
La liturgie de la Parole aura lieu le samedi 4 mai 2019 à 15 h 30
en la chapelle de la Maison Funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Carole; sa petite-fille Corinne Champagne (Martin Morinville); ses belles-soeurs: Gertrude Houde (feu Roger Pratte), Ella Beaudry (feu Marcel Rochefort) et Louise Beaudry (feu Jean-Claude Paquin); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Richard Philibert Maison Funéraire — condoleances@richardphilibert.ca — www.richardphilibert.ca — Téléphone : 819.378.3838 — Télécopieur : 819 375.8146

Mme Marie Claire Turenne

À La Tuque, au CIUSSS MCQ, le 18 avril 2019 est décédée à l'âge de 94 ans, Mme Marie Claire Turenne, fille de feu Aldéus Turenne et de feu Estelle Nobert, demeurant à La Tuque, autrefois de Montréal.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Résidence funéraire Caron, 602, rue Commerciale, La Tuque.
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 4 mai 2019 à 14 h,
en l'église St-Ephrem de Carignan.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial
à une date ultérieure.

L'ont précédée sa soeur, Sr Lucille, et son frère, Damien (feu Pauline Mongrain).
Elle laisse dans le deuil sa soeur, Thérèse (feu Bertrand Royer); ses neveux et nièces : Léo Royer, Alain Royer (Guylaine Lacombe), Denis Royer, Lyne Turenne (Normand Lepage), Sylvie Turenne (Richard Bouvette), Hélène Turenne (Benoît Alexandre), Manon Turenne (Guy Couture).
La famille désire témoigner sa reconnaissance à Mme Céline Bérubé pour son dévouement auprès de Mme Turenne.

Résidence funéraire Caron — Résidence funéraire Caron — 819.523.3566 — www.residencecaron.com

SINCÈRES REMERCIEMENTS
M. Denis Dufresne

Décédé le 4 mars 2019

Merci du fond du coeur à vous tous, parents, ami(e)s et collègues de nous avoir apporté réconfort et soutien lors du décès de Denis. Nous avons été particulièrement touchés et tenons à vous dire merci.

Que chacun et chacune d'entre vous retrouvent ici l'expression de notre reconnaissance et considèrent ces remerciements comme personnels.

Sa femme et ses enfants.

CAVAC — Centre d'aide aux victimes d'actes criminels — Formé pour vous épauler

Vous avez été victime ou témoin d'une agression, d'un vol ou tout autre crime et vous avez des besoins spécifiques en lien avec l'acte criminel. Le CAVAC peut vous venir en aide.

Les services sont **gratuits** et **confidentiels**.
Les formes d'aide disponibles au CAVAC sont :
- l'intervention post-traumatique;
- l'information sur le processus judiciaire;
- l'information sur les droits et les recours;
- l'assistance technique;
- l'accompagnement dans le système judiciaire;

Région de la Mauricie — **819 373-0337** — **1 888 552-2822** — www.cavac.qc.ca

SINCÈRES REMERCIEMENTS
M. Maurice Roy
Décédé le 17 février 2019

Nous vous remercions très affectueusement et très sincèrement d'avoir participé à notre peine après le décès de notre père, ainsi que des marques de sympathie que vous avez témoignées par votre présence à nos côtés.

Vous avez été d'un très grand réconfort dans ces moments douloureux.

De toute la famille.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnel.

MESSE 2e ANNIVERSAIRE

La disparition d'une personne aimée s'accompagne d'un doux souvenir qui jamais ne se dissipera.

Une messe anniversaire sera célébrée dimanche le 5 mai 2019 à 11h00 au sous-sol de la Basilique Notre-Dame-du-Cap, à Trois-Rivières.

M. Yvon Leclerc
Survenu le 22 avril 2017

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous, par leur présence ou en pensée.

Son épouse et ses enfants

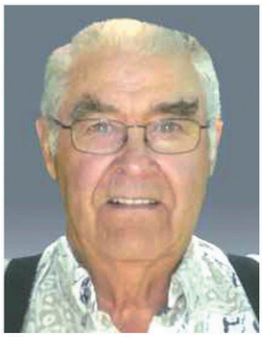

SINCÈRES REMERCIEMENTS

M. Léo-Paul Smith
Décédé le 20 mars 2019

Merci du fond du coeur à vous tous, parents et ami(e)s, qui nous avez témoigné soutien et réconfort lors du décès de Léo-Paul.

Que ce soit par offrandes de messes, de fleurs, des dons, votre présence et vos nombreux messages de sympathie, ce fut un baume sur notre coeur.

Que chacun et chacune d'entre vous retrouvent ici l'expression de notre reconnaissance et considèrent ces remerciements comme personnels.

Son épouse Pauline et ses enfants Daniel, Laurier, Line, leur conjoint(e) Francine, Anne-Marie, Bertrand, ses petits-enfants, leur conjoint(e) et ses arrière-petits-enfants.

EN SOUVENIR DE
M. Jean-Paul Shore
19 mars 1922 - 5 mai 2014

Depuis 5 ans, tu nous manques.

On pense à toi, on parle de toi et on ne t'oublie pas.

La vie continue, la peine s'adoucit mais les souvenirs de toi restent gravés en nos mémoires et dans nos coeurs.

Là où tu es maintenant, nous savons que tu nous guides et nous protèges.

Nous penserons toujours à toi et t'aimerons toujours.

Son épouse Aline, ses enfants et petits enfants

MESSE 1er ANNIVERSAIRE
Mme Danielle Lacombe

Danielle, déjà un an s'est écoulé depuis que tu nous as quittés. Maintenant, tel un papillon, tu as su prendre ton envol vers une nouvelle vie. Continue de veiller sur nous.

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 5 mai 2019 à 9h en l'église de St-Paulin à la mémoire de

Danielle Lacombe
(décédée le 4 mai 2018)

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous en pensée ou par leur présence à cette célébration.

Ton conjoint Joël ainsi que Karine et Cindy.

5 ANS DÉJÀ
Mme Catherine Turner
Décédée le 12 mai 2014

Des millions de larmes ont coulé dans le chemin que tu nous as tracé avec tous ceux qui t'aiment et à qui tu manques chaque jour depuis ton départ. Tu aimais les tiens, tes amis, tes étudiants et tous ceux qui cherchaient une épaule pour apaiser leurs souffrances. On ne perd jamais la personne que l'on aime car elle reste toujours dans notre coeur mais ton sourire nous manque.

Une messe anniversaire sera célébrée dimanche le 5 mai en l'église de Batiscan à 9 h 30.

Merci à tous ceux qui se joindront à nous par leur présence ou en pensée.

Tes parents, Stéphane,
Gordon et ses filles,
Kate et Élisabeth que tu n'as pas connues.

CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063

Fondation RSTR
Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières
DON IN MEMORIAM
En hommage à l'être cher
Pour faire la différence au nom de la santé!
819 697-3333 poste 53582
www.fondationrstr.com
731, rue Sainte-Julie
Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y1

LE FAR
MAISON D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES
819 378-2990
www.maisonlefar.ca
Gratuit et confidentiel

Pour en savoir davantage sur la fibrose kystique, mettez une paille dans votre bouche et essayez de respirer
Maintenant que vous en savez plus sur la **fibrose kystique,** pourriez-vous nous aider?
Association québécoise de la fibrose kystique
1 800 363-7711
www.aqfk.qc.ca
L'A.Q.F.K. est une association provinciale de la Fondation Canadienne de la fibrose kystique

RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

Le coût des gicleurs explose

TOMMY CHOUINARD
La Presse

QUÉBEC — Québec a largement sous-estimé le coût pour l'installation de gicleurs dans les résidences pour personnes âgées. La facture est 60 % plus élevée que prévu, a appris *La Presse*. Résultat: plus d'un millier de résidences n'ont toujours pas de gicleurs cinq ans après la tragédie de L'Isle-Verte. Nombre d'entre elles auront du mal à en installer avant la date butoir du 2 décembre 2020.

C'est ce que révèle un document interne du ministère de la Santé et des Services sociaux obtenu par *La Presse*.

Le Ministère recommande de bonifier les subventions versées aux résidences. Sans entrer dans le détail, la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, a déjà signalé son intention de revoir le programme d'aide financière annoncé par le gouvernement Couillard en 2015.

Ce dernier avait alors décidé d'obliger les résidences, à l'exception des très petites, à se munir de gicleurs d'ici décembre 2020. C'était ce que recommandait le coroner qui avait enquêté sur le drame survenu à la Résidence du Havre, où 32 aînés ont péri dans un incendie en janvier 2014. Le gouvernement Couillard avait annoncé un programme d'aide financière de 115,9 millions $. Il avait estimé à 252 millions $ la facture totale pour installer des gicleurs dans les résidences. À la suite de nombreuses critiques, il avait bonifié le programme l'an dernier, faisant porter les subventions à 183,3 millions $ ce qui représente 72 % de la facture totale, disait-il à ce moment.

Or l'estimation des coûts s'avère erronée. La Régie du bâtiment du Québec avait avancé que le coût moyen pour l'installation de gicleurs serait de 193 034 $ par résidence. Toutefois, «le coût moyen constaté», celui observé dans les résidences qui ont fait les travaux, est beaucoup plus élevé. Il a augmenté rapidement au cours des deux dernières années pour atteindre 303 506 $ en décembre. C'est un écart considérable de 110 472 $ (ou de 58 %) par rapport aux prévisions. «Ce rehaussement peut être attribuable à l'augmentation due à un marché en croissance et une limitation d'accès à des entrepreneurs qualifiés en la matière», peut-on lire dans le document interne. Il ajoute que, «malgré l'augmentation du niveau de financement de 2018, plusieurs RPA peinent à réaliser les travaux avant la date butoir du 2 décembre 2020».

INSTALLATION DE GICLEURS

COÛT ESTIMÉ
193 034 $ par résidence

COÛT RÉEL
303 506 $

NOMBRE DE RÉSIDENCES QUI N'ONT TOUJOURS PAS DE GICLEURS
1306

En date du 10 mars, seulement 52 résidences ont fait une demande de paiement de la subvention et, donc, installé des gicleurs en vertu du programme. À peine 9,8 des 183,3 millions $ prévus ont été versés jusqu'ici. La vaste majorité des résidences se trouvent dans les étapes préliminaires du programme; 700 résidences ont franchi la première étape, celle visant à vérifier leur admissibilité aux subventions. Et 219 ont soumis une demande de subvention, l'étape qui précède la réalisation des travaux.

Au total, 1306 des quelque 1800 résidences pour personnes âgées du Québec ne sont toujours pas munies de gicleurs, selon le Ministère. Il semble y avoir eu confusion dans le passé autour des statistiques. En novembre 2017, le même ministère disait que 926 résidences avaient des gicleurs, contre 902 qui n'en avaient pas.

Le Ministère recommande de bonifier à nouveau le programme d'aide. Il ne précise pas si le gouvernement devrait suivre la hausse du coût moyen et relever ses subventions de 60 %. Le Ministère suggère plus précisément un «rehaussement du montant maximum admissible à la subvention par unité» d'habitation. Le montant maximal avait été fixé dès le départ à 3300 $ par unité. Une résidence reçoit une part plus ou moins importante de cette aide maximale en fonction de sa taille: 100 % pour les 30 personnes ou moins, 80 % pour les 31 à 99 personnes, et 60 % pour les 100 personnes et plus. Il faut comprendre qu'un pourcentage de 100 % ne signifie pas que la facture totale est assumée entièrement par l'État puisque celle-ci est plus élevée dans les faits.

ÉTUDE DES CRÉDITS

Fournier veut en finir avec la perte de temps

PATRICIA CLOUTIER
Le Soleil

Pour en finir avec les «questions plantées» et la «perte de temps» lors de l'étude des crédits à l'Assemblée nationale, la députée indépendante Catherine Fournier propose de transformer le tout en séances d'information technique non partisanes.

Chaque printemps, les élus étudient pendant 200 heures, étalées sur deux semaines, les crédits alloués aux différents ministères. L'exercice qui se termine jeudi doit en principe leur permettre de décortiquer le budget et de mieux comprendre comment l'argent de l'État est dépensé exactement.

À sa troisième année d'étude des crédits, M^me^ Fournier constate qu'il n'en est rien. C'est pourquoi elle a écrit au président de l'Assemblée nationale François Paradis, afin de l'inciter à changer la formule.

«C'est connu et c'est admis depuis plusieurs années que l'étude des crédits, ça ne sert pas vraiment à ça», dénonce la députée. D'abord parce que les députés manquent de temps pour préparer leurs questions. Ils reçoivent des liasses de documents remplis de chiffres quelques jours à l'avance seulement. Le plus facile pour eux est donc de se servir du temps qu'ils ont pour attaquer le gouvernement.

Comme indépendante, Catherine Fournier reçoit tous les documents et lorsqu'elle les empile les uns sur les autres, le tour est plus haute qu'elle. «On reçoit ça à la dernière minute et on n'a pas les moyens, même dans les partis, de tout voir», commente-t-elle.

Il y a aussi le fait que la moitié du temps est réservé aux députés du gouvernement. Si certains ont de réelles questions à poser aux ministres, plusieurs posent des questions plantées. «Ce que les députés de la Coalition avenir Québec dénonçaient dans l'opposition, ils le reproduisent aujourd'hui. Mais je pense pas que les gens sont de mauvaise foi. C'est juste la formule qui ne fonctionne pas.»

Ces dernières semaines, des députés caquistes ont par exemple utilisé ce temps pour raconter des histoires personnelles ou parler de projets de leur circonscription, au lieu de poser des questions sur les dépenses des ministères.

Catherine Fournier n'est pas seule à décrier l'exercice. Le chef du Parti québécois Pascal Bérubé a écrit sur les médias sociaux qu'il fallait mettre «fin à cette pratique désolante où les questions des députés gouvernementaux sont connues d'avance par le/la ministre lors de l'étude des crédits».

PIÈCE DE THÉÂTRE ÉTRANGE

La députée de Taschereau Catherine Dorion a quant à elle décrit sa première expérience d'étude de crédits comme «une pièce de théâtre étrange, pas bien jouée, avec force sourires affables et force perte de temps de beaucoup de monde bien payé». L'élue de Québec solidaire se promet de ne jamais s'adapter «à ces moments d'absurdité», alors qu'il y a tant à faire au Québec.

Dans sa lettre au président de l'Assemblée nationale, Catherine Fournier suggère de séparer l'étude des crédits en deux : organiser sur plusieurs semaines des séances d'information technique avec les ministres et les hauts fonctionnaires. Ces séances ne seraient pas filmées et enregistrées, ce qui éviterait la partisanerie et permettrait aux députés d'aller au fond des choses.

M^me^ Fournier croit qu'il faut s'inspirer des séances qui précèdent le dévoilement d'un rapport de la vérificatrice générale. Les députés obtiennent de l'information technique avant que le rapport ne soit diffusé publiquement. Ils sont par la suite mieux outillés pour réagir.

Le deuxième volet de l'exercice serait de permettre aux députés de poser des questions directement aux différents ministres, mais sur des sujets qui concernent leur circonscription. «Le rôle de député au niveau local, il est très important et ça permettrait de le mettre en valeur», croit M^me^ Fournier.

Selon la députée Catherine Fournier, la quantité de documents à analyser en peu de temps et la formule en place ne permettent pas une sérieuse et efficace étude des crédits. — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

Surtout, la députée indépendante croit qu'on ne doit plus paralyser le parlement pendant deux semaines avec cet exercice, alors que «pendant ce temps, l'étude des projets de loi n'avance pas.»

Afin d'éviter le gaspillage, la députée de Marie-Victorin propose également que les documents de crédit soient transmis aux députés en version électronique uniquement. La députée libérale Marie Montpetit a aussi suggéré cette semaine que l'Assemblée nationale se dote de pratiques plus respectueuses de l'environnement, en modernisant les règles de dépôt de documents.

Les superinfirmières auront plus de pouvoir

JOCELYNE RICHER
La Presse canadienne

Les patients pourront se fier sur les IPS pour traiter des problèmes de santé courants (otites, infections, blessures, etc.), de même que les maladies chroniques (ostéoporose, arthrite, arthrose, migraines). — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

QUÉBEC — Petite révolution dans le secteur de la santé au Québec: les superinfirmières vont bientôt pouvoir poser des diagnostics, élaborer un plan de traitement et prescrire des médicaments, tout en se libérant de la tutelle des médecins.

Après des années de revendications et de lutte contre le puissant lobby des médecins, qui refusaient mordicus de jeter du lest, les infirmières praticiennes spécialisées (IPS), dites « superinfirmières », pourront donc enfin voir leur champ de pratique refléter leur formation et leur expertise.

En clair, les patients pourront s'y fier pour traiter tous les problèmes de santé courants (otites, infections, blessures, etc.), de même que les maladies chroniques (ostéoporose, arthrite, arthrose, migraines, par exemple). On pourra aussi les consulter pour des cas de pédiatrie et de santé mentale, notamment.

Si elles sont confrontées à un cas plus complexe (multipathologie, cancer ou autre), elles devront alors inviter le patient à consulter un médecin.

L'annonce a été faite mercredi en conférence de presse par la ministre de la Santé, Danielle McCann, accompagnée du président du Collège des médecins, Mauril Gaudreault, et du président de l'Ordre des infirmiers et infirmières, Luc Mathieu.

Tous ont parlé d'un moment « historique » qui allait se traduire pour les patients par un meilleur accès au réseau de la santé.

Voici « un jour qui marque une véritable révolution dans l'accès aux soins et aux services. Un jour qui nous permet de faire un pas de géant », selon la ministre McCann.

La présidente de l'Association des infirmières praticiennes spécialisées, Christine Laliberté, a partagé ce point de vue. Le changement est « majeur », a-t-elle convenu, en mêlée de presse, tout sourire.

Elles seront « enfin reconnues à leur juste valeur pour la formation qu'elles ont. C'est une avancée majeure », selon elle.

« Cela va changer beaucoup l'accessibilité. On va ouvrir la porte à plus de patients », prédit M^me^ Laliberté, qui s'attend en conséquence à des « ajustements » du côté de la rémunération, qui tiendront compte de cet ajout de responsabilités et de l'autonomie professionnelle ainsi acquise.

LOI D'ICI UN AN

Pour devenir réalité, la fin de la tutelle exercée par les médecins sur les superinfirmières nécessitera l'adoption d'une loi suivie de règlements.

La ministre McCann s'est engagée à procéder rapidement dans ce dossier.

« On a des règlements à modifier, on a un projet de loi à déposer, une loi à adopter. Je pense qu'on peut dire, de façon prudente, que ça va être à l'intérieur d'un an », a-t-elle indiqué.

Les IPS sont des professionnelles de la santé qui doivent détenir une maîtrise en sciences infirmières, plus un diplôme complémentaire en science médicale, suivis d'un stage de 950 heures.

Il y a actuellement 600 infirmières praticiennes spécialisées au Québec, exerçant leur profession dans les Groupes de médecine familiale (GMF), les CLSC et les hôpitaux.

Le gouvernement précédent s'était fixé un objectif: en compter 2000 d'ici 2023-2024. L'objectif est maintenu par le gouvernement actuel.

Actuellement, les IPS peuvent uniquement poser des « hypothèses de diagnostic » pour six maladies chroniques. L'hypothèse doit être confirmée dans les 30 jours par un médecin, qui arrondit ainsi sa rémunération.

L'annonce de mercredi vient mettre un terme à cette tutelle légale et professionnelle, tout en élargissant le champ de pratique des IPS.

« Le Collège des médecins n'a pas le monopole de la protection du public. Il doit partager cette mission avec tous les autres professionnels », a convenu son président, Mauril Gaudreault.

UNE TUTELLE PAYANTE

Il n'a pas été possible de savoir dans quelle mesure la rémunération des médecins s'en trouvera affectée. En principe, ils devront renoncer aux généreux forfaits offerts pour superviser les IPS.

Pour chaque superinfirmière supervisée, un médecin reçoit 60 000 $ par année.

L'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) a calculé que les médecins allaient toucher globalement plus de 500 millions $ de 2017 à 2027 pour cette tâche, une estimation qualifiée d'exagérée par la Fédération des médecins omnipraticiens (FMOQ).

La ministre McCann n'a pas voulu s'étendre sur le sujet, mercredi. « Il y aura des ajustements, sûrement », a-t-elle commenté brièvement, promettant des « discussions » avec les fédérations médicales à ce propos.

« C'est un grand jour pour la profession infirmière, et surtout pour la population du Québec. Les infirmières praticiennes spécialisées peuvent célébrer la reconnaissance de leur expertise », a conclu le président de leur ordre, Luc Mathieu.

CIGARETTES AU CANADA

Les paquets seront tous bruns

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Les paquets de cigarettes au pays seront bientôt tous bruns, histoire de les rendre les moins attrayants possible.

Cela fait partie des nombreuses mesures incluses dans la nouvelle réglementation de Santé Canada portant sur les produits de tabac et leurs emballages, annoncée mercredi.

Mais le ministère fédéral ne s'arrête pas là: à peu près tout sera prohibé à l'intérieur comme à l'extérieur des paquets.

Ceux-ci devront être d'un brun « terne et mat », la couleur « la moins attrayante » et qui incite le moins à l'achat selon les expériences menées dans d'autres pays, comme l'Australie.

Les écritures, dont le nom de la marque, ne pourront être que grises, et tout sera prescrit comme la taille du caractère et même la police. Les boîtes devront être rectangulaires, d'une taille minimum, sans arrêtes arrondies. Les étuis de type « bâtons de rouge à lèvres » seront interdits. Les paquets ne pourront plus comporter de logos de marque ou de compagnie.

Tout cela pour éviter que les paquets de cigarettes ne soient de petits panneaux publicitaires.

Les avertissements de santé vont toutefois y demeurer, incluant les images d'organes détériorés par la cigarette et la nicotine.

Les cigarettes elles-mêmes ne pourront être que blanches, avec un filtre blanc ou ressemblant au liège. Pas question d'y mettre de la couleur, ou même la marque du fabricant. Leur taille sera limitée à deux options: régulières ou King size, et exit les cigarettes minces ou ultra-minces, souvent qualifiées de plus féminines.

Bref, toute tentative de fabricants de tabac d'identifier leurs produits à leur marque ou de les rendre attirants semble avoir été annihilée.

Ultimement, en rendant les paquets moins séduisants, Santé Canada espère décourager les fumeurs, surtout les jeunes qui sont plus sensibles à la publicité, dit le ministère.

Les produits de vapotage ne sont pas visés par cette réglementation.

Le ministère rappelle que le tabac demeure la principale cause évitable de décès prématurés et de maladies au Canada. Il y a plus de 4 millions de Canadiens qui consomment encore du tabac, soit environ 17 % de la population du pays.

La Stratégie canadienne sur le tabac vise à réduire le taux de tabagisme au Canada à moins de 5 % d'ici 2035.

RÉACTIONS

La Société canadienne du cancer appuie complètement la réglementation, qui sera « la plus efficace au monde », a déclaré Rob Cunningham, analyste principal des politiques au sein de la société. L'enthousiasme est similaire chez l'organisme Cœur + AVC.

Mais l'annonce n'a pas fait que des heureux.

Imperial Tobacco, l'un des plus importants fabricants au Canada, remet notamment en question les assises de la nouvelle réglementation. « Les expériences menées dans d'autres pays démontrent non seulement que le paquet neutre ne modifie pas le comportement du consommateur, mais qu'il alimente le marché du tabac illicite déjà florissant », s'est indigné Eric Gagnon, directeur des affaires corporatives et réglementaires de l'entreprise.

La plupart des mesures, comme celle imposant le paquet brun, seront en vigueur le 9 novembre 2019 pour les fabricants et le 7 février 2020 pour les détaillants.

Au Canada, les cigarettes elles-mêmes ne pourront être que blanches, avec un filtre blanc ou ressemblant au liège. Pas question d'y mettre de la couleur, ou même la marque du fabricant. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

RÔLE D'ÉVALUATION 2019-2020-2021 À SHAWINIGAN

Demandes de révision en hausse

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — La grogne suscitée par le nouveau rôle d'évaluation à Shawinigan s'est reflétée dans les requêtes en révision, mais pas dans les demandes d'information.

Les propriétaires fonciers insatisfaits du dernier rapport de la firme Servitech pour les années 2019-2020-2021 devaient contester la valeur attribuée à leur immeuble avant le 30 avril. En tout, 155 citoyens ont déposé une demande de révision, une hausse de 15 % par rapport aux 135 enregistrées lors du dépôt du rôle précédent, en 2016.

Rappelons que la réception du dernier compte de taxes a entraîné une vague de mécontentement à Shawinigan en début d'année. Le nouveau rôle d'évaluation avait été déposé à l'hôtel de ville l'automne dernier et pourtant, il annonçait une certaine stabilité dans la valeur moyenne du parc immobilier. Servitech annonçait alors une progression de la valeur des immeubles de seulement 0,8 %. Même que dans le secteur résidentiel, une exceptionnelle baisse de 2,05 % était observée, une première depuis la fusion municipale.

Ces données ne constituaient évidemment qu'une moyenne, ce qui n'empêchait pas certaines résidences de prendre de la valeur. Or, en décembre, le conseil municipal de Shawinigan adoptait un budget qui prévoyait une hausse moyenne du compte de taxes de 4,2 %. Pour les propriétés dont la valeur avait augmenté, le choc fut brutal.

À la suite des doléances des citoyens, la Ville a demandé à la firme Servitech d'organiser une rencontre d'information, le 5 février, où 400 personnes s'étaient entassées dans une salle de l'Auberge Gouverneur. En assemblée publique, des citoyens ont exigé un contrôle plus rigoureux des dépenses. La Ville prévoit organiser une nouvelle séance d'information, cet automne, sur les finances municipales.

Lors du rôle précédent, appliqué aux années 2016, 2017 et 2018, la valeur des immeubles avait augmenté de 2,25 % en moyenne et de 2,75 % pour le secteur résidentiel. Le nombre de requêtes en révision avait atteint un sommet en 2013. À ce moment, le rôle d'évaluation général avait bondi de 12,6 %. Le volet résidentiel avait tiré la moyenne vers le haut, avec une hausse générale de 13,9 %, dont 21,3 % dans le secteur Saint-Jean-des-Piles. Cette année-là, 197 demandes de révision avaient été déposées.

Mathieu Guimond, directeur général de la firme Servitech de Shawinigan, lors de la rencontre d'information organisée à l'Auberge Gouverneur, le 5 février.
—PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Servitech a connu un début d'année plutôt normal en ce qui concerne les demandes d'information pour ce nouveau rôle d'évaluation. La firme en a dénombré 685, comparativement à 820 en 2016 et à 510 en 2013.

Mathieu Guimond, directeur général du bureau de Shawinigan chez Servitech, ne trace aucun bilan particulier des derniers mois, outre le fait que des citoyens ont profité des assemblées publiques et de la rencontre d'information pour se faire entendre.

«Les appels que nous avons reçus ressemblaient à ceux des autres années», commente-t-il. «Des demandes individuelles, avec les mêmes questionnements et les mêmes motifs. Bien entendu, il y a eu un mouvement et toute la médiatisation, qui font que nous avons eu quelques semaines un peu plus occupées. Mais comme d'habitude, nous avons bien pris le temps de répondre aux questions, de vérifier les dossiers de façon objective et d'informer les gens sur les procédures.»

M. Guimond hésite à dire s'il souhaite répéter l'organisation d'une assemblée d'information comme celle de février. Même si le plan consistait à présenter un portrait général du travail de l'évaluateur, les cas individuels finissent toujours par ressortir dans une salle surchauffée.

Le responsable verrait plus favorablement l'organisation d'une rencontre semblable au dépôt du rôle, à l'automne, plutôt qu'après la réception des comptes de taxes.

«Ce serait peut-être un meilleur temps», convient-il. «Mais de façon générale, les gens qui nous appellent veulent avoir des informations sur leur propriété, leur situation, leurs problèmes, leur localisation. C'est ce qui les intéresse, bien plus qu'une information générale.»

Les évaluateurs de Servitech se rendront chez chaque propriétaire qui a formulé une demande de révision au cours des prochains mois. Il s'agira d'un examen exhaustif, comparativement à l'élaboration d'un rôle d'évaluation, qui s'effectue sur une analyse plus générale du marché. Le résultat de cette révision devra être fourni le 1er septembre. Si la réponse ne satisfait pas le plaignant, il peut alors s'adresser au Tribunal administratif du Québec.

Rappelons que l'évaluation d'une propriété demeure immuable à la suite du dépôt du rôle, à moins de modifications majeures. Par exemple, des rénovations peuvent augmenter sa valeur, mais un sinistre peut la réduire.

SSJB MAURICIE

Sandra Dessureault reconduite à la présidence

NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Au terme d'une année très chargée, la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) de la Mauricie a pris les moyens nécessaires pour répondre à sa mission en reconduisant Sandra Dessureault à la présidence de l'organisme pour un troisième mandat.

C'est du moins ce qui ressort de l'assemblée générale qui a eu lieu récemment et qui a réuni près de 100 délégués de la Mauricie. À cette occasion, les membres ont constaté que l'organisme est plus dynamique que jamais en activités, réflexions et développement.

En juin dernier, Brian Perro a proposé à la SSJB de prendre le relais de sa librairie à Shawinigan. C'est ainsi que le 30 octobre dernier, après beaucoup de travail de la part de l'équipe de direction de la SSJB, la Librairie Poirier de Shawinigan a ouvert ses portes.

Sandra Dessureault

Une fois de plus, la SSJB Mauricie a contribué à la vie culturelle de la région en offrant un lieu de rencontres, d'échanges et de rassemblements.

Au cours de la dernière année, le conseil d'administration a également poursuivi sa réflexion sur ses façons de faire.

À ce sujet, Mme Dessureault précise: «La société est en changement et notre organisation doit s'adapter pour demeurer un leader idéologique et un vecteur de changement. Nous souhaitons par cet exercice nous assurer que nous sommes en mesure de répondre à notre mission et que nous nous donnons les moyens pour y arriver.»

Amendes salées pour avoir enfreint la loi sur l'environnement

TROIS-RIVIÈRES (GD) — Une entreprise de Louiseville, D.M. Frigon, et Réjean Croisetière de Yamachiche ont été déclarés coupables d'infraction à la Loi sur la qualité de l'environnement. Le 21 mai 2013 à Louiseville, cette entreprise et M. Croisetière ont exécuté des travaux dans le cours d'eau Cloutier qui visaient son élargissement et le creusage de fossés adjacents sans avoir obtenu un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement. L'entreprise D.M. Frigon a été condamnée à une amende de 15 000 $ en plus de rembourser le ministère pour les frais juridiques encourus, ce qui représente 2562 $ supplémentaires. Pour sa part, Réjean Croisetière doit verser une amende de 5000 $ en plus de rembourser les frais de 2562 $.

Défi Santé à Yamachiche

YAMACHICHE (ML) — Le Défi Santé dans la MRC de Maskinongé se déroulera samedi à Yamachiche en présence des députés Ruth Ellen Brosseau et Simon Allaire.

Cette marche avec la députée fédérale de Berthier-Maskinongé et le député provincial de Maskinongé offrira différents parcours.

Cette activité qui débute à 10 h à l'école Omer-Jules Desaulniers est un projet de la Communauté de pratique en loisirs coordonnée par Maski en forme.

Cette communauté réunit les services de loisirs de Saint-Alexis-des-Monts, de Yamachiche, de Louiseville, de Saint-Barnabé, de Saint-Étienne-des-Grès, de Saint-Élie-de-Caxton et des représentants de l'Unité régionale de loisir et de sport, du Centre intégré universitaire de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, de la Maison des jeunes l'Éveil de Louiseville et de Maski en forme.

Conférence de Véronique Hivon au Collège Shawinigan

TROIS-RIVIÈRES (NM) — La députée péquiste de Joliette, Véronique Hivon, donnera une conférence ce lundi 6 mai à 18 h à l'auditorium du Collège de Shawinigan.

Elle s'adresse tant aux étudiants qu'à la population en général. Les sujets abordés seront les suites et l'impact du mouvement #moiaussi et tout particulièrement la création d'un tribunal spécialisé pour les crimes de violence conjugale et sexuelle.

On sait que cette proposition de tribunal, formulée par Mme Hivon, est soutenue par les trois autres formations politiques représentées à l'Assemblée nationale. «Il est de notre responsabilité d'avoir ce courage-là de sortir des sentiers battus, de sortir des modèles tout faits et justement de vouloir adapter nos systèmes, nos institutions, nos manières de faire à la réalité des victimes plutôt que de leur demander toujours à elles de s'adapter au système», avait-elle déclaré à ce sujet dans une entrevue.

La conférence sera chapeautée par trois étudiants en sciences humaines, profil Regard sur le monde, Sarah-Ève Doucet, Marc-Antoine Lemay et Samuel Lemoyne et supervisée par leur enseignant André St-Louis. «Il est primordial d'informer la population au sujet de cet enjeu de plus en plus criant dans notre société. Il est de notre devoir de rebâtir le lien de confiance entre les victimes et le système judiciaire. Que Mme Hivon vienne à Shawinigan pour expliquer la démarche qu'elle a initiée est pour nous un privilège», a précisé Marc-Antoine Lemay.

Qui plus est, cette conférence s'inscrit dans les activités de prévention aux violences à caractère sexuel tel que prévu dans la Politique #6 sur le sujet que le Collège a adoptée cet hiver.

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : MARDI 30 AVRIL 2019

TOUT OU RIEN : 01 02 04 05 09 11 12 13 15 16 20 22

Sprinto : 14 24 33 45 48

Lotto Poker : 3♢ 6♢ 6♠ 9♣ A♢

Quotidienne : 2 62 3 734 4 3030

Triplex : 05 18 34 37 41

Lotto D : 1 1 3 3 4 3 2 1

Extra : 9432960

Banco : 01 02 04 06 09 11 12 14 25 26 30 33 41 50 51 57 60 64 65 69

Turbo x2

Astro — Jour 30 - Mois FÉVRIER - Année 06 - Signe TAUREAU

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

18 MILLIONNAIRES GRÂCE À LA LOTERIE....

BANDES DESSINÉES

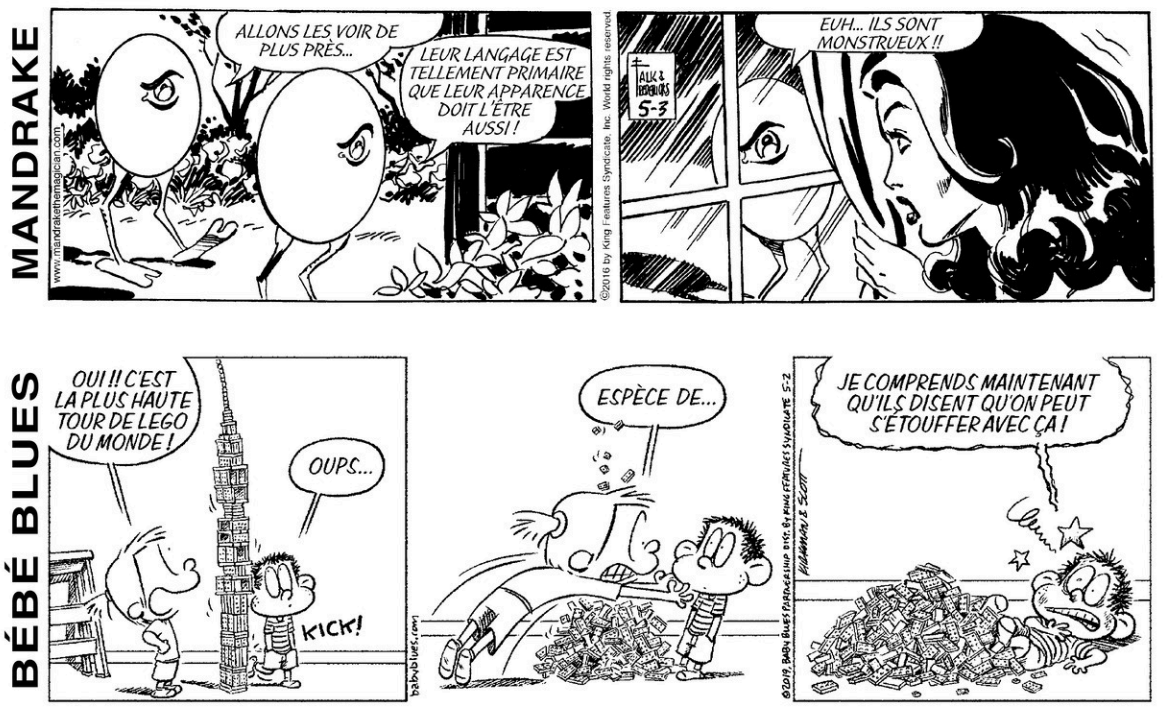

COUP D'ŒIL MÉTÉO

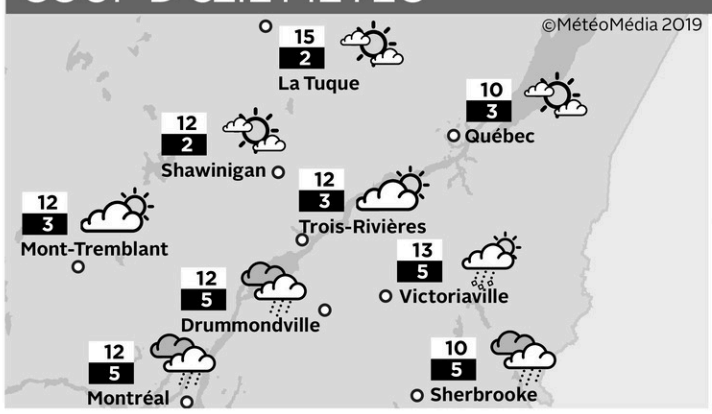

Demain
Max. 13
Min. 7
Pluie
Précipitations : 80 %
Vents légers

Samedi
Max. 17
Min. 3
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 30 %
Vents légers

Dimanche
Max. 18
Min. 5
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents légers

Lundi
Max. 15
Min. 4
Averses
Précipitations : 80 %
Vents du sud-ouest 15 km/h

LE SOLEIL

5h34 — 19h59
Durée du jour : 14h25

LA LUNE

Lever : 5h01 — Coucher : 17h32

04 mai — 11 mai — 18 mai — 26 mai

ALMANACH

Maximum normal	14,4°
Minimum normal	2,5°
Record max	27,2°/1949
Record min	-5,6°/1974

LES MARÉES

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
6h39	1,5 m	8h18	1,5 m
10h21	2,2 m	11h18	1,7 m
19h15	1,6 m	20h48	1,6 m
22h48	2,2 m	23h45	1,7 m

AU CANADA

Baie-Comeau	Soleil	8	0
Barrage Gouin	Soleil	10	0
Calgary	Averses	9	0
Charlottetown	Beau	6	0
Edmonton	Averses	10	1
Fredericton	Variable	13	0
Gaspé	Soleil	8	-1
Gatineau	Nuageux	13	5
Halifax	Variable	11	0
Îles-de-la-Mad.	Ensoleillé	3	1
La Malbaie	Ensoleillé	8	2
La Tuque	Ensoleillé	15	2
Ottawa	Nuageux	13	5
Québec	Beau	10	3
Regina	Orages	15	-1
Rimouski	Ensoleillé	8	0
Rivière-du-Loup	Ensoleillé	7	0
Saguenay	Ensoleillé	13	-1
Sept-Îles	Ensoleillé	6	0
Toronto	Nuageux	10	7
Val-d'Or	Beau	10	2
Valleyfield	Averses	11	5
Victoria	Beau	16	8
Victoriaville	Plu ou nei	13	5
Yellowknife	Beau	-2	-10

LE MONDE

Amsterdam	Averses	14	7
Athènes	Soleil	21	14
Boston	Pluie	9	6
Bruxelles	Pluie	12	7
Buenos Aires	Variable	24	17
Hong Kong	Variable	25	21
Lisbonne	Soleil	26	16
Londres	Averses	16	8
Los Angeles	Soleil	22	14
Madrid	Soleil	23	12
Mexico City	Averses	28	15
Moscou	Pluie	12	9
New York	Orages	25	10
Paris	Averses	15	8
Rio	Variable	31	25
Rome	Ensoleillé	21	12
Tokyo	Averses	20	12
Washington	Variable	31	20

AU SOLEIL

Acapulco	Soleil	29	25
Bermudes	Beau	23	21
Barbades	Averses	29	26
Cancun	Orages	29	26
Fort Lauder.	Orages	28	24
Freeport	Orages	29	24
Key West	Orages	29	25
La Havane	Ensoleillé	30	23
Martinique	Averses	30	24
Myrtle Beach	Variable	26	19
Montego Bay	Orages	30	26
Orlando	Orages	30	22
Phoenix	Variable	31	20
Puerto Plata	Orages	29	24
Puerto Vallarta	Soleil	29	20
San José	Orages	28	22
Tampa	Orages	31	22
West Palm B.	Orages	27	24

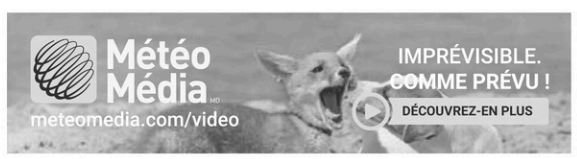

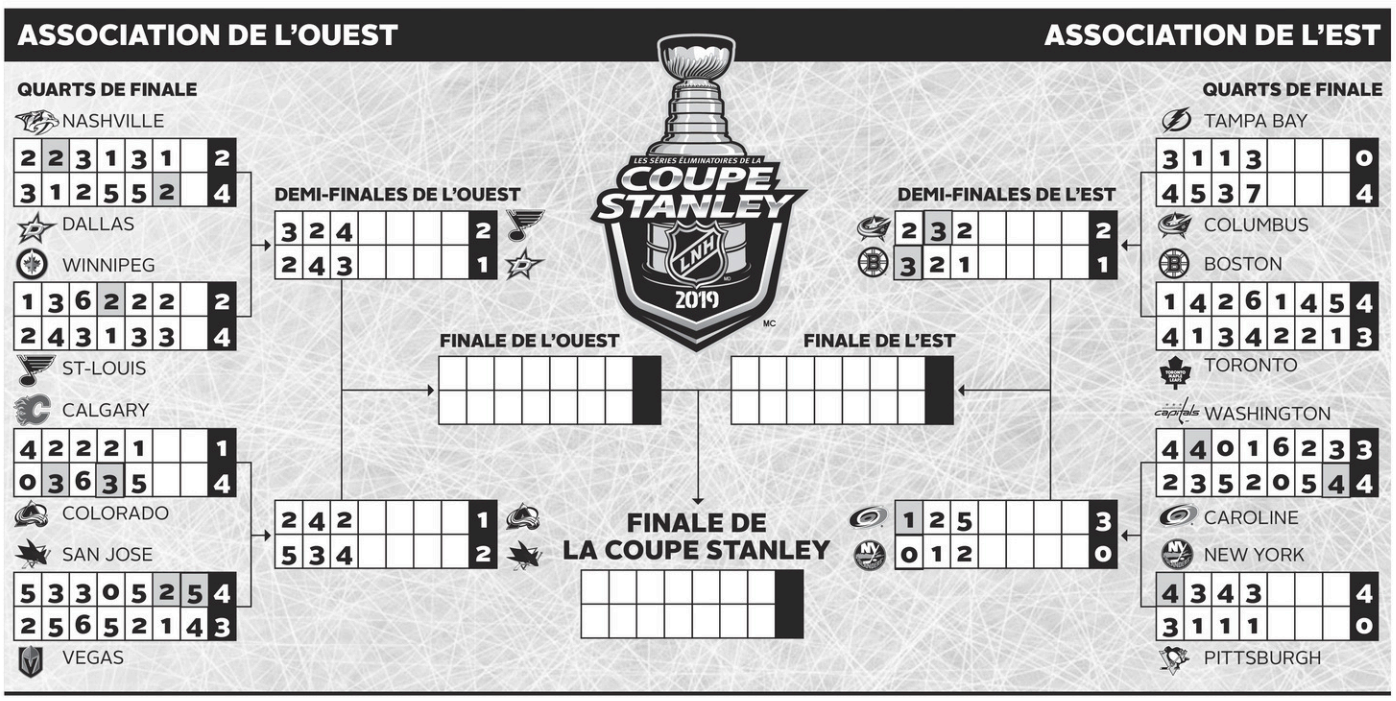

LNH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES - QUARTS DE FINALE (QUATRE DE SEPT)

ASSOCIATION DE L'EST

Columbus vs. Boston
Jeudi 25 avril
Columbus 2 Boston 3 (P)
Samedi 27 avril
Columbus 3 Boston 2 (P)
Mardi 30 avril
Boston 1 Columbus 2
Jeudi 2 mai
Boston à Columbus, 19h30
Samedi 4 mai
Columbus à Boston, 19h15
Lundi 6 mai
x-Boston à Columbus, h.a.d.

Caroline vs. NY Islanders
Vendredi 26 avril
Caroline 1 NY Islanders 0 (P)
Dimanche 28 avril
Caroline 2 NY Islanders 1
Mercredi 1er mai
NY Islanders 2 Caroline 5
Vendredi 3 mai
NY Islanders en Caroline, 19h
Dimanche 5 mai
x-Caroline à NY Islanders, h.a.d.
Mardi 7 mai
x-Islanders en Caroline, h.a.d.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Dallas vs. St.Louis
Jeudi 25 avril
Dallas 2 St. Louis 3
Samedi 27 avril
Dallas 4 St. Louis 2
Lundi 29 avril
St. Louis 4 Dallas 3
Mercredi 1er mai
St. Louis à Dallas, 21h30
Vendredi 3 mai
Dallas à St. Louis, 21h30
Dimanche 5 mai
x-St. Louis à Dallas , h.a.d.
Mardi 7 mai
x-Dallas à St. Louis, h.a.d.

Colorado vs. San Jose
Vendredi 26 avril
Colorado 2 San Jose 5
Dimanche 28 avril
Colorado 4 San Jose 3
Mardi 30 avril
San Jose 4 Colorado 2
Jeudi 2 mai
San Jose à Colorado, 22h
Samedi 4 mai
Colorado à San Jose, 22h
Lundi 6 mai
x-San Jose à Colorado, h.a.d.

MARQUEURS

NOTE: en date du 1 mai.

	B	A	Pts
Couture, SJ	9	3	12
Stone, Vegas	6	6	12
Mackinnon, Col	5	7	12
Rantanen, Col	5	6	11
Pacioretty, Vegas	5	6	11
Burns, SJ	4	7	11
Hertl, SJ	6	4	10
Karlsson, SJ	0	10	10
Slavin, Car	0	10	10
Duchene, Clb	5	4	9
Marchand, Bos	4	5	9
Panarin, Clb	4	5	9
Ovechkin, Was	4	5	9
Schwartz, STL	6	2	8
Backstrom, Was	5	3	8
Meier, SJ	3	5	8
Benn, Dal	2	6	8
Jones, Clb	2	6	8
Stastny, Vegas	2	6	8
Byfuglien, Win	2	6	8
Barrie, Col	1	7	8
Pietrangelo, STL	1	7	8
Theodore, Vegas	1	7	8
Foegele, Car	5	2	7
Radulov, Dal	5	2	7
Coyle, Bos	5	2	7
Eberle, NYI	4	3	7

HOCKEY

LHJMQ

FINALE (4 DE 7)

Rouyn-Noranda vs. Rimouski
Jeudi 2 mai
Halifax à Rouyn-Noranda, 19h
Vendredi 3 mai
Halifax à Rouyn-Noranda, 19h
Lundi 6 mai
Rouyn-Noranda à Halifax, 19h
Mardi 7 mai
Rouyn-Noranda à Halifax, 19h
Jeudi 9 mai
x-Halifax à Rouyn-Noranda, 19h
Samedi 11 mai
x-Rouyn-Noranda à Halifax, 15h
Lundi 13 mai
x-Halifax à Rouyn-Noranda, 19h

MARQUEURS

NOTE:en date du 1er mai.

	MJ	B	A	Pts
Lavoie, Halifax	17	17	10	27
Teasdale, R.-N.	14	11	15	26
Lafrenière, Rimouski	13	9	14	23
Abbandonato, R.-N.	10	4	17	21
Bibeau, R.-N.	14	11	9	20
Dobson, R.-N.	14	6	14	20
Veleno, Drummond.	16	8	9	17
Lauzon, Drummond.	16	7	10	17
Huntington, Rimouski	13	7	9	16
Mercer, Drummond.	16	5	11	16
Comtois, Drummond.	16	11	4	15
Morand, Halifax	17	5	10	15
D'Astous, Rimouski	13	1	14	15
Poulin, Sherbrooke	10	8	6	14
Koltygin, Drummond.	16	7	7	14
Balmas, C.-B.	11	7	7	14
Asselin, Halifax	16	6	8	14
Bergeron, R.-N.	13	6	8	14
Garneau, Rimouski	13	6	8	14
Macleod, Drummond.	16	7	6	13
Durandeau, Halifax	17	7	6	13
Trépanier, Halifax	16	5	8	13
Harvey-Pinard, R.-N.	14	5	8	13
Getson, Halifax	17	6	6	12
Lauko, R.-N.	14	5	7	12

LAH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEMI-FINALES DE CONFÉRENCE

(QUATRE DE SEPT)

Charlotte vs. Hershey
Vendredi 3 mai
Hershey à Charlotte, 19h.
Samedi 4 mai
Hershey à Charlotte, 18h.
Mardi 7 mai
Charlotte à Hershey, 19h.
Mercredi 8 mai
Charlotte à Hershey, 19h.

Toronto vs. Cleveland
Mercredi 1er mai
Cleveland 2 Toronto 5
(Toronto mène la série 1-0)
Vendredi 3 mai
Cleveland à Toronto, 19h.
Dimanche 5 mai
Toronto à Cleveland, 15h.
Mardi 7 mai
Toronto à Cleveland, 19h.
Samedi 11 mai
x-Cleveland à Toronto, 16h.

Bakersfield vs. San Diego
Vendredi 3 mai
San Diego à Bakersfield, 22h.
Samedi 4 mai
San Diego à Bakersfield, 22h.
Mercredi 8 mai
Bakersfield à San Diego, 22h.
Vendredi 10 mai
Bakersfield à San Diego, 22h.
Samedi 11 mai
x-San Diego à Bakersfield, 22h.

Iowa vs. Chicago
Mercredi 1er mai
Iowa à Chicago, 20h.
Jeudi 2 mai
Iowa à Chicago, 20h.
Dimanche 5 mai
Chicago à Iowa, 16h.
Mercredi 8 mai
Chicago à Iowa, 20h.

LNAH

FINALE (4 DE 7)

Jonquière c. Sorel-Tracy
Vendredi 26 avril
Jonquière 1 Sorel-Tracy 5
Samedi 27 avril
Sorel-Tracy 4 Jonquière 5
(Série égale 1-1)
Vendredi 3 mai
Jonquière à Sorel-Tracy, 20h
Samedi 4 mai
Sorel-Tracy à Jonquière, 20h
Jeudi 9 mai
Jonquière à Sorel-Tracy, 20h
Vendredi 10 mai
x- Sorel-Tracy à Jonquière, 20h
Samedi 11 mai
x- Jonquière à Sorel-Tracy, 20h

FORMULE 1

Classement des pilotes:

	Pts
1. Valtteri Bottas	87
2. Lewis Hamilton	86
3. Sebastian Vettel	52
4. Max Verstappen	51
5. Charles Leclerc	47
6. Sergio Perez	13
7. Pierre Gasly	13
8. Kimi Raikkonen	13
9. Lando Norris	12
10. Kevin Magnussen	8
11. Nico Hulkenberg	6
12. Carlos Sainz Jr.	6
13. Daniel Ricciardo	6
14. Lance Stroll	4
15. Alexander Albon	3
16. Daniil Kvyat	1
17. Antonio Giovinazzi	0
18. Romain Grosjean	0
19. George Russell	0
20. Robert Kubica	0

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Philadelphie	10	5	3	2	15	10	17
D.C. United	10	5	3	2	13	10	17
Montréal	10	5	3	2	12	14	17
Toronto	7	4	2	1	19	13	13
Columbus	10	4	5	1	8	11	13
Orlando	9	3	3	3	13	14	12
New York City	9	2	1	6	11	12	12
Chicago	9	2	4	3	12	13	9
New York	8	2	4	2	9	9	8
Atlanta	7	2	3	2	6	8	8
Cincinnati	10	2	6	2	8	16	8
N.-Angleterre	10	2	6	2	10	19	8

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Los Angeles FC	10	7	1	2	26	8	23
Los Angeles Gal.	9	7	1	1	15	8	22
Seattle	9	5	1	3	18	12	18
Dallas	9	5	2	2	14	9	17
Houston	7	5	1	1	15	8	16
Minnesota	9	4	3	2	18	15	14
Salt Lake	9	3	5	1	11	16	10
Kansas City	8	2	2	4	19	15	10
San Jose	9	2	5	2	12	19	8
Portland	8	2	5	1	11	19	7
Vancouver	9	1	5	3	7	12	6
Colorado	9	0	7	2	12	24	2

Samedi 27 avril
Orlando 1 New York City 1
Portland 2 Toronto 1
San Jose 0 Dallas 0
Philadelphie 1 Vancouver 1
Colorado 0 Atlanta 1
Cincinnati 0 New York 1
Columbus 0 Houston 2
N.-Angleterre 4 Kansas City 4
Dimanche 28 avril
Chicago 0 Montréal 1
D.C. United 0 Minnesota 1
Los Angeles FC 1 Seattle 1
Salt Lake 1 Los Angeles Gal. 2
Mercredi 1er mai
Cincinnati 0 Philadelphie 2
Vendredi 3 mai
Vancouver au Colorado, 21h.
Samedi 4 mai
L.A. Galaxy à New York, 14h.
Toronto à Orlando, 16h.
Dallas à Houston, 16h.
New York City à Montréal, 17h.
N.-A. à Philadelphie, 19h30.
Columbus à D.C. United, 20h.
Seattle à Minnesota, 20h.
Portland à Salt Lake, 21h.
Cincinnati à San Jose, 22h.
Chicago à L.A. FC, 22h30.
Dimanche 5 mai
Atlanta à Kansas City, 21h.

LE RENDEMENT DE L'IMPACT

	MJ	B	A	Mins
Saphir Taïder	9	3	1	749
Ignacio Piatti	3	3	0	265
Anthony J.-Hamel	5	2	0	117
Harry Novillo	6	1	1	272
Omar Browne	1	1	0	50
Shamit Shome	5	1	0	279
Orji Okwonkwo	10	1	0	625
Maximiliano Urruti	9	0	3	744
Daniel Lovitz	10	0	2	900
Clément Bayiha	6	0	1	314
Zakaria Diallo	9	0	1	809
Micheal Azira	10	0	1	820
Samuel Piette	10	0	0	900
Bacary Sagna	8	0	0	720
Victor Cabrera	9	0	0	548
Jukka Raitala	7	0	0	398
Mathieu Choinière	7	0	0	194
Zachary Brault-Guillard	3	0	0	185
Rudy Camacho	1	0	0	90

BASKETBALL

NBA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEMI-FINALE D'ASSOCIATIONS

(QUATRE DE SEPT)

Milwaukee (1) vs. Boston (4)
(Série égale 1-1)
Dimanche 28 avril
Boston 112 Milwaukee 90
Mardi 30 avril
Boston 102 Milwaukee 123
Vendredi 3 mai
Milwaukee à Boston, 20h
Lundi 6 mai
Milwaukee à Boston, 19h
Mercredi 8 mai
Boston à Milwaukee, 20h
Vendredi 10 mai
x-Milwaukee à Boston, h.à.d.
Lundi 13 mai
x-Boston à Milwaukee, h.à.d.

Toronto (2) vs. Philadelphie (3)
(Série égale 1-1)
Samedi 27 avril
Philadelphie 95 Toronto 108
Lundi 29 avril
Philadelphie 93 Toronto 89
Jeudi 2 mai
Toronto à Philadelphie, 20h
Dimanche 5 mai
Toronto à Philadelphie, 15h30
Mardi 7 mai
Philadelphie à Toronto, 20h
Jeudi 9 mai
x-Toronto à Philadelphie, h.à.d.
Dimanche 12 mai
x-Philadelphie à Toronto, h.à.d.

Golden State (1) vs Houston (4)
(Golden State mène la série 2-0)
Dimanche 28 avril
Houston 100 Golden State 104
Mardi 30 avril
Houston 109 Golden State 115
Samedi 4 mai
Golden State à Houston, 20h30
Lundi 6 mai
Golden State à Houston, 21h30
Mercredi 8 mai
x-Houston à Golden State, 22h30
Vendredi 10 mai
x-Golden State à Houston, h.à.d
Dimanche 12 mai
x-Houston à Golden State, h.à.d

Denver (2) vs Portland (3)
(Denver mène la série 1-0)
Lundi 29 avril
Portland 113 Denver 121
Mercredi 1er mai
Portland à Denver, 21h
Vendredi 3 mai
Denver à Portland, 22h30
Dimanche 5 mai
Denver à Portland, 19h
Mardi 7 mai
x-Portland à Denver, 22h30
Jeudi 9 mai
x-Denver à Portland, h.à.d.
Dimanche 12 mai
x-Portland à Denver, h.à.d.

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Tampa Bay	19	11	,633	–	–	5-5	P-2	9-7	10-4
New York	17	13	,567	2	–	7-3	P-2	8-7	9-6
Toronto	14	15	,483	4½	2	7-3	P-1	7-8	7-7
Boston	14	17	,452	5½	3	6-4	G-3	8-7	6-10
Baltimore	11	20	,355	8½	6	3-7	G-1	3-10	8-10

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Minnesota	18	10	,643	–	–	7-3	G-1	10-5	8-5
Cleveland	16	13	,552	2½	–	4-6	P-1	7-4	9-9
Detroit	13	15	,464	5	2½	4-6	P-1	6-5	7-10
Chicago	12	15	,444	5½	3	5-5	P-1	6-7	6-8
Kansas City	11	20	,355	8½	6	4-6	G-2	8-10	3-10

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Houston	18	13	,581	–	–	5-5	P-1	10-3	8-10
Seattle	18	15	,545	1	–	3-7	P-4	7-11	11-4
Texas	14	15	,483	3	2	3-7	P-2	10-6	4-9
Los Angeles	13	17	,433	4½	3½	5-5	G-2	9-7	4-10
Oakland	14	19	,424	5	4	3-7	P-6	10-8	4-11

Mardi 30 avril
Oakland 1 Boston 5
Houston 11 Minnesota 0
Toronto 3 L.A. Angels 4
Interligue
Pittsburgh 6 Texas 4 (11)
Chi. Cubs 6 Seattle 5
Mercredi 1er mai
Oakland 3 Boston 7
Tampa Bay 2 Kansas City 3
Baltimore 5 Chi. White Sox 4
Tampa Bay 2 Kansas City 8
Baltimore à Chi. White Sox, 19h40.
Houston 2 Minnesota 6
Toronto à L.A. Angels, 22h07.
Interligue
Pittsburgh 7 Texas 5
Chi. Cubs 11 Seattle 0
Jeudi 2 mai
Houston au Minnesota, 13h10.
Tampa Bay à Kansas City, 14h15.
Boston à Chi. White Sox, 20h10.
Toronto à L.A. Angels, 22h07.
Vendredi 3 mai
Minnesota à N.Y. Yankees, 19h05.
Tampa Bay à Baltimore, 19h05.
Seattle à Cleveland, 19h10.
Kansas City à Detroit, 19h10.
Toronto au Texas, 20h05.
Boston à Chi. White Sox, 20h10.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Philadelphie	17	13	,567	–	–	5-5	G-1	12-6	5-7
Atlanta	15	15	,500	2	2	5-5	G-1	10-9	5-6
New York	15	15	,500	2	2	4-6	P-1	6-8	9-7
Washington	12	17	,414	4½	4½	3-7	P-3	6-11	6-6
Miami	9	21	,300	8	8	4-6	G-1	6-12	3-9

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
St. Louis	20	10	,667	–	–	9-1	G-5	12-4	8-6
Chicago	16	12	,571	3	–	7-3	G-4	7-4	9-8
Milwaukee	17	14	,548	3½	½	5-5	G-2	10-6	7-8
Pittsburgh	14	14	,500	5	2	2-8	G-2	6-7	8-7
Cincinnati	13	17	,433	7	4	5-5	G-1	7-6	6-11

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	20	12	,625	–	–	6-4	G-1	12-4	8-8
Arizona	18	13	,581	1½	–	7-3	G-2	7-7	11-6
San Diego	17	14	,548	2½	½	6-4	P-1	7-8	10-6
Colorado	13	17	,433	6	4	5-5	P-3	5-7	8-10
San Fran.	12	18	,400	7	5	4-6	P-1	6-9	6-9

Mardi 30 avril
St. Louis 3 Washington 2
Cincinnati 3 N.Y. Mets 4 (10)
San Diego 4 Atlanta 3
Colorado 3 Milwaukee 4
L.A. Dodgers 10 San Francisco 3
Interligue
Detroit 3 Philadelphie 1
Cleveland 7 Miami 4
N.Y. Yankees 1 Arizona 3
Mercredi 1er mai
St. Louis 5 Washington 1
Cincinnati 1 N.Y. Mets 0
San Diego 1 Atlanta 5
Colorado à Milwaukee, 19h40.
L.A. Dodgers à San Francisco, 21h45.
Interligue
N.Y. Yankees 2 Arizona 3
Detroit 3 Philadelphie 7
Cleveland 2 Miami 4
Jeudi 2 mai
San Diego à Atlanta, 12h10.
Cincinnati à N.Y. Mets, 12h10.
Colorado à Milwaukee, 13h10.
St. Louis à Washington, 16h05.

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Anderson W. Sox	23	102	21	37	,363
Reddick Hou.	25	91	13	32	,352
Andrus Tex	27	112	19	39	,348
Mancini Bal.	28	114	24	39	,342
Goodwin L.A.A.	27	80	19	27	,338
Dozier K.C.	25	92	14	31	,337
Brantley Hou.	30	118	17	39	,331
Choo Tex	27	106	21	35	,330
Santana Cle.	27	99	18	32	,323
Polanco Minn.	26	103	15	33	,320

Points produits — Santana, Sea, 30; Abreu, W. Sox, 27; Mondesí, K.C., 27; Gallo, Tex, 26; Voit, N.Y.Y., 26; Springer, Hou., 24; Rosario, Minn., 24; Davis, Oak, 24; Gordon, K.C., 22; Smith, Bal., 21.
Circuits — Gallo, Tex, 11; Rosario, Minn., 11; Davis, Oak, 10; Moreland, Bos., 9; Springer, Hou., 9; Altuve, Hou., 9; Voit, N.Y.Y., 9; Bruce, Sea, 9; Sánchez, N.Y.Y., 8; Encarnación, Sea, 8.
Victoires — Germán, N.Y.Y., 5; Glasnow, T.B., 5; Gonzales, Sea, 5; Walden, Bos., 4; Chirinos, T.B., 4; Montás, Oak, 4; Bauer, Cle., 4; Cashner, Bal., 4; Verlander, Hou., 4; Berrios, Minn., 4.
Retraits au bâton — Cole, Hou., 65; Bauer, Cle., 55; Verlander, Hou., 53; Paxton, N.Y.Y., 51; Boyd, Det., 48.
Victoires protégées — Greene, Det., 12; Hand, Cle., 9.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Bellinger L.A.D.	31	109	32	47	,431
McNeil N.Y.M.	28	104	15	38	,365
Yelich Mil.	29	102	26	36	,353
Cabrera Pit.	26	88	9	30	,341
Dejong Stl.	29	121	27	41	,339
Markakis Atl.	29	106	18	35	,330
Heyward Cubs	25	85	16	28	,329
Peralta Ari.	29	127	19	40	,315
Báez Cubs	27	121	25	38	,314
Fowler Stl.	26	80	12	25	,313

Points produits — Bellinger, L.A.D., 37; Yelich, Mil., 34; Ozuna, Stl., 29; Alonso, N.Y.M., 26; Franco, Phi., 25; Swanson, Atl., 25; Arenado, Col., 24; Báez, Cubs, 24; Hoskins, Phi., 24; Marte, Ari., 22.
Circuits — Bellinger, L.A.D., 14; Yelich, Mil., 14; Pederson, L.A.D., 10; Báez, Cubs, 10; Ozuna, Stl., 10; Goldschmidt, Stl., 9; Alonso, N.Y.M., 9; Reyes, S.D., 8; Contreras, Cubs, 8; Winker, Cin., 8.
Victoires — Greinke, Ari., 5; Arrieta, Phi., 4; Doolittle, Wash., 3; Andriese, Ari., 3; Brach, Cubs, 3; Fried, Atl., 3; Stammen, S.D., 3; Eflin, Phi., 3; Gant, Stl., 3; Matz, N.Y.M., 3.
Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 62; Castillo, Cin., 50; Degrom, N.Y.M., 49; Strasburg, Wash., 48; Greinke, Ari., 46; Smith, Mia., 45.
Victoires protégées — Yates, S.D., 14; Jansen, L.A.D., 10.

entre vous et moi

lenouvelliste.ca

CLAUDE LORANGER collaboration spéciale, *claude.loranger@icloud.com*

Yvon Després. – PHOTO GILLES JOUBERT

› YVON DESPRÉS EN DEUIL

Le sportif avantageusement connu **YVON DESPRÉS** est en deuil de son épouse Shirley qui s'est éteinte dimanche dernier. La maman de **KAREEN** et **DANY DESPRÉS** était âgée de 78 ans. Dans un même ordre d'idées, quel choc, mes amis, d'apprendre le décès subit de **JACQUES PARENT**, ex-recteur de l'UQTR et grand bâtisseur du programme sportif des Patriotes. Un monument a tiré sa révérence. J'y reviendrai dans la chronique de samedi avec un vibrant témoignage.

› LE BRUNCH À CLÉMENT

Quelque 200 personnes ont pris part à la rencontre annuelle pour le lancement de la nouvelle saison au Métabéroutin, soit le Brunch à Clément. Sur la photo de circonstance, nous remarquons, de gauche à droite: **NICOLE PAQUETTE** (comité féminin), le grand manitou **CLÉMENT LADOUCEUR, NICOLE ROBERT** (comité féminin), **PIERRE MERCIER** (capitaine) et **SYLVIE BERGERON** (présidente du club). – PHOTO CLAUDE BÉLIVEAU

› SANS FILET

Ils ont donné la pleine mesure dans la Ligue du vendredi au Tennis 3R. De gauche à droite: **MOHAMED DAMMAK, FRÉDÉRIC CHANDONNET, MARC BEAUDET, PHILIPPE GAUDETTE, GILLES LAJOIE, PIERRE NOBERT** et **NICOLE ROYER**. – PHOTO LUC GERVAIS

› LES BONS COPAINS

Cette bande de bons copains a foulé les surfaces glacées du Colisée et de l'aréna Claude-Mongrain les mardis et jeudis au cours de la dernière saison sous la gouverne du tandem **CLAUDE LEMIEUX** et **ALAIN TREMBLAY**.

PIERRE ROUSSEAU et le club Louiseville en position de tête pour inaugurer la saison 2019.

› GOLFEURS, SOYEZ PRÊTS!

La saison de golf est lancée! Premier à la ligne de départ, le club Louiseville a ouvert ses portes mercredi... Après la corvée matinale, 9 trous seront ouverts au Métabéroutin ce jeudi... Le Godefroy en fera autant vendredi sur 14 trous... Au Du Moulin, les golfeurs devraient s'élancer le jeudi 9 mai... Le Ki-8-Eb lancera les hostilités vers le 10 mai, tout comme le club Grand-Mère... Du côté du Mémorial, la barrière sera en mouvement dans le champ de pratique ce jeudi, 11 h, tandis que le 18 trous sera à la portée des golfeurs à une date indéterminée... L'enclos de pratique du club Ki-8-Eb devrait ouvrir en fin de semaine.

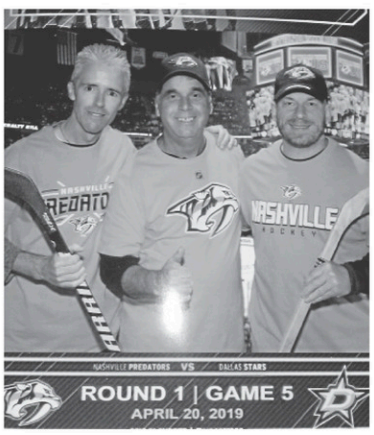

› UN VOYAGE INOUBLIABLE

Lors de leurs vacances chez l'Oncle Sam, **JACQUES LAFERRIÈRE** et ses potes **TONY TROTTIER** et **CLAUDE COUTURE** ont été témoins d'un match éliminatoire entre les Stars de Dallas et les Prédateurs de Nashville au Bridgestone Arena, en plus de visiter le musée de Johnny Cash et la maison d'Elvis à Memphis. Au retour, ils ont assisté à un match du baseball majeur entre les Phillies de Philadelphie et les Pirates de Pittsburgh. Tout un road trip, comme dirait l'autre!

› AU BOUT DE SES RÊVES

YVES BOURQUE tentera de se qualifier pour représenter le Canada en outrigger dans des compétitions internationales lors des essais prévus les 11 et 12 mai au Bassin olympique de Montréal.

25E ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU PILOTE DE F1 À IMOLA

L'ineffaçable souvenir d'Ayrton Senna

Agence France-Presse

IMOLA — À Imola, le temps passe mais le souvenir ne s'estompe pas, ou à peine. Vingt-cinq ans après la mort d'Ayrton Senna sur le circuit italien, ils étaient encore plusieurs milliers mercredi venus rendre hommage au champion brésilien.

Il y a 25 ans jour pour jour, Teddy Borring était déjà là, à Imola, dans la ligne droite des stands. Pour cet ancien manager d'une équipe de Formule 3000, le vacarme des Formule 1 de l'époque, «c'était de la musique». Mais ce qu'il a gardé en mémoire, c'est le silence.

«Soudainement, Imola est devenu totalement silencieux. On ne comprenait pas ce qui s'était passé, mais on savait que c'était quelque chose de spécial. C'était tellement silencieux...», se souvient-il.

Un peu plus loin, dans le virage de Tamburello, Senna a perdu le contrôle de sa Williams FW16 et a percuté un mur de plein fouet. Evacué vers l'hôpital de Bologne, il sera déclaré mort peu après 18 h.

«On est partis vers 19 h et on savait qu'il était mort. Ma tête était vide, mes yeux trempés. Il y avait des larmes dans mes yeux et dans ceux de ma femme. On ne pouvait pas comprendre et aujourd'hui encore, on ne comprend pas», raconte M. Borring.

«*CIAO* LÉGENDE»

Mercredi, lui et les milliers de *fans* venus commémorer le 25e anniversaire de la mort de l'idole ont vu la fameuse Lotus noire JPS que pilotait le Brésilien en 1985 faire quelques tours de piste.

Sa McLaren de 1990 et la Williams de 1994, la saison de l'accident, étaient également exposées dans le paddock. Derrière, un grand panneau a été installé, pour que chacun puisse laisser sa dédicace.

«Au meilleur des meilleurs», «*Ciao* Légende», «Toujours dans nos cœurs», autant de messages venus de partout, du Brésil bien sûr, mais aussi de Pologne, du Mexique ou de Grande-Bretagne.

On trouve aussi quelques lignes et quelques drapeaux autrichiens pour Roland Ratzenberger, l'autre victime de ce sinistre week-end de mai 1994, mort la veille de Senna, pendant les qualifications. L'Autrichien n'est pas oublié. Simplement, le souvenir de Senna est infiniment plus fort.

Ayrton Senna a disputé 161 Grands Prix entre 1984 et 1994 pour un bilan remarquable : 65 poles positions, 41 victoires, 80 podiums, près de 3000 tours de circuit bouclés en tête de la course et trois titres mondiaux. — ARCHIVES, AFP

«On sent toujours sa présence, surtout ici sur ce circuit. On sent sa présence, comme si son esprit était resté», assure ainsi Riccardo Giorgi, 18 ans, qui s'est penché sur la vie et la carrière du triple champion du monde à force d'entendre sa mère lui parler du «plus grand champion de l'histoire».

«Quand ils ont mis en route sa Lotus, j'ai commencé à pleurer. Pour ce champion qui n'est plus là et qui ne méritait pas de finir comme ça», raconte-t-il.

MESSE ET BALADE

Sur et autour du circuit dominent le jaune et le vert des drapeaux brésiliens, des t-shirts à la gloire du champion pauliste et des produits dérivés en vente partout, aussi.

Ruggero Fioravanti porte lui un maillot de Santos, le club de Pelé et de Neymar. Mais il est là pour Senna. «Ayrton Senna était un brave type, honnête. Il aurait même pu devenir président du Brésil», pense-t-il.

«Il continue à être respecté et les Brésiliens l'ont apprécié encore plus. Pour son caractère, pour sa valeur sportive. Il est devenu une idole mondiale, une idole mondiale», martèle le Brésilien.

Un peu avant 14 h mercredi, la foule est entrée sur la piste et s'est dirigée vers le virage de Tamburello, drapeaux Ordem e Progresso sur les épaules, certains acharnés déambulant même en combinaison de pilote.

Puis tout le monde s'est massé dans cette courbe où le Brésilien a trouvé la mort pour une messe en plein air, célébrée par deux prêtres, celui d'Imola et celui de Maranello, siège historique de l'écurie Ferrari et autre «lieu saint» de la Formule 1.

Elle a commencé à 14 h 17, l'heure exacte de l'accident de 1994. Derrière, les cyclistes du dimanche profitaient de la piste ouverte, contournant la foule réunie et poursuivant leur balade jusqu'à la ligne d'arrivée.

› LE BASEBALL SENIOR EST DE RETOUR

La Ligue de baseball senior A de la Mauricie lançait ses activités, mercredi, avec son traditionnel 5 à 7. Cette saison, les Indians de Trois-Rivières-Ouest tenteront de défendre leur titre acquis l'automne dernier. Sur la photo, en première rangée: le président Jean-François Martin, Raphaël Blais (A's de Mont-Carmel), le trésorier Keven Bouchard, Roland Bégin (Loups de Louiseville), Sébastien Rompré (Mustangs de Sainte-Anne-de-la-Pérade) et Mario Paillé (Patriotes de Sainte-Ursule). Deuxième rangée: Patrick Crépin (Indians de Trois-Rivières-Ouest), Marco Lafrance (Estacades de Cap-de-la-Madeleine), Yves Martin (Red Sox de Pointe-du-Lac) et Louis-Philippe Prince (Condors de Saint-Maurice). Troisième rangée: Nicolas Poulin-Lyrette (Aigles de Saint-Paulin), le vice président baseball Denis Boisvert ainsi que Jeanot Guay-Fleurent (Bombardiers Thermoform de Nicolet). La ligue comptera 12 équipes qui disputeront 16 parties. Le calendrier commence ce dimanche et s'échelonnera jusqu'à la fin du mois d'août. —PHOTO: STÉPHANE LESSARD

FORMULE 1600

Godin roulera à temps plein

LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Bertrand Godin, acteur de l'un des plus beaux moments du Grand Prix de Trois-Rivières en 2018, annonce son retour à la compétition en Formule 1600. Cette fois, le pilote de 51 ans roulera à temps plein dans la série de monoplaces.

L'instructeur de conduite à l'École nationale de police du Québec a dévoilé la nouvelle, tôt mercredi sur les réseaux sociaux. Ce sera la première fois en 25 ans qu'il prendra part à un championnat complet en monoplace.

«À 51 ans, on devrait penser avec notre tête, mais là, je pense simplement avec mon coeur. C'est une décision de coeur, purement émotive», sourit Godin, qui se dit toujours animé par la même passion pour la course automobile, passion qui l'habitait dans les années 90.

Comme en 2018, Godin se retrouvera derrière le volant de la Mygale numéro 77 de l'écurie ontarienne Britain West Motorsport. Son partenaire, le Groupe à l'Infini, revient aussi dans l'aventure.

«L'année dernière, quand le promoteur Marcel Lafontaine m'a offert l'opportunité de rouler au Grand Prix du Canada, j'espérais juste avoir du plaisir. J'ai retrouvé des sensations que je croyais disparues depuis 24 ans. J'ai savouré chaque seconde que j'ai vécue!»

Ses plus beaux moments, il les a gardés pour le GP3R, où il a savouré une première victoire depuis 1997, à l'époque de la Formule Atlantique. Très ému, Godin avait conquis la foule en terminant devant Guillaume Archambault et Didier Schraenen. C'était aussi son premier triomphe dans les rues de Trois-Rivières.

Bertrand Godin —PHOTO: S. LESSARD

«Il y a un paquet de jeunes pilotes doués dans cette série, ils sont voués à un bel avenir.»

Bertrand Godin prendra part aux six rendez-vous prévus cet été, dont le GP3R. Au total, 17 courses figurent à l'horaire. La Formule 1600 avait offert un grand spectacle aux amateurs du Grand Prix de Trois-Rivières, lors de la 49e édition.

Il sera aussi de l'épreuve regroupant d'anciennes monoplaces de Formule Atlantique.

NASCAR PINTY'S

Les nouveaux pneus changeront la donne

LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'arrivée d'un nouveau manufacturier de pneumatiques, General Tire, devrait pimenter encore davantage la lutte qui se dessine entre les principaux acteurs de la série NASCAR Pinty's, dont c'était les essais officiels mardi à Bowmanville, en Ontario.

Pour la première fois de son histoire, la plus importante série de courses automobiles au Canada utilisera de véritables pneus de course. Une dizaine de pilotes ont pu tester ces pneus en début de semaine et les résultats semblent concluants: tous s'entendent pour dire que des records de piste seront battus sur les différents circuits du championnat, incluant celui du Grand Prix de Trois-Rivières.

«Nous n'avons pas de résultats officiels, mais la voiture roulait une seconde plus vite que le détenteur de la pole en 2018», s'enthousiasme Marc-Antoine Camirand, un des pilotes à avoir testé sa voiture au Canadian Tire Motorsport Park.

«Ces nouveaux pneus changent toutes les données acquises par le passé, on devra refaire nos devoirs et ça, c'est assez stimulant pour les équipes. Ils sont clairement plus performants que les anciens pneus, on le constate après quelques tours de piste.»

Le hic, c'est qu'ils s'usent plus vite aussi, étant plus tendres.

«La gomme du pneu est plus molle. Sur une piste comme Trois-Rivières, par exemple, les pneus brûleront plus rapidement, le derrière va patiner. On devra s'ajuster. Ça devrait donner des fins de courses assez intéressantes pour les spectateurs!»

Camirand est d'avis que ces changements entraîneront une certaine parité entre les pilotes et les écuries. Inscrit à temps plein dans la série NASCAR Pinty's pour la deuxième année de suite, grâce à son partenariat avec le concessionnaire GM Paillé, le pilote de St-Léonard-d'Aston ne visera rien de moins que le championnat, lui qui a savouré sa première victoire en carrière dans ce championnat à la fin de la dernière saison, à l'Autodrome St-Eustache.

La nouvelle voiture de Louis-Philippe Dumoulin délaissera le blanc pour davantage de noir... et de rouge. —PHOTO: DUMOULIN COMPÉTITION

Il était déjà de retour dans ses terres mercredi, après avoir passé la journée de la veille avec les membres de son équipe. «On aurait aimé rouler mercredi aussi, mais la pluie a contrecarré nos plans.»

Idem pour le champion de la série Louis-Philippe Dumoulin et son frère, Jean-François. Le premier a dû négocier avec des problèmes de freins mardi, ce qui a retardé sa préparation. Il a tout de même pu tester les pneus General Tire.

«Agréablement surpris», a-t-il répondu au *Nouvelliste*, lorsque questionné sur ses impressions.

«L'aspect stratégique entrera encore plus en ligne de compte. Ceux qui sauront le mieux gérer ces nouveaux pneus en piste s'imposeront devant les autres.»

Il a profité de l'occasion pour dévoiler les nouvelles couleurs de sa voiture numéro 47, commanditée par WeatherTech Canada. Le blanc et le noir laisseront la place au rouge et surtout au noir. Son principal partenaire occupera l'espace sur les portes.

Par ailleurs, NASCAR a annoncé que quelques courses seraient webdiffusées en direct cette saison, une nouvelle qui a évidemment été accueillie avec joie par les pilotes... et sans doute leurs commanditaires.

altima telecom
altimatel.com
30 MBPS
INTERNET ILLIMITÉ + TÉLÉ FORFAIT DE BASE
$58.94*/mo
*Cette offre est valide pour le Cable 30M pour les 12 premiers mois, prix régulier $68.94/mo
Citytv V TVA
RDS CBC LCN
819-807-2266
*Certaines conditions s'appliquent

LES HURRICANES REMPORTENT LE TROISIÈME MATCH

Les Islanders feront face à l'élimination

La Presse canadienne

Justin Williams a marqué le filet victorieux au milieu de la troisième période. —PHOTO: AFP

RALEIGH — Les Hurricanes de la Caroline ont poussé les Islanders de New York au bord de l'élimination grâce à une victoire de 5-2 lors du troisième match de leur série de deuxième tour, mercredi soir au PNC Arena.

Le capitaine Justin Williams a marqué le filet victorieux au milieu de la troisième période, après que Sebastian Aho eut habilement rabattu au vol une tentative de dégagement du gardien Robin Lehner derrière le filet des Islanders.

Aho a alors récupéré la rondelle et l'a refilée vers Williams qui arrivait en trombe vers le filet de Lehner. Williams a inscrit son deuxième but des séries à l'aide d'un tir dans la partie supérieure gauche.

Les Islanders ont été incapables de retirer Lehner au profit d'un sixième attaquant jusqu'à ce qu'il ne reste environ que 90 secondes au cadran. Teuvo Teravainen (5e), avec son deuxième du match, et Aho (3e) ont profité de l'absence de Lehner pendant la dernière minute de la troisième période pour concrétiser la victoire.

Le défenseur Justin Faulk, en deuxième période, a complété pour les Hurricanes qui ont obtenu 38 tirs en direction du filet des Islanders. Aho a ajouté une aide pendant que Jaccob Slavin récoltait deux aides.

La réplique des hommes de Barry Trotz est venue de Devon Toews, au premier vingt, et de Josh Bailey, en deuxième période. Les Islanders ont terminé le match avec 30 tirs vers Curtis McElhinney qui, à l'âge de 35 ans et 343 jours, est devenu le plus vieux gardien dans l'histoire de la LNH à effectuer son premier départ en carrière lors d'un match des séries éliminatoires.

Qualifiés dans les séries pour la première fois en dix ans, les Hurricanes ne sont plus qu'à une victoire d'une participation à la finale de l'Association de l'Est. C'est seulement la deuxième fois depuis leur déménagement en Caroline du Nord, en 1997, qu'ils gagnent les trois premières parties d'une série.

Ainsi, depuis leur revers de 6-0 à Washington lors du cinquième match du premier tour, les Hurricanes ont gagné cinq matches de suite contre les deux meilleures équipes de la section Métropolitaine.

Ils auront l'occasion de compléter le balayage vendredi soir devant leurs partisans.

De leur côté, les Islanders tenteront de profiter de ce match pour donner le coup d'envoi à un exploit réalisé par seulement quatre équipes dans l'histoire de la LNH, soit de gagner une série après avoir concédé les trois premières parties.

Les Islanders sont l'une de ces équipes, après avoir fait le coup aux Penguins de Pittsburgh en quarts de finale, en 1975.

Les Maple Leafs de Toronto, en 1942 contre les Red Wings de Detroit, les Flyers de Philadelphie, en 2010, face aux Bruins de Boston, et les Kings de Los Angeles, en 2014, aux dépens des Sharks de San Jose, sont les autres.

UNE DERNIÈRE BATAILLE AVANT LA COUPE MEMORIAL

Huskies et Mooseheads jouent pour gagner

La Presse canadienne

Les Huskies de Rouyn-Noranda et les Mooseheads de Halifax s'affronteront à la Coupe Memorial plus tard ce mois-ci. D'ici là, ils lutteront afin de déterminer quelle équipe entamera le tournoi en tant que championne de la Ligue de hockey junior majeur du Québec.

Les Mooseheads, l'équipe hôtesse de la Coupe Memorial, ont automatiquement reçu leur laissez-passer pour le Championnat du hockey junior canadien. Et lorsque les Mooseheads ont obtenu leur billet pour la finale de la LHJMQ, les Huskies ont automatiquement reçu le leur.

Même s'ils sont déjà qualifiés, les deux clubs veulent s'assurer d'affronter les champions des deux autres ligues en tant que champions du Québec.

«Nous avons travaillé pendant toute la saison afin d'avoir l'opportunité de remporter la coupe du Président, a confié l'entraîneur-chef des Mooseheads Éric Veilleux. Deux équipes luttent pour ce trophée, dont la nôtre. Ce sera notre philosophie.»

Les Mooseheads ont arraché une victoire de 2-1 en prolongation aux Voltigeurs de Drummondville lors du match nº 6 de la série demi-finale de la LHJMQ. Xavier Parent a inscrit le filet victorieux à 2:22 de la période supplémentaire.

Pour leur part, les Huskies ont balayé leur série contre l'Océanic de Rimouski, par un pointage cumulatif de 20-9.

La formation de Rouyn-Noranda connaît une séquence de 10 victoires en séries éliminatoires, après avoir encaissé deux défaites de suite au premier tour contre les Cataractes de Shawinigan.

«Nous formons une équipe tissée serrée, a évoqué l'entraîneur-chef des Huskies Mario Pouliot. La chimie est très bonne dans le vestiaire.»

Le premier affrontement de cette série au meilleur des sept matches aura lieu jeudi à l'aréna Iamgold. Le match nº 2 sera aussi présenté à Rouyn-Noranda, vendredi, puis la série se transportera au Centre Scotiabank pour les matches nos 3 (lundi) et 4 (mardi).

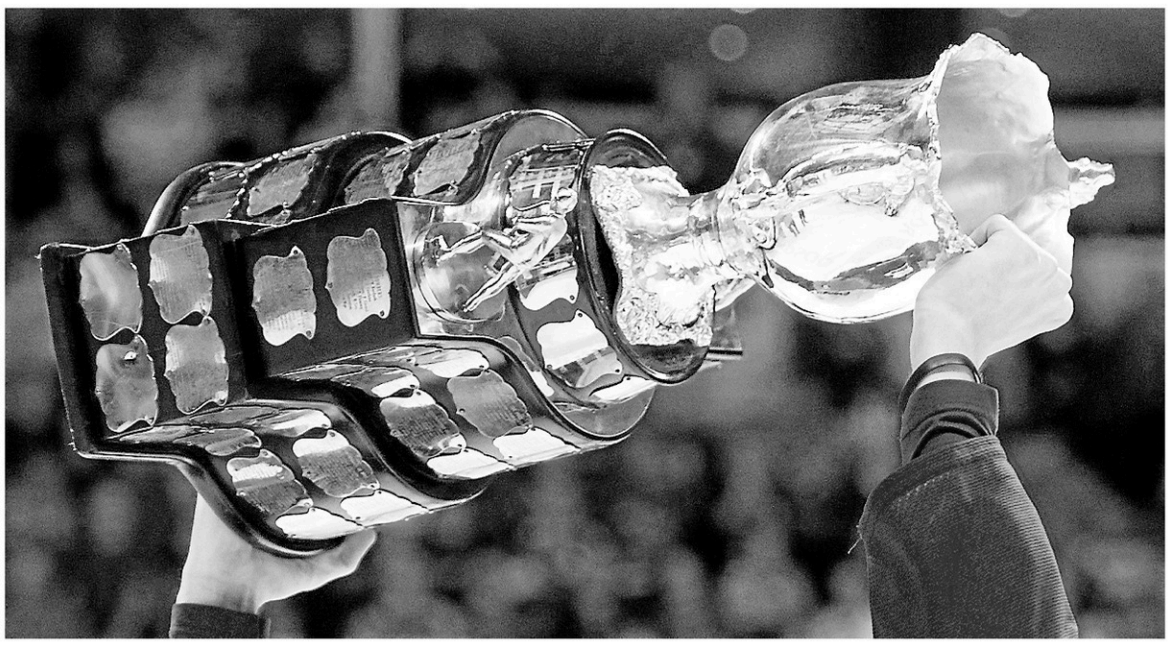

Avant de participer au tournoi de la Coupe Memorial, les Huskies et les Mooseheads s'affronteront pour le titre d'équipe championne de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, —ARCHIVES, PC

Les Huskies ont remporté le trophée du Président pour la dernière fois en 2016. Ils s'étaient ensuite inclinés 3-2 en prolongation devant les Knights de London en finale de la Coupe Memorial.

Les Mooseheads ont gagné le titre de la LHJMQ en 2013, avant de soulever la coupe Memorial.

Le Titan d'Acadie-Bathurst a triomphé au Québec l'an dernier, avant de récidiver à la Coupe Memorial, s'imposant 3-0 en finale devant Regina.

Stéphanie Roy poursuit sa progression

La saison de la triathlète longue distance commencera le 12 mai au Mexique

MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

La triathlète Stéphanie Roy espère se qualifier pour le Championnat du monde Ironman 70.3, qui se tiendra à Nice en France en septembre prochain. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

TROIS-RIVIÈRES — C'est après un hiver et un printemps très occupés que la triathlète Stéphanie Roy amorcera sa saison, le 12 mai prochain, à Monterrey au Mexique.

D'entrée de jeu, la Trifluvienne d'adoption avoue qu'elle ne se lance pas dans cette saison dans les meilleures dispositions.

La fatigue accumulée au cours des derniers mois, ponctués de deux stages à plein temps dans le cadre de ses études en ergothérapie et d'un camp d'entraînement en Floride, pèse sur les épaules de la jeune femme de 24 ans, à l'aube de sa quatrième saison sur le circuit professionnel de triathlon longue distance.

Celle qui se spécialise dans les épreuves Ironman 70.3 est néanmoins confiante de pouvoir poursuivre sa progression.

Rappelons qu'au cours des dernières saisons, elle a démontré de belles aptitudes, ce qui lui a permis de se frotter aux meilleures de sa profession et même de monter sur la première marche du podium à quelques reprises. Comme elle avait réussi à le faire en 2017, elle espère obtenir sa qualification pour prendre part au Championnat du monde Ironman 70.3, qui se déroulera à Nice, en France, en septembre.

«L'objectif lors des premières courses de la saison sera vraiment d'obtenir ma qualification», lance-t-elle, alors qu'elle roule à basse intensité sur une base d'entraînement dans le garage de son entraîneur, le Trifluvien Pascal Dufresne.

Afin de parvenir à ses fins, l'athlète a mis l'accent sur le vélo au cours de la saison morte.

En plus de travailler pour améliorer son positionnement sur sa monture en compagnie des chercheurs du Laboratoire de technologies et d'innovation pour la performance sportive (L-Tips) de l'UQTR, elle a consacré plusieurs heures d'entraînement afin d'augmenter sa puissance, notamment en s'astreignant à des séances de musculation spécifiquement élaborées afin de sortir le maximum de sa longiligne silhouette tout au long des 90 km de la portion de vélo d'une épreuve Ironman 70.3.

«C'est là que je peux gagner le plus de temps lors de mes courses. Je crois qu'on va voir une bonne différence. Améliorer ma natation était également un objectif. Mais pour ce qui est de la course à pied, c'était plus du maintien. L'an passé, j'ai vraiment démontré que c'était une force pour moi», explique-t-elle.

Après sa première course au Mexique, elle se rendra directement à Chattanooga au Tennessee, où elle participera à un deuxième événement Ironman 70.3 en autant de semaines.

Ce premier bloc de courses se terminera le 9 juin avec le Ironman 70.3 Eagleman, à Cambridge au Maryland, épreuve qu'elle a remportée en 2018.

Cette course est également la première du genre à laquelle elle a pris part en 2015 alors qu'elle était encore chez les amateures. Elle tenait donc à y retourner pour défendre son titre et se remémorer des souvenirs.

«Nous étions parties seules ma mère et moi. Nous avions fait un accident sur la route avec un chevreuil et la voiture avait été une perte totale. Je m'étais quand même rendue et j'avais gagné dans ma catégorie», raconte-t-elle.

Plus tard pendant l'été, elle prévoit se rendre à Boulder au Colorado, véritable Mecque du triathlon longue distance aux États-Unis, pour se mesurer aux meilleures triathlètes sur le circuit Ironman 70.3. Si les choses se déroulent comme elle l'espère, elle s'envolera pour Nice au début septembre pour le Championnat du monde. D'autres courses pourraient également s'ajouter au cours de l'automne.

Son entraîneur Pascal Dufresne croit qu'elle est présentement dans une forme lui permettant d'accomplir de grandes choses en ce début de saison. Mais en raison du tourbillon des dernières semaines, il considère qu'elle sera plutôt dans des prédispositions optimales plus tard cet été. Pour ce qui est d'une possible participation au Championnat du monde, il se dit confiant que sa protégée parviendra à se qualifier, mais cet accomplissement ne constitue pas une finalité en soi selon lui.

UN IRONMAN DANS UN AVENIR RAPPROCHÉ

Sans mettre la charrue devant les boeufs, la triathlète et son entraîneur s'entendent pour dire qu'il n'est pas très loin le moment où elle prendra le départ d'un Ironman complet.

En raison de ses forces, notamment en course à pied, l'étudiante-athlète avoue qu'elle a hâte de s'attaquer à la mythique distance.

Dans cette optique, elle aimerait bien nager 3,8 km, rouler 180 km et courir 42,2 km en une seule journée dès la saison 2020.

«Quand je fais beaucoup de volume d'entraînement, ça se passe bien, alors j'ai hâte de voir. J'ai également bien répondu lorsque j'ai fait deux courses en deux semaines [l'an dernier]. Ça nous donne une bonne indication. Mais le triathlon étant le triathlon, on ne sait pas ce qui va arriver», confie-t-elle.

UN DÉMÉNAGEMENT BÉNÉFIQUE

Originaire de Laval, la jeune femme a déménagé à Trois-Rivières à l'automne 2015 afin d'y étudier à l'UQTR. Si cette option ne l'enchantait pas trop à l'époque, elle ne regrette aucunement son choix maintenant.

«L'UQTR a été la première université qui m'a acceptée en ergothérapie. Sur le coup, je me suis dit dans ma tête: "ah mon Dieu, pas Trois-Rivières!" Mais j'ai décidé de m'y inscrire, même si McGill m'a acceptée par la suite. J'ai rencontré Pascal et ç'a vraiment fait la différence. Avec le recul, ce fut la meilleure décision pour ma carrière. Toute la structure à notre disposition est vraiment excellente, notamment le garage ici chez Pascal. En plus, les gens de Trois-Rivières ne réalisent pas la chance qu'ils ont de ne pas passer des heures dans leur voiture», clame-t-elle.

sports

CHIFFRE DU JOUR

600

Lionel Messi a marqué deux fois, dont son 600e but avec le FC Barcelone, pour procurer à son club une précieuse victoire de 3-0, lors du match aller des demi-finales de la Ligue des Champions, mercredi contre Liverpool.

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

Jusqu'à 36 versements* sur tous les produits électroniques et informatiques

SONY
Téléviseur DEL intelligent, 4K UHD, HDR 75 pouces
PTR-703630

2523.99
2499,99 + ÉCOFRAIS DE 24,00
Courant: 3023,99

LG
Téléviseur 4K au DEL Série UK7, UHD, Nano Cell HDR
PTR-694497

1023.99
999,99 + ÉCOFRAIS DE 24,00
Courant: 1223,99

Colorez VOTRE PRINTEMPS

Panasonic
Appareil photo numérique
PTR-643439

329.99
329,74 + ÉCOFRAIS DE 0,25
Courant: 419,99

- Video HD 1080p
- Écran ACL 3 po
- Objectif Leica DC Vario-Elmar

12,1 MP

Pile supplémentaire GRATUITE
PTR-577935
VALEUR DE 39.99$

DENON
Mini-chaîne PTR-681447

499.99
499,19 + ÉCOFRAIS DE 0,80
Courant: 649,99

ÉPARGNEZ 150 $

60 WATTS
Bluetooth

SONY
Système de barre sonore avec caisson d'extrêmes graves sans fil PTR-703541

399.99
399,19 + ÉCOFRAIS DE 0,80
Courant: 599,99

350 WATTS

ÉPARGNEZ 200 $

CONCOURS PROFIL CLIENT
À GAGNER Un barbecue 40 000 BTU

Broil King
Une valeur de 749.99$
POUR PARTICIPER : Allez au tanguay.ca ou textez « BROILKING » au 1 800-TANGUAY (826-4829)

LIGNE SANS FRAIS: 1 800 TANGUAY (826-4829)

ACCÈS PAR LE BOULEVARD JEAN-XXIII ET LA RUE CHARBONNEAU
2200, rue des Vitrines TROIS-RIVIÈRES

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE AU QUÉBEC ◊

*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 5 mai 2019. ◊ Livraison gratuite au Québec, certaines restrictions s'appliquent.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs		Coût annuel	
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN		100$	500$	100$	500$
ACHAT COURANT	19.90%	1.64$	8.18$	19.90$	90.50$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19.90%	1.64$	8.18$	19.90$	90.50$